

Université Fédérale



Toulouse Midi-Pyrénées

THÈSE

En vue de l'obtention du
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès

Présentée et soutenue par

Mathias QUERE

Le 4 juillet 2022

Annexes

Ecole doctorale : **TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures**

Spécialité : **Histoire**

Unité de recherche :

FRAMESPA- France, Amériques, Espagne-Sociétés, pouvoirs, acteurs

Thèse dirigée par

Sylvie CHAPERON

Jury

Mme Michelle ZANCARINI-FOURNEL, Rapporteur

M. Olivier FILLIEULE, Rapporteur

M. Julian JACKSON, Examineur

Mme Florence TAMAGNE, Examinatrice

M. Régis SCHLAGDENHAUFFEN, Examineur

Mme Sylvie CHAPERON, Directrice de thèse

Annexes

Sans trop savoir comment l'expliquer, j'ai développé il y a des années déjà ce « goût de l'archive », pour reprendre le titre de l'ouvrage éponyme d'Arlette Farge. La découverte et l'exploration des sources qui façonnent l'histoire que je raconte dans cette thèse ont été des grands moments de joie, renouvelés pour chaque fonds découvert. L'histoire que j'ai reconstituée est une histoire proche des sources, dans la perspective d'écrire une histoire par le bas. C'est pourquoi j'ai voulu leur consacrer un volume spécifique et ne pas les reléguer à la fin de mon manuscrit. J'aime l'idée que la lecture de cette thèse puisse être accompagnée par la découverte des archives qui ont permis l'écriture de cette histoire. Il s'agit aussi de montrer ce que mon manuscrit ne donne pas à voir : la typographie d'un journal ou d'un tract, les prises de notes lors d'un compte rendu de réunion, la correspondance entre les groupes, etc. J'ai donc fait le choix de présenter plusieurs archives par chapitre (parfois les documents sont seulement constitués d'une page, parfois beaucoup plus). Ce corpus présente des archives clés dans la chronologie des groupes homosexuels et lesbiens des années 1970 et 1980, mais aussi d'autres, qui au premier abord pourraient paraître insignifiantes, mais qui en réalité racontent les coulisses de l'histoire du mouvement.

Chapitre 2 :

Figure 1 : Tract n° 1 du Groupe de libération homosexuelle	7
Figure 2 : Tract n° 2 du Groupe de libération homosexuelle	8
Figure 3 : Tract n° 3 du Groupe de libération homosexuelle	9
Figure 4 : Tract du GLH - Groupes de base pour une fête au bois de Vincennes .	10
Figure 5 : Manifeste du GLH - Politique et quotidien	11
Figure 6 : Manifeste du GLH - 14 décembre	13

Chapitre 3 :

Figure 1 : Adresses des GLH en région	15
Figure 2 : Circulaire du GLH de Bordeaux à tous les groupes de province.....	16
Figure 3 : Marseille : fondation d'un Groupe de libération homosexuelle	17
Figure 4 : Tract du Groupe de libération homosexuel de Mulhouse	18
Figure 5 : Manifeste du GLH de Rennes	19
Figure 6 : Plate-forme du GLH mixte Orléans	20
Figure 7 : Affiche du GLH de Bordeaux, 1978.....	22

Chapitre 4 :

Figure 1 : Petites Annonces de l'Agence Tasse.....	23
Figure 2 : Couverture du journal <i>Diff/Éros</i>	24
Figure 3 : Programme de la Semaine homosexuelle du GLH - PQ	25
Figure 4 : Courrier à destination de Geroges Marchais et Georges Séguy	27

Chapitre 5 :

Figure 1 : « L'amour, la merde », Tract du GLH d'Aix-en-Provence.....	30
Figure 2 : GLH Aix-en-Provence	32
Figure 3 : Couverture de <i>L'ostéomateopate</i>	36
Figure 4 : Squat homo : Gai – center	37

Chapitre 6 :

Figure 1 : Affiche pour les élections législatives de 1978 par Copi	38
Figure 2 : « Le Massacre du festival homosexuel de la pagode. La riposte ».....	39
Figure 3 : Coordination nationale des GLH et des CHA	40

Figure 4 : Couverture du journal <i>Gay West</i>	41
Figure 5 : Bulletin <i>Fil Rose</i>	42
Figure 6 : Affiche pour l'Université d'été homosexuelle de juillet 1979	44
Figure 7 : Brochure d'information sur l'Université d'été homosexuelle	45

Chapitre 7 :

Figure 1 : Courrier pour l'organisation de la première Coordination nationale du CUARH.....	47
Figure 2 : Lettre aux participants de la réunion du COUARH à Rouen.....	49
Figure 3 : Manifeste du CUARH	51
Figure 4 : Le fonctionnement du CUARH.....	55
Figure 5 : Brochure sur les « interdictions professionnelles »	57
Figure 6 : Couverture du journal <i>Homophonies</i>	58
Figure 7 : Avec Evelyne, contre les discriminations à l'encontre des parents homosexuels	59
Figure 8 : Les actions du MIEL	60
Figure 9 : Le GRED.....	62

Chapitre 8 :

Figure 1 : Lettre ouverte aux candidats et candidates à l'élection présidentielle.....	64
Figure 2 : « Homosexuels et lesbiennes : vous êtes concernés par l'élection présidentielle »	65
Figure 3 : Tract pour la marche du 4 avril 1981	66
Figure 4 : Tract pour la candidature de Patrick Cardon et Marie Meyer pour les élections législatives de juin 1981.....	68
Figure 5 : Courrier de Maurice Grimaud à l'attention du Directeur général de la Police nationale	70
Figure 6 : Courrier du CUARH à l'attention de Frédéric Thiriez.....	71
Figure 7 : « Quelques précisions sur l'IGA ».....	73
Figure 8 : Plaquette de présentation de l'IGA.....	75

Chapitre 9 :

Figure 1 : Règlement intérieur du CUARH	77
Figure 2 : Commission nationale du 17 avril 1983. Compte rendu des débats et décisions.....	80
Figure 3 : Notes des Renseignements généraux sur la marche du 19 juin 1982.....	87
Figure 4 : « Pour des États Généraux de l'homosexualité ».....	92

Chapitre 10 :

Figure 1 : Couverture du <i>Message gai</i>	98
Figure 2 : Couverture de <i>Les Gais ont la santé</i>	99
Figure 3 : Questionnaire : Homosexualité et CFDT	100
Figure 4 : Présentation du Bilboquet à Rouen	103
Figure 5 : Compte rendu de la FLAG	104
Figure 6 : Plaquette de présentation de la FGC	106
Figure 7 : Brochure d'accueil à l'UEH	108

Chapitre 11

Figure 1 : Tract d'HES	112
Figure 2 : Communiqué de presse du MGL.....	114
Figure 3 : Couverture du <i>Gays Infos</i>	115
Figure 4 : Trajectoire d'un groupe : le Comité de rédaction d' <i>Homophonies</i> au bord de l'explosion	116
Figure 5 : Courrier de DD'ASSistance gaie aux groupes membres du CUARH ...	122
Figure 6 : Courrier de Jacques Fortin aux groupes membres du CUARH.....	124
Figure 7 : Composition du mouvement homosexuel français.....	127
Figure 8 : Couverture du journal <i>Homophonies</i> sur le sida.....	125

Des enculés, des gouines, des goussets, des gougnottes, des jésus, des lesbiennes, des mignons, des pédales, des pédés, des tantes, des tantouzes, des tapettes, vous parlez : "Etre homosexuel, c'est pouvoir ressentir de l'amour pour une personne du même sexe". TSVP.

Des enculés, des gouines, des goussets, des gougnottes, des jésus, des lesbiennes, des mignons, des pédales, des pédés, des tantes, des tantouzes, des tapettes, vous parlez : "Nous ne voulons pas servir plus longtemps d'exutoire à cette société répressive". TSVP.

Des enculés, des gouines, des goussets, des gougnottes, des jésus, des lesbiennes, des mignons, des pédales, des pédés, des tantes, des tantouzes, des tapettes, vous parlez : "Nous ne voulons pas servir plus longtemps d'exutoire à cette société répressive". TSVP.

Des enculés, des gouines, des goussets, des gougnottes, des jésus, des lesbiennes, des mignons, des pédales, des pédés, des tantes, des tantouzes, des tapettes, vous parlez : "Etre homosexuel, c'est pouvoir ressentir de l'amour pour une personne du même sexe". TSVP.

Des enculés, des gouines, des goussets, des gougnottes, des jésus, des lesbiennes, des mignons, des pédales, des pédés, des tantes, des tantouzes, des tapettes, vous parlez : "Etre homosexuel, c'est pouvoir ressentir de l'amour pour une personne du même sexe". Lire le verso du présent tract.

VOUS PARLENT

Figure 1 : Tract n° 1 du Groupe de libération homosexuelle, non daté, fonds privé Jean-Paul Amoureux, Mémoire des sexualités, Marseille

Si les gouines et les pédés s'en mêlent...

- ..."-ça c'est bien vrai!
- Vous avez vu leur tract qu'ils osent distribuer dans la rue ?
 - Ils vont jusqu'à afficher leurs turpitudes en plein jour !
 - Oui, et en plus, ils semblent même pas avoir honte !
 - Ils veulent sortir de leurs ghettos, qu'ils disent .
 - Mais de quoi se plaignent-ils ?
 - Ils font ce qu'ils veulent après tout .
 - Oui, n'empêche que si les choses continuent à ce train, on verra bientôt une fille en embrasser une autre dans le métro ;
 - Et sur la bouche !
 - Oui, et des gars se tenir par la main, se câliner, et tout...
 - Manquerait plus que ça !
 - C'était bien la peine de voter Giscard ...
 - Si j'avais su !
 - Commençons pas par parler politique ; les tapettes qui se font casser la gueule, ça a rien à voir .
 - Tout ce qu'on leur demande, c'est de nous fichier la paix .
 - Oui, qu'ils fassent ce qu'ils veulent dans leurs pissotières, leurs boîtes et je ne sais où, mais qu'ils nous fichent la paix !
 - C'est qu'ils veulent se syndiquer, vous savez ?
 - Oui, c'est sur leur tract : Groupe de Libération Homosexuelle .
 - ~~VK~~ en a marre : les bretons, les femmes avortées, les postiers, manquaient plus que les gouines et les pédés !
 - Maintenant c'est complet !



Permanence :

lundi et vendredi
à partir de 20 heures
Samedi de 16 à 18 heures 30
au local du M.D.P.L.
14, fbg St Denis, Paris 10.e
- Escalier 6 - 1.er étage -
téléphone : 246 52 51

- Tout de même, je vais me renseigner .
- A propos de quoi ?
- Du G.L.H. .
- T'es pédé maintenant ?
- Sans être pédé, ... t'as jamais eu envie de coucher avec un mec, toi ?
- Tu te rends pas compte, qu'est-ce qu'on dirait autour de moi !
- On se brime bêtement, des fois .
- T'as peut-être raison ...
- A propos de quoi ?
- Du G.L.H. ... faut voir

- Dis, puisqu'on en parle, ça fait longtemps que je voulais te le dire...Tu me plais vachement, tu sais .
- Ben, tu sais, ... toi aussi, tu me plais vachement .

...où va-t-on !

Imprimerie Spéciale G.L.H.

Figure 2 : Tract n° 2 du Groupe de libération homosexuelle, non daté, fonds privé Jean-Paul Amouroux, Mémoire des sexualités, Marseille

Draguer dans les lieux publics

je n'ose plus

- On se fait embarquer par les flics, et casser la gueule !...
 - Alors, où tu vas ? dans les boîtes ?
 - Les boîtes ? tu parles ! c'est hors de prix, et puis l'ambiance !
 - Dégueulasse l'ambiance : on se parle pas, on s'emmerde...
 - et en plus, l'autre jour, on m'a piqué mon porte-feuille !
 - Où qu'on aille on se fait réprimer ou exploiter ...
 - On devrait pouvoir draguer n'importe où, dans la rue, dans le métro...
 - au boulot ! oui, partout .
 - Oui on devrait, mais avec la mentalité des gens
 - Tu regardes quel n'importe qui, il devient tout de suite agressif .
 - Tant qu'on reste chacun dans son coin, on peut rien y changer .
 - Faudrait se grouper .
 - Comme les Américains ; c'est comme ça qu'ils ont fait changer les lois contre les homos .
 - En France il y a le G.L.H. !
- le Quoi !?
- le Groupe pour la Libération des Homosexuels .
 - Ils veulent lutter contre tout ce qui nous opprime, informer les gens sur nos problèmes, créer des lieux de rencontre sympas, pour qu'on ait des rapports différents, nous aider, en cas d'emmerde....
 - Tu parles !
 - On peut toujours aller voir !
 - Pourquoi pas, plus il y aura de monde au G.L.H. plus nous serons forts .
 - Oui, faudrait dire ça aux homos qu'on connaît .

<p align="center"><u>Groupe pour la Libération des Homosexuels</u></p> <p><u>Permanence</u> : local du M.D.P.L. lundi & vendredi de 20 à 22 heures samedi de 14 à 16 heures .</p> <p>14, rue du Faubourg St Denis PARIS - 10.e Escalier 6 - premier étage téléphone : 246 52 51</p>


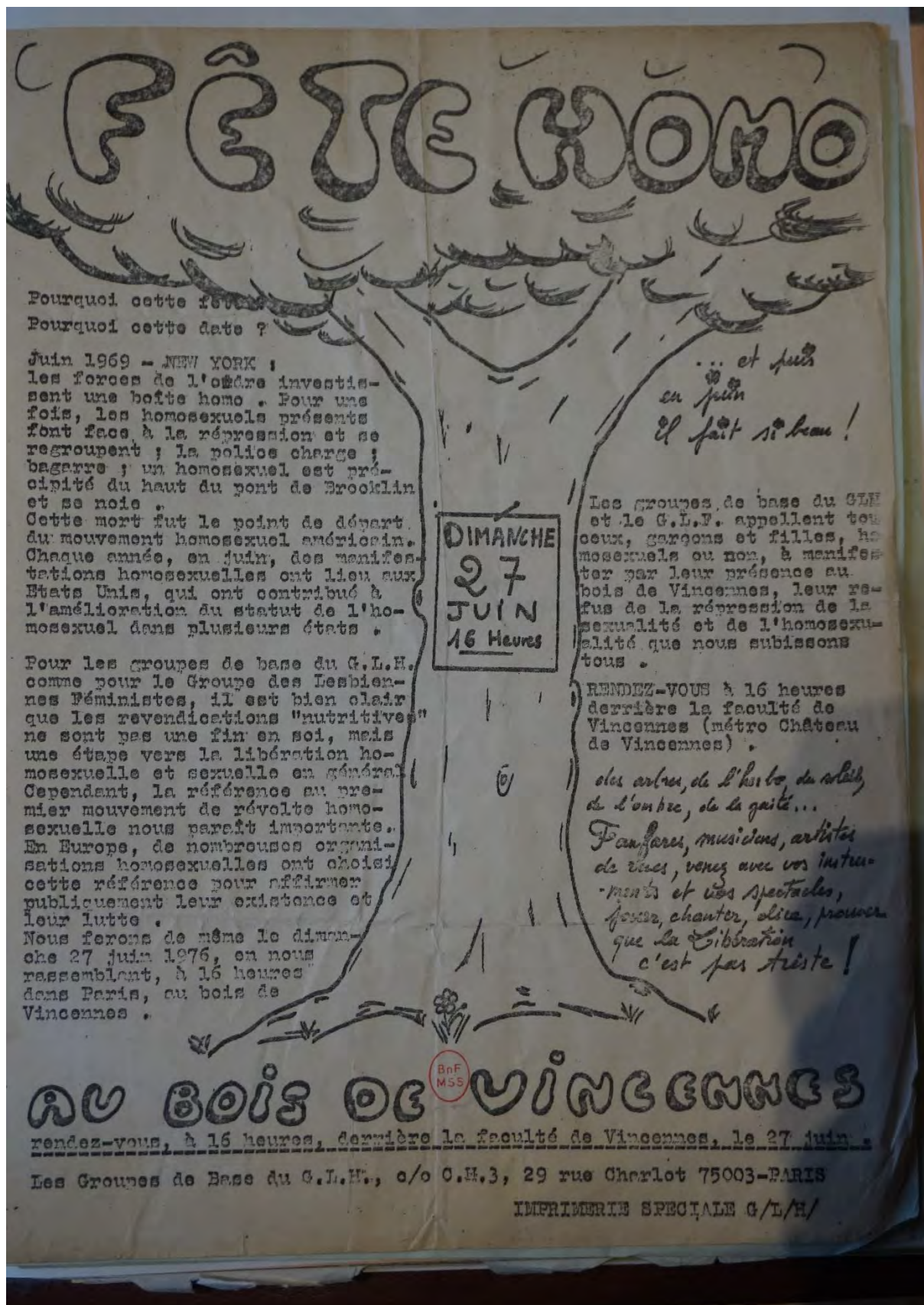
 Imprimerie Spéciale G.L.H.

Figure 3 : Tract n° 3 du Groupe de libération homosexuelle, non daté, fonds privé Jean-Paul Amouroux, Mémoire des sexualités, Marseille



FÊTE GAY

Pourquoi cette fête ?
Pourquoi cette date ?

Juin 1969 - NEW YORK :
les forces de l'ordre investissent une boîte homo . Pour une fois, les homosexuels présents font face à la répression et se regroupent ; la police charge ; bagarre ; un homosexuel est précipité du haut du pont de Brooklyn et se noie . Cette mort fut le point de départ du mouvement homosexuel américain . Chaque année, en juin, des manifestations homosexuelles ont lieu aux Etats Unis, qui ont contribué à l'amélioration du statut de l'homosexuel dans plusieurs états .

DIMANCHE
27
JUIN
16 Heures

Pour les groupes de base du G.L.H. comme pour le Groupe des Lesbien-nes Féministes, il est bien clair que les revendications "nutritives" ne sont pas une fin en soi, mais une étape vers la libération homosexuelle et sexuelle en général . Cependant, la référence au premier mouvement de révolte homosexuelle nous paraît importante . En Europe, de nombreuses organisations homosexuelles ont choisi cette référence pour affirmer publiquement leur existence et leur lutte . Nous ferons de même le dimanche 27 juin 1976, en nous rassemblant, à 16 heures dans Paris, au bois de Vincennes .

*... et puis
en juin
il fait si beau !*

Les groupes de base du GLH et le G.L.F. appellent tous ceux, garçons et filles, homosexuels ou non, à manifester par leur présence au bois de Vincennes, leur refus de la répression de la sexualité et de l'homosexualité que nous subissons tous .

RENDEZ-VOUS à 16 heures derrière la faculté de Vincennes (métro Château de Vincennes) .

*des arbres, de l'herbe, du soleil,
de l'ombre, de la gaieté...
Fanfares, musiciens, artistes
de tous, venez avec vos instru-
-ments et vos spectacles,
jouer, chanter, danser, prouver
que la Libération
c'est pas triste !*

AU BOIS DE VINCENNES

rendez-vous, à 16 heures, derrière la faculté de Vincennes, le 27 juin .

Les Groupes de Base du G.L.H., c/o C.M.3, 29 rue Cherlot 75003-PARIS

IMPRIMERIE SPECIALE G/L/H/

Figure 4 : Tract du GLH - Groupes de base pour une fête au bois de Vincennes, non daté, NAF 28675, boîte 24 « Sur le mouvement gay », Bibliothèque nationale de France, Paris

- La misère sexuelle et affective de tous ceux qui ne peuvent pas vivre leur sexualité, de tous ceux qui la vivent dans la culpabilité, la honte, la solitude, le dégoût de soi-même et la peur des autres.
- L'alternative entre, soit les rapports de drague, de séduction et de consommation, soit des rapports de couple qui reproduisent toutes les aliénations du couple hétérosexuel "normal".
- Le ghetto, imposé par une société qui tend à marginaliser, exclure ou renfermer tous ceux qui ne sont pas conformes à l'ordre moral et idéologique dominant (tasses, boîtes tec...)

NOUS REVENDIQUONS:

- L'abrogation des lois discriminatoires contre l'homosexualité (loi Pétain/de Gaulle, amendement Mirguet) contre la pédérastie et le travestisme.
- La fin de toute discrimination dans l'emploi et le logement.
- La suppression de l'impôt qui taxe le célibat.
- Le droit à la libre disposition de notre corps.
- La reconnaissance de la sexualité des enfants, premières victimes de notre société.

Notre lutte s'inscrit dans une lutte plus générale contre les institutions et les valeurs sur lesquelles repose ~~notre société~~ l'ordre moral bourgeois:

- La famille, cellule de base de la société bourgeoise, structure aliénante où se fait l'apprentissage des rôles sexuels et sociaux.
- L'école, lieu d'embrigadement de la jeunesse, qui renforce le conditionnement et concourt à ce que les jeunes se plient aux structures d'exploitation et d'aliénation.
- Et d'une manière plus générale, toutes les structures qui véhiculent une conception normative des rôles sociaux.

Nous rejetons la normalité qui s'appuie sur la division des sexes qui se traduit par la domination de l'homme et l'oppression des femmes, et par les distinctions entre homosexuel et hétérosexuel, entre normal et anormal, entre rôle masculin et rôle féminin, entre vie publique et vie privée, entre jeune et vieux, entre comportement sain et pathologique...

Nous rejoignons la lutte des femmes contre la phallocratie, contre le culte de la virilité et contre le conditionnement des rôles sexuels, et l'oppression généralisée qui en découle.

Nous, tendance politique et quotidien du Groupe de Libération Homosexuel, appelons tous ceux et celles qui se reconnaissent dans notre lutte à se regrouper pour débattre et agir.

Paris Janvier 1976

GROUPE DE LIBERATION HOMOSEXUEL
Tendance Politique et Quotidien

MANIFESTE DU G. L. H. 14 DECEMBRE.

Ce n'est qu'un début, continuons le manifeste.
Toujours les lieux communs:

Nous sommes différents les uns des autres et voulons fonctionner avec et malgré nos différences. / Nous sommes contents d'être homosexuels. / Nous sommes tous géniaux. / Nous refusons de nous définir collectivement. / Nous affirmons notre homosexualité et à ceux qui ne sont pas d'accord, nous leur casserons la gueule. / Nous refusons de laisser l'idéologie prendre le pas sur notre vécu. / Il y en a marre du couple. / N'a-t-on pas sonné? / Notre homosexualité est la moindre de nos perversions. Nous cherchons tou(te)s le grand amour. / Nous sommes tous pour l'homosexualité libre et gratuite, remboursée par la sécurité sociale. / Nous sommes fermés, nous sommes ouverts. / Vive le caca, vive le pipi, vive les tatas, à bas le capitalisme. / C'était notre minute politique. / Cacahuète! / La beauté est homosexuelle. / Ca veut dire ce que ça veut dire. / ...

I. Le problème le plus important de l'homosexualité, c'est la honte. La supprimer, c'est supprimer la majeure partie des problèmes liés à l'homosexualité.

II. Points d'un manifeste possible.

Rejeter en bloc une société où nous n'avons aucune place en tant que pédés et gouines, ni dans les institutions, ni dans les organisations (politiques, syndicales), ni dans les structures mêmes (famille, travail)
C EST ETRE LIBERTAIRE!

Détruire les vieux schémas qui entravent notre quotidien et nous empêchent de vivre notre libération.
C EST ETRE REVOLUTIONNAIRE!

Se méfier de tous les censeurs, quel que soit leur couleur politique et leur sexe ou pratique sexuelle, c'est être courageux.
C EST ETRE COURAGEUX!

Etre là où il y a la répression et les réprimés pour gueuler et se battre,
C EST ETRE VIGILANTS!

Inventer et trouver au sein du groupe un nouveau vécu, c'est être heureux.
C EST ETRE HEUREUX!

Manifeste. Toutes propositions contradictoires et complémentaires:
j'aime draguer dans la rue- je voudrais coucher avec un type différent chaque jour- je n'aime qu'un seul type d'homme- je cherche le mâle/mal duciel- je milite dans un mouvement homosexuel- pour: chercher ce que recouvre la spécificité homosexuelle et la faire sortir de son ghetto - préparer une société où tout le monde assumerait ses phantasmes sans répression.

L'amour est une crevasse dérisoire par là où s'engouffre le désir d'un idéal commun vécu sur le mode passionnel/ pulsionnel. Elle n'est pas inéluctable. Elle demande un constant travail de consolidation. Dans le même temps, l'amour:

- freîne l'ouverture de soi vers l'extérieur par la nécessité de se consacrer à l'autre.

- impulse la dynamique visant à réaliser les projets personnels et communs par l'intermédiaire stabilisateur de la sécurité affective. / Le sado-masochisme ne doit plus être relié exclusivement au fascisme car la relation sado-masochiste n'est pas fascisante. Seul le viol non consenti est une relation fascisante et doit être relié au fascisme.

IV. Se vivre pédé, c'est être marginal; d'abord (souvent) sans le choisir). Marginalité imposée (par la normalité, etc...) Retournons cela à l'envoyeur. Revendiquons cette marginalité, protégeons la. Elle nous tient à l'écart de choses odieuses: couple-famille, viol des femmes, orthodoxie du masculin-féminin... La maintenir aussi par rapport aux groupes politiques. Parfite de leur famille, se donner une intensité militante pour pour gagner une identité (gauchiste) correcte qu'ils nous reconnaîtront, quelles libérations cela établit-il? Cela ne se décide pas par manifeste.

Figure 6 : Manifeste du GLH - 14 décembre, Bulletin des GLH province, n° 2, janvier 1977, pp. 31 - 32

Et qu'est-ce que le G.L.H. 14-XII: un symbole chimique, le nom d'une drogue ou d'un remède, l'heure et le lieu d'un rendez-vous, un mot de passe, un message de tendresse... M.L.

Je me bats pour résoudre la contradiction entre mon désir de libération affective et ma pratique quotidienne. C'est la société hétérosexuelle, son pouvoir et son culte de la virilité qui m'ont amené là. Mon aliénation apparaît dans mes rapports aux femmes et aux enfants, mes amitiés "viriles" ma tolérance, mes rapports de séduction et bien sûr mon discours.

POUR EN SORTIR, peu à peu, refuser les pièges récupérateurs de la bisexualité et du grand amour, et, le plus dégueulasse, celui d'une société idéale après le grand soir. Donc, d'abord vivre dans l'ambiguïté mon homosexualité au grand jour, ensuite refuser le rôle masculin, exprimer ma sensibilité et mes sentiments, enfin accepter vulnérabilité et insécurité.

POUR CE FAIRE, individuellement comme collectivement, :

- dénoncer les agressions partout et toujours, qu'elles viennent d'individus, d'institutions ou de groupes; bien sûr, s'organiser en conséquence, avec toutes les limites que cela impose, car on ne s'attaque pas seul à toute une société.
- soutenir et se battre avec ceux qui subissent sensiblement la même aliénation: les enfants en priorité, mais aussi les femmes; la libération (homo)sexuelle est un leurre sans libération sexuelle.
- inventer autre chose de non-agressif; là aussi, un groupe est plus créatif que l'individu; dès maintenant, le vivre sans chercher à l'imposer, sans se surestimer ni suivre de nouveaux maîtres; développer ses propres besoins et possibilités. bref, changer le monde. Paris le 9/3/76.

VI JACQUE MAO

- interroge: pour qui sonne le GLasH ?

- barbarise: Avuncule avunculam fricat.

- préfère : la divergence à la distraction

- admire : que de Aime (M) à Haine (N) la différence soit d'une jambe en plus

- écrit: $\forall x, \exists \phi x$ qui se lit: Pour tout x, phi de x
 $\exists x, \forall \phi x$ il existe un x pour lequel :
non, trois fois non ! Phi de x.

etc etc etc etc etc etc etc etc etc etc etc etc etc etc etc etc

Note manifeste est ouvert. IL fonctionne par l'addition successive des "points de manifeste" que chaque membre du G.L.H. 14 décembre peut lui ajouter. C'est tant mieux, car c'est autant de discussions.
QUE CENT FLEURS S'EPANOUISSENT, CE N'EST QU'UN DEBUT,
CONTINUONS LE MANIFESTE. !

- 32 - G.L.H. 14 DECEMBRE .

BULLETIN DES G.L.H. PROVINCE

MAI 1976

NUMERO 1



Adresses du GLH

- GLH Aix-en-Provence, Boîte postale, G. HERPIN BP 77 13607 Aix-en-Provence
- GLH Bordeaux, LIB 33, 26 rue St-James, 33000
- GLH Lille, Schizo Diffusion, 70 rue St-Etienne, 59000
- GLH Mulhouse, Klapperstei, 4 bis rue Gutenberg, 68005 Mulhouse cedex.
- GLH Strasbourg, Librairie Bazar, 1 rue des Veaux, 67000
- GLH Marseille, Passer par le journal « La Criée », 39 allée Gambetta, 13001 Marseille
- GLH Rouen, BP du MDPL, BP 1127, 76100 Rouen cedex
- GLH Toulouse, ~~et-Poitiers~~, passer par le GLH Bordeaux

PROPOSITION DU G.L.H. BORDEAUX, COORDINATION GLH PQ

Figure 1 : Adresses des GLH en région, Bulletin des GLH province, n° 1, mai 1976, p. 1

CIRCULAIRE DU G.L.H. BORDEAUX A TOUS LES GROUPES DE PROVINCE

Il existe à présent des groupes à Aix, Bordeaux, Lille, Marseille, Mulhouse, Toulouse, Rouen, Strasbourg, et des contacts ou des embryons de groupes dans beaucoup d'autres villes.

Les G.L.H. existants sont tous au moins en contact avec le G.L.H. P.Q. de Paris (Groupe de Libération Homosexuel, Politique et Quotidien). Suite à une rencontre avec des copains d'Aix, Bordeaux, Rouen, Strasbourg à la dernière A.G. du G.L.H.P.Q., on a pensé qu'un premier pas vers le développement d'une liaison plus directe entre les groupes serait la création d'un bulletin province.

Nous proposons donc à chaque groupe d'envoyer à la boîte postale un texte où il présente sa situation:

- Qui regroupe-t'il? Depuis quand?
- Ses interventions sur l'extérieur
- Sur quelles bases se regroupe-t'il?
- Textes déjà produits (Tracts, plate-forme...)

Mais ce bulletin serait aussi le moyen de faire circuler les réflexions qui se mènent dans les groupes:

- Quand aux analyses de fond:
- La sexualité dans la société capitaliste, le rôle de sa répression, des rôles masculins et féminins...
- Le ghetto, le travestissement, la transexualité...

- ... -Quant au fonctionnement du groupe:
- Qui regrouper, sur quelles bases politiques ?
- Structures d'accueil, structures de travail...
- Quelle réflexion impulser ? quels moyens on se donne pour ça ?
- Quel type de lien engager : avec les organisations politiques et syndicales, avec le mouvement des femmes ...
- Intervention et réflexion spécifique des femmes homosexuelles
- Interventions sur l'extérieur, etc.

Nous pensons que ce bulletin est une étape importante dans la perspective d'une future Rencontre Nationale, tant par ce qu'il fait circuler, que par l'effort qu'il impose de nous situer. En attendant que ce bulletin soit pris en charge par la province, le G.L.H. P.Q. veut bien prendre en charge la réalisation matérielle du premier numéro.

Les textes sont donc à envoyer à : PONCIN, B.P. 631, 75160 Paris Cedex 04, avant le 15 Avril. Préciser le nombre d'exemplaires dont le groupe aurait besoin; on demandera une contribution financière par bulletin pour les frais de papier.

Bordeaux le 30 Mars 1976,

G.L.H. BORDEAUX

Figure 2 : « Circulaire du GLH de Bordeaux à tous les groupes de province », Bulletin des GLH province, n° 1, mai 1976, p. 3

MARSEILLE : FONDATION D'UN GROUPE DE LIBERATION HOMOSEXUELLE

ooo000ooo

« Viennes, pédés, arrêtons de raser les murs »: Il y a cinq ans le F.H.A.R. (Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire) lançait ce cri. Comme aux U.S.A., en Angleterre, en Italie, dans les pays nordiques, en Allemagne et dernièrement au Portugal, des homosexuels s'organisaient contre les brimades, la répression subie, l'oppression. De même des homosexuelles s'organisaient-elles.

Cinq ans après nous n'avons pas cessé de raser les murs; les institutions (Famille, église, école, armée, médecine) continuent de nous condamner, on nous rejette, on nous méprise, on nous menace, on nous mutile toujours. La justice et la police nous poursuivent quand elles le peuvent; autour de nous toujours les mêmes réflexions, les mêmes moqueries, les mêmes agressions.

Cela doit cesser. Même s'il arrive que la radio, la presse, la télé, se "penchent" doctement sur nous, nous deumerons des parias, ou des malades à leurs yeux.

C'est pourquoi il faut s'organiser, -pour rompre l'isolement et ne plus raser les murs -Pour combattre honte et angoisse et riposter à la répression -Pour mener la lutte contre l'oppression (brimade, mépris) -Pour affirmer ouvertement ce que nous sommes et vivre tels -Pour dès aujourd'hui commencer à refaire la société contre celle-ci et à réinventer aussi la vie, contre les tabous, les normes, à notre façon.

Le G.L.H.: une organisation pour toi, pour nous. Il s'agit tout d'abord de rompre l'isolement en se rencontrant, savoir que tu n'es pas le seul, que d'autres existent, que des relations sont nécessaires et possibles. Commencer aussi à réfléchir aux actions à faire ensemble, pour regrouper plus d'homosexuels et nous faire connaître publiquement comme groupe. Discuter en commun de "l'homosexualité", voir où porter l'effort de lutte pour être efficace. Il y a des organisations homos qui ont choisi l'honorabilité bourgeoise, les antichambres des ministres et les salons élégants pour "être admis". Nous, nous voulons, travailleurs, étudiants, lycéens, imposer notre existence, tels que nous sommes. (1)

Voilà pourquoi un G.L.H. a été fondé, il faut maintenant le développer. Normes, morales, répression, nous ont longtemps baillonnés, ne nous faisons plus.

G.L.H. M A R S E I L L E

(1): Article de présentation paru le 17 Mars 76 dans "La Criée", journal parallèle de Marseille, qui se charge également de faire suivre le courrier libellé "GLH MARSILLE"

Figure 3 : « Marseille : fondation d'un Groupe de libération homosexuelle », Bulletin des GLH province, n° 1, mai 1976, p. 8

TRACT DU GROUPE DE LIBERATION HOMOSEXUEL DE MULHOUSE

Pour nous, le désir homosexuel est une composante à part entière de la sexualité. Mais il est étouffé dès le plus jeune âge par un pesant conditionnement menant à la seule hétérosexualité, "normale", bien étreinte d'ailleurs elle-même. L'éducation sexuelle "officielle", même libérale, est toujours axée sur la procréation: le plaisir, surtout dans le cas de l'homosexualité, est passé sous silence ... et pourtant il existe !

Pourquoi ? La réponse est bien sûr économique, politique, sociale et culturelle .

Normal, c'est-à-dire conforme à une norme imposée, est souvent contradictoire avec naturel. Oui l'homosexualité est anormale puisque contraire à la norme. Mais elle est naturelle: elle a toujours existé et elle existera toujours, même si on l'ignore, sauf pour la réprimer ou l'exploiter commercialement.

Actuellement la répression se présente sous forme diffuse. Elle recourt à la force de frappe assez peu, préférant la force de dissuasion: le silence, le mépris, l'ignorance, la plaisanterie...etc, qui engendrent et entretiennent l'auto-répression, avec la complicité consciente ou inconsciente de la famille, de l'école, de la religion, des partis politiques, du milieu professionnel etc. Pourtant un certain nombre échappent à cette normalisation, et se trouvent être exclusivement ou aussi homosexuel(le)s sans l'avoir choisi -pas plus d'ailleurs que les hétéros ne choisissent de l'être-, sans pouvoir le manifester, le vivre, ni même souvent se reconnaître et s'accepter comme ils sont.

Ils et elles sont trois millions en France; nous devons être dix mille dans la région mulhousienne, dix mille qui crevons à petit feu, non parce que nous sommes des "malades", mais faute de pouvoir vivre notre désir librement, de nous rencontrer hors de très rares ghettos (Parc Salvator, boîtes...). Comment supportons-nous cet état de fait? Comment en sortir? Quelle action concrète entreprendre? Comment nous rencontrer? Ce sont des questions que nous nous posons. Si vous voulez réfléchir et agir pour une sexualité libérée et épanouie, ou si vous voulez seulement parler avec nous en toute simplicité, nous rencontrer, écrivez nous, téléphonez-nous, passez à notre permanence. Amicalement,

G.L.H. DE MULHOUSE

Figure 4 : « Tract du Groupe de libération homosexuel de Mulhouse », Bulletin des GLH province, n° 1, mai 1976, p. 9

NOTRE GROUPE ENTEND LUTTER POUR LA LIBERATION DE L'HOMOSEXUALITE DES HOMMES ET DES FEMMES. NOUS VOULONS REUNIR TOUS CEUX ET TOUTES CELLES QUI VEULENT LUTTER CONTRE L'OPPRESSION DONT SONT VICTIMES LES HOMOSEXUEL(LE)S ET CONTRE LE REFOULEMENT DE L'HOMOSEXUALITE EN GENERAL. NOTRE BUT EST DE LUTTER EFFICACEMENT CONTRE CETTE OPPRESSION EN CONSTRUISANT UN MOUVEMENT FORT ET STRUCTURE .

1/ Nous pensons que la lutte pour la libération homosexuelle fait partie d'un combat général ayant pour objectif de permettre à chacun de vivre sa sexualité comme il le veut.

2/ Nous tiendrons toute initiative mettant en évidence le caractère artificiel et restrictif des distinctions entre hétérosexuel(le) et homosexuel(le), entre normal et anormal, entre rôle masculin et rôle féminin, entre vie privée et vie publique, qui, en culpabilisant et en divisant les individus, contribuent largement à leur oppression .

Nous ne revendiquons pas l'égalité avec les hétérosexuel(le)s : ceux-ci ou celles-ci sont également victimes d'une législation, d'un mode de pensée, reproduit par la famille, l'école, la religion, la culture, qui les empêchent de vivre d'autres rapports sociaux et donc de vivre une sexualité réellement libre .

4/ Nous sommes prioritairement et activement solidaires de toute personne victime d'une répression ou d'une discrimination du fait de son homosexualité .

5/ Nous luttons pour l'abrogation de la législation répressive et restrictive en matière de sexualité. Nous combattons l'idée que la sexualité ait pour unique objet la procréation. Nous réclamons en effet le droit au plaisir et luttons pour que la sexualité soit reconnue sans limitation d'âge. Nous sommes donc solidaires du désir de liberté qui se manifeste chez les enfants, premières victimes de notre société répressive, notamment en matière de sexualité .

6/ Nous sommes solidaires de la lutte des femmes qui militent pour la contraception et l'avortement effectivement libres et gratuits, et de façon plus générale pour le droit à la libre disposition d'elles-mêmes. Nous nous associons à la lutte contre le phallocratisme, expression dominante de l'homme sur la femme (virilité...)

7/ Nous pensons qu'il ne peut exister de liberté pour les homosexuel(le)s ou même de liberté sexuelle dans le cadre d'une société basée sur l'oppression et l'exploitation. Nos revendications sont contradictoires avec la pseudo-"révolution sexuelle" qui n'est qu'une récupération marchande du désir sexuel (boîtes, sexshops etc...)

Notre action est nécessaire, n'en déplaise à certaines organisations dites de gauche et ne sera victorieuse que si elle s'insère dans la lutte générale contre le système, au même titre que toute minorité socialement opprimée (au coude à coude avec les immigrés, les minorités linguistiques et culturelles, les taulards, les psychiâtrisés etc)

Nous proposons d'approfondir cette analyse et d'agir en fonction de celle-ci. Pour mettre en oeuvre ces propositions nous ne pouvons nous confiner dans le ghetto faussement sécurisant où les pouvoirs publics relèguent les homosexuels(les).

C'est pourquoi nos actions seront aussi publiques que possible et nous utiliserons tous les moyens d'information accessibles .

Figure 5 : « GLH de Rennes. Manifeste », Bulletin des GLH province, n° 1, mai 1976, p. 24

PLATE-FORME GLH MIXTE ORLEANS (Octobre 76)

-L'homosexualité n'est pas en soi révolutionnaire; (intégration, récupération)

-Les homos, hommes et femmes, ne sont pas nécessairement anti-phalocrates.

-Notre sexualité ne peut qu'être réprimée par tout système fondé sur la famille et le devoir économique du cycle production-reproduction.

La reconnaissance de ces postulats implique pour nous:

- UNE PRATIQUE REVOLUTIONNAIRE
- UNE PRATIQUE MIXTE.

GLH REVOLUTIONNAIRE

Nous voulons:

1° combattre ici et maintenant les formes variées d'oppression, de répression, et d'exploitation dont nous sommes victimes

-oppression idéologique: famille, reproduction, productivité opposée au plaisir; -oppression institutionnelle: famille, école, église, armée, psychiatrie. -répression: loi, police, répression tacite dans l'emploi, le logement, sarcasmes;

-exploitation: homosexualité commercialisée, boîtes, films, revues.

2° analyser les rapports qui lient le capitalisme, la phalocratie et la répression de la sexualité (au sein de laquelle, la notre, dite homosexualité, se situe) afin d'inscrire notre combat précis d'homos dans la lutte globale contre le système capitaliste (cette lutte globale n'étant que la somme articulée des luttes sectorielles.)

3° lutter dans l'ensemble du mouvement révolutionnaire pour que la révolution à venir soit totale et ne fasse pas le sacrifice de la libération des sexualités au profit de l'économique.

4° inspirer partout et d'abord en nous-mêmes, hommes et femmes, les comportements larges, rôles, que la phalocratie nous

GLH MIXTE

1° Une pratique homosexuelle ne saurait être un lien suffisant entre hommes et femmes, même si le monde environnant nous contraint peut-être à trouver notre identité, (et notre solidarité) dans notre homosexualité.

2° La mixité du GLH Orléans trouve son sens, (outre l'intérêt tactique évident) dans la reconnaissance commune aux femmes et aux hommes de notre groupe, que nous sommes ensemble victimes de la phalocratie. - Nous, femmes du GLH Orléans, avons accepté la mixité du GLH dans la mesure où nous avons par ailleurs choisi la non-mixité dans un groupe de femmes. Nous nous dérangeons là des femmes du GLH Lille. Nous n'avons pas leur conception de ce qu'elles appellent "la nouvelle idéologie féministe" et "le ghetto assumé et revendiqué". L'étape (?) de non mixité nous semble indispensable dans la lutte des femmes; on sait que les lesbiennes auront tout à y gagner....

- Nous, hommes, sommes aussi victimes de la phalocratie (cf. l'image de la virilité obligatoire à laquelle nous refusons de souscrire), mais ne sommes pas par ailleurs à l'abri de la reproduction de ses schémas; D'où, pour nous l'intérêt du dialogue avec des femmes, toujours plus vigilantes sur ce point.

Figure 6 : Plate-forme du GLH mixte Orléans, Bulletin des GLH province, n° 2, janvier 1977, pp. 21 - 22

nous a fait interioriser, afin de les faire exploser.

3° La phallocratie étant l'ennemi commun, un GLH mixte nous semble le lieu privilégié de débat et de lutte entre des hommes et des femmes engagés dans une démarche similaire.

4° Pour qu'un GLH mixte ne soit pas qu'un regroupement tactique de forces, il conviendra - de remettre régulièrement en question la nécessité même de la mixité, dans la démarche à l'intérieur du groupe et dans celle du groupe vers l'extérieur - d'avoir une vigilance permanente à l'égard des phénomènes de groupes, échanges effectifs, oppositions possibles de personnalités, etc...

LE GLH MIXTE ORLEANS:

POUR EN FINIR AVEC LES ROLES MASCULIN ET FEMININ

POUR ARRIVER UN JOUR A INVESTIR NOS ENERGIES AILLEURS
QUE DANS LA LUTTE HOMOSEXUELLE.

Appel à la constitution d'un groupe homosexuel à Orléans

Cette lettre est un appel. Un premier appel pour la constitution d'un groupe d'homosexuels de débat, d'analyse et d'action sur Orléans. Depuis plusieurs mois, je suis décidé à tenter pour la rentrée une telle expérience. Je suis homosexuel, j'ai 20 ans et je suis militant révolutionnaire (communiste-libertaire, pour être précis). J'ai longtemps rejeté la pratique des luttes spécifiques ou sectorielles pour ce qu'elles contenaient de travers « gauchistes » et/ou « réformistes ». Aujourd'hui apparaît une nouvelle pratique des luttes de libération - sexuelles notamment - plus politique, plus globale. Je suis donc décidé à tenter une expérience du type GLH (voir l'excellente plate-forme du groupe de Lille-Libé. 14 et 25 juin) là où je vis. Tout d'abord, j'avais pensé publier en septembre une plate-forme stricte qui aurait servi de base de regroupement. Cette démarche me paraît maintenant erronée en ce sens qu'elle risque de heurter un certain nombre d'homosexuels qui cependant veulent lutter.

C'est collectivement, je crois, aux différents niveaux d'évolution politique et « intellectuelle » où chacun se trouve qu'il faut jeter les bases d'un regroupement, dans la triple perspective que j'indi-

quais au début (débat, analyse, action).

J'invite donc tous les homosexuels(elles) intéressés à divers titres (car il ne saurait être question de dissimuler l'inévitable caractère affectif et sexuel d'un tel regroupement, même si ça n'est pas sa raison d'être) par un tel projet à prendre contact avec moi dès maintenant, afin qu'en octobre (par exemple) puisse suivre un second appel différent de celui-ci tant dans son fond que dans sa forme - à savoir : bases strictes et diffusion par voie d'affiches, tracts réunions publiques, etc. ; appel à un regroupement plus large sur des bases élaborées.

Si vous êtes orléannais et absent de la ville en ce moment, écrivez tout de même. Il y a urgence ici comme ailleurs. La rentrée ne doit pas s'effectuer sans qu'il y ait une apparition homosexuelle révolutionnaire sur Orléans.

Pour tous contacts écrire à Jacky Fougeray, chez Dominique Lemort, 89 bis rue du Fg St-Vincent, 45000 Orléans.

Réponse assurée et n'oubliez pas d'indiquer vos adresses.

NON A LA REPRESSION QUOTIDIENNE ET LEGALE DE L'HOMOSEXUALITE

**HOMOSEXUELS
HOMOSEXUELLES**

**Sortons du silence
Organisons nous!**



**GROUPE de
LIBERATION HOMOSEXUEL •**

**PERMANENCES A LA LIBRAIRIE LIB 33 26 RUE SAINT JAMES
Mercredi 14h à 16h Samedi 16h à 18h
BORDEAUX**

Figure 7 : Affiche du GLH de Bordeaux, 1978, fonds privé Daniel Galy,
<https://sites.google.com/site/glbbordeaux/affiches>

ANNONCES

Si vous voulez domicilier votre annonce au bulletin, vous nous le dites en nous envoyant votre annonce. Si vous répondez à une annonce, vous procédez ainsi :

Dans une enveloppe adressée à la B.P. , vous mettez dans une seconde enveloppe cachetée, sans adresse, votre lettre à l'auteur de l'annonce. Sur l'enveloppe blanche, vous inscrivez, au crayon, en haut, à droite, le numéro de l'annonce et vous joignez au tout, un timbre d'un montant suffisant pour affranchir votre lettre, sans le coller.

- 501 - Alain SIMON cherche marginaux homos, naturistes pour étudier moyens d'action et d'épanouissement qui nous changeraient radicalement de cette société répressive et aliénante (prise de contact avec d'autres groupes marginaux, recherche d'un terrain pour vivre le naturisme, etc...) M'écrire avec curriculum et photo : Horizon 2000 , App. 330/2 , 15 rue Jacquinot , 54000 NANCY.
- 502 - Joli garçon, 25 ans, brun aux yeux noirs, mince, gai et prime-sautier, recherche mec non phallocrate pour amitiés particulièrement détachées des contingences matérielles et de tout préjugé.
- 503 - Jean-Luc, 26 ans, blond aux cheveux frisés, originaire de l'est mais parisien. Je vais partager un pavillon de banlieue avec des copains homos où je pourrai recevoir mes correspondants (plus jeunes ou non âge environ) au calme et dans la joie !
- 504 - Grand garçon de 21 ans, châtain, sentimental amoureux de l'amour... Je suis Bernard, j'en ai marre du BRONX et même du ROCAMBOLE (publicité gratuite) , qui m'aime vienne bientôt me voir. M'écrire à l'Agence avec lettre détaillée.
- 505 - Je vais faire comme dans le plus con des magazines de cul : voilà, j'ai 28 ans, 1,80 m , 84 kilos... Pas efféminé mais j'ai rien contre ! Je suis Christian, si tu veux me rencontrer, je te donnerai mon téléphone...
- 506 - Rodolphe, 25 ans. Qui voudra bien m'écrire pour passer un bon moment chez moi à Paris ?...
- 507 - Je suis un jeune homo de 18 ans. Peu m'importe ton âge, j'ai envie de beaucoup d'expériences enrichissantes et de nouvelles connaissances. Marc.
- 508 - Toi qui aime comme moi les garçons de 20-25 ans, téléphone-moi, j'en ai vingt-quatre, mon prénom est Roland...

IRENE, qui nous avait déjà écrit une lettre sympa, nous envoie cette annonce: "LESEOS; j'ai 24 ans - cherche une amie - projet de vie à la campagne, région Rhône/Alpes ou autres. Ecrivez nombreuses, je répondrai à toutes". Irène BRUN, 5 rue Théodore de Banville (5ème Etage). 42500 - Saint-ETIENNE.

Figure 1 : « Annonces », Agence Tasse, n° 5, 20 juin 1976



Figure 2 : Couverture du journal Diff/Éros, n° 1, avril 1977, 24 p.

PARIS GLH-PQ

semaine homosexuelle

cinéma OLYMPIC

10 rue Boyer Barret - 14^{ème}

Pour réfléchir et débattre avec le
groupe de libération homosexuel
politique et quotidien.

débats, films, théâtre, chansons,
expositions, livres...
débats tous les soirs à 22 h.

GLH
Info
20-21
22-23
24-25
26-27
28-29
30-31

mercredi 20/04 : les travestissements :

14 et 18 h THE QUEEN
16 et 20 h Film surprise

14, 16, 18, 20, 22 h

LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI
TAM-TAM

Pourquoi les travestis sont-ils objets de "scandale" ? Pourquoi nous
mettent-ils mal à l'aise ? Quelles interrogations soulèvent-ils en nous ?

jeudi 21/04 : rôles sexuels et rôles sociaux- convergence avec les femmes

14 et 18 h Dr JEKILL AND SISTER HYDE
16 et 18 h FLESH

14, 16, 18, 20, 22 h
OSTIA

L'éducation, la famille et l'école nous encouragent violemment dans
des rôles bien définis d'hommes et de femmes. N'en sommes-nous pas
victimes ? En tant qu'homosexuels et en tant que femmes, en particulier ?
Les homosexuels et les femmes peuvent-ils mener un combat en commun
pour leur libération ?

vendredi 22/04 : homosexualité féminine :

14 et 18 h LE RENARD

14, 16, 18, 20, 22 h

16 et 20 h KILLING OF SISTER GEORGE

JE, TU, IL, ELLE

les homosexuelles sont à l'initiative de la lutte des femmes et de
celle des homosexuels. Partant elles continuent à être niées.
Comment envisagent-elles leur propre libération ?

Figure 3 : Programme de la Semaine homosexuelle du GLH - PQ, GLH Info, n° 1, printemps 1977, pp. 31 - 32

samedi 23/04 : luttes homosexuelles :

14 et 18 h JE T'AIME , JE TE TUE 14, 16, 18, 20, 22 h
16 et 20 h SCENES DE CHASSE EN BAVIERE THE VICTIM

Mai 68 a donné une nouvelle impulsion aux luttes homosexuelles dans de nombreux pays capitalistes, et cela dans la totale incompréhension, voire l'hostilité des organisations du mouvement ouvrier. Le Stalinisme y est pour beaucoup. Qu'en pensent les organisations politiques et syndicales? Et de Paradjanov, cinéaste arménien, en prison depuis quatre ans pour "crime " d'homosexualité et pour son combat en faveur des libertés démocratiques ?

dimanche 24/04 : homosexualité latente :

14 et 18 LE SERGENT 14, 16, 18, 20, 22 h
16 et 20 LA MEILLEURE FACON DE MARCHER JEUNES FILLES EN UNIFORMES

L'homosexualité serait-elle uniquement le problème des homosexuels ? SE réfugiera-t-on encore longtemps derrière la seule homosexualité des homosexuels ? Les rapports sociaux ne sont-ils pas traversés de sexualité diffuse ? Son refoulement (armée, "louards" , "amitiés" viriles...) ne donne-t-il pas lieu à la violence quotidienne de ces groupes contre les femmes et contre les homosexuels ?

lundi 25/04 : le guetto homosexuel :

14 et 18 h L'ESCALIER 14, 16, 18, 20, 22 h
16 et 20 h PINK NARCISSUS CORNER OF THE CIRCLE

On ne peut plus canaliser les homosexuels vers les bûchers ou les camps d'extermination. Bien qu'ils ne se reproduisent pas, ils prolifèrent . Que faire ? Aménager des grandes surfaces (Tuileries), les commercialiser (boites sex shops), les cultiver (Peyréfritte), les soigner (sexologues, psychiatres) les informer (revues), les culpabiliser (paul VI, Marc Oraison), les protéger (Arcadie),...La tolérance de notre société libérale avancée ne crée-t-elle pas l'archetype du seul homosexuel "accepté" ?

mardi 26/04 : pédérastie et sexualité des enfants :

14 et 18 h LES AMIS (sous réserve) 14, 16, 18, 20, 22 h
16 et 20 h LA REPUBLIQUE SCKID film surprise

Après les femmes, les homosexuels, les enfants réclament le droit à leur propre sexualité. Les seuls adultes à en parler deviennent vite les boucs émissaires de la presse à scandales (affaire Dejager). Y a-t-il systématiquement viol dans une relation pédérastique? Quels refoulements traversent aujourd'hui les rapports adulte/enfant dans les structures sociales où ils vivent ensemble (famille, école) ? Que dire de notre enfance?

oooooooooooooooooooooooooooo

ATTENTION!!!! NOUVELLE ADRESSE DU GLH PQ

ne pas mentionner GLH PQ, écrire à G.E.R.S.
Boite Postale 11
e.75022 PARIS Cedex 01

5/6 amie CAGNIER
46 rue Perrod
69004 Lyon

17 Georges Marchais
17 Georges Ségué

Compasades,

Si je me décide à vous écrire conjointement
aujourd'hui, c'est après la publication de 2 articles : dans le Matin
du 18 octobre, l'entretien avec Jean Ristat sur le PC et l'homme
sexualité et dans Libération du même jour, dans le courrier
des lecteurs, d'une lettre du GHL d'Amiens.

Oui, je suis membre de la CGT, membre de
la C.E. de l'U.D. du Rhône et, après avoir été secrétaire gé-
néral de l'U.L. de Bron-Chassieu-Satolas, je suis actuellement
secrétaire du secteur enseignant et formation professionnelle.

Oui, je suis membre de PCF. J'ai même été
membre du bureau de section de Bron-Chassieu des entreprises,
après une démission en pleine crise de défiance nerveuse,
(ou je dois dire que seuls m'ont aidé les camarades de l'UD
et du PCF Croix-Rousse), je me retrouve à nouveau au parti
à Lyon Croix-Rousse.

Oui, je suis tout cela, mais je suis
aussi un P.D., un homo-sexuel, bref un individu hors
de la normale.

Bien que pour ma part, j'ai décidé de
me moquer des réflexions, des insinuations (je pense qu'à
l'U.D., on s'en doute car un gars avec un collier, des bagues...),
je veux vous faire part de réflexions qui ne sont pas
seulement les miennes, mais celles d'autres copains.

~~Peut-on~~ Peut-on être agéité, communiste,
et P.D. ?

Figure 4 : Courrier à destination de Georges Marchais et Georges Ségué, 18 octobre 1978, CEDRATS, Lyon, pp. 1-3

C'est ainsi que se pose la question. Beaucoup d'entre-vous
préfèrent se taire. D'origine ne nous a-t-il pas assimilés
à un produit de la petite bourgeoisie? Après les deporta-
tions nazies, c'est la mise en "Hopital Psychiatrique"
en Union Soviétique.

Alors, c'est la contradiction. Tel camarade me disait
"je ne sais si je vais rester au P.C., à la C.G.T., car la
morale officielle marxiste est offensive....."

Tel autre me disait "je ne prends pas de responsabilité
t'es, car s'ils savaient...."

Tel autre me disait "je suis d'accord avec le programme,
avec les actions, mais je n'adhère pas car je suis P.D...."

Et cette interrogation que l'on me pose "Toi, à
la C.G.T. et au P.C., comment peux-tu..."

Et cette affirmation "dorsqu'on le saura à l'U.D.,
on t'expectera...."

C'est vécu comme ça, camarades.

Mais il y a un autre déchirement
de sénateur Caillevet a fait voter au Sénat
l'abrogation de l'article 330 du code pénal.
^{et 331}

Vais-je devoir soutenir l'action de ce sénateur
centriste, que je combats en tant que militant
politique et syndical?

Seule la L.C.R., en tant qu'organisation politique,
a mis la défense des P.D. à son programme. Vais-je
devoir soutenir cette organisation politique alors
qu'elle attaque mon parti, mon syndicat?

Où vais-je lire ce que sont mes interrogations?
Dans Rouge, dans Libération.... J'aime bien Libé
pour ça, j'en prends et j'en laisse, mais rien
dans le canard de mon parti, L'Humanité, rien
dans le canard de mon syndicat, la V.D.

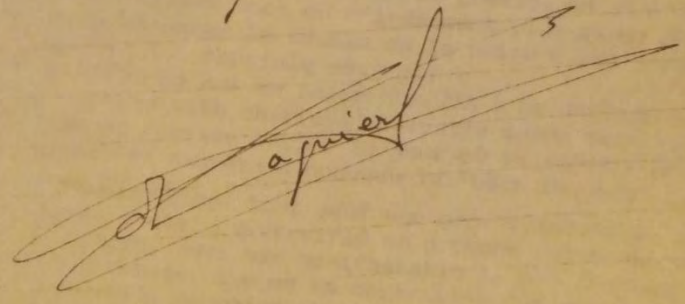
Entre ma fidélité à mon parti, à mon syndicat, entre mon adhésion-complète à leurs programmes et à leurs actions, et puis les lieux, les organisations, les journaux que parle-ou-ce que je suis : un P.D. -devrai-je-choisir?

C'est pas seulement une interrogation personnelle. C'est celle d'autres P.D. que je rencontre dans nos boîtes, nos bars, nos lieux de drague.

Que faire? Je ne sais. C'est un cri-de souffrance que je pousse, et l'attente de Jean Ristat m'a poussé à écrire ce que je pensais dire et écrire depuis longtemps. J'attends, et pas seul, ou reparses.

Amis syndicalistes et communistes.
le 19.10.77

Jaurice CAGNIER



L'amour, la merde

Merde, c'est un mot bien quotidien et dit-on, bien français. C'est un mot qui doit être utilisé souvent ailleurs et de la même façon. Je ne connais que "shit" en anglais, vous viendrez pour d'autres traductions, on en discutera.

SOLE, c'est bien connu aussi, on l'entend à longueur de journée comme: "approche que je te casse le cul". Réfléchissons un peu et voyons pourquoi on en veut tant à l'appareil terminal productif de merde, l'ANUS et à son produit, la MERDE, ou plus précieusement "les excréments". L'action aussi exprime le dégoût, le mépris: "TU ME FAIS CHIER".

C'est incroyable l'importance qu'on donne aux matières fécales (autre mot savant pour dire: "MERDE").

Et quand on parle de politiser le quotidien là on le vient.

Qui ne se sent pas concerné? Chier est-ce seulement naturel?

L'acte de chier n'est-il pas conditionné par le milieu ambiant?



LA SOCIALIZATION DE LA MERDE, C'EST SA SEPARATION, SON EXCLUSION.

Séparation spatiale: on ne chie pas n'importe où, c'est curieux de constater que dans les camps de concentration nudistes, le seul endroit caché soit les WC. L'acte de chier est un acte honteux. C'est un acte privé parce que privé de plaisir. Dans une société où tout est rentabilisé et où le temps nous est compté par le capital, c'est un acte vite fait "bien fait". On chie comme on jette quelque chose aux ordures. On ne se caresse pas l'anus mais on se torche le cul avec du papier toujours plus hygiénique...



Si on ne chie pas n'importe où, on ne chie pas n'importe quand, on se retient. Le bourgeois a horreur de l'exubérance. Entre gens "bien" on ne dit pas "je vais chier". Entre jeunes, on le dit d'une manière effacée ou méprisante.

L'acte merdique est un acte culpabilisé et, par là, devient une fixation plus ou moins grande. La merde, c'est pas seulement une obsession verbale. Au propre, comme au figuré: c'est SALE. Dans un monde manichéen, la merde fait peur: elle fait partie du mal, du sexe, du sale. C'est une chose à abattre dans un cadre aseptisé, sur un siège de faïence à vous glacer les fesses et vous mortifier le corps entier par un froid qu'on croit stérilisant. Maîtrisez votre corps, dominez-le, faites du sport, de la gymnastique.

Ou si vous ne vous en sentez pas capable, faites-le dominer, acceptez les ordres de la publicité, ceux des phallos (garçons ou filles): "couche-toi là, je fais le reste".

Dans le 1er cas, vous avez

Figure 1 : « L'amour, la merde », Bulletin des GLH province, n° 2, janvier 1977, pp. 24 - 25

Dans le 1er cas vous avez plus de chance d'être constipé (régulièrement ou de temps en temps).
 Dans le 2°, "d'attrapper" la diarrhée, on est dans la merde jusqu'au cou, on se fait chier, on est dans une situation qui ne nous convient pas, une situation qui nous domine. Ce n'est donc pas les médicaments (dont les consortiums pharmaceutiques en sont les plus grands profiteurs) qui régleront l'affaire.
 C'est le changement radical d'une société qui règne sur la terreur anti-sexuelle, sur la peur d'être dominé. Éprouver du plaisir anal par la merde ou tout autre moyen (sodomie) est rejeté comme l'est encore celui de faire l'amour pour le plaisir, se branler pour le plaisir.



On ne chie pas non plus n'importe quoi. La MERDE n'est pas absolue mais relative à ce que l'on mange et donc à ce qu'offre une société donnée. Dans une société où les choses les plus indispensables sont les plus coûteuses, où l'expression "pain complet" indique que les autres ne le sont pas, où désirs et besoins sont confondus pour détraquer un corps de moins en moins résistant aux colorants, émulsifiants, conservateurs de toutes sortes. Il y a donc merde et merde suivant la nourriture qu'on nous impose: le choix alimentaire est un leurre. On ne chie pas n'importe quoi, on ne chie pas non plus n'importe comment.

DIARRHÉE et CONSTIPATION ne relèvent pas toujours ni seulement d'une plus ou moins mauvaise nutrition? L'air constipé n'est pas un air naturel ni un comportement individuel pour ou contre lequel il n'y a rien à faire dans le respect des différences; le droit d'être différent est souvent le droit de proclamer son infirmité spécifique, de la vivre en toute liberté pour éviter de rendre responsable la société qui les fabrique.

La CONSTIPATION c'est la rétention de la merde. L'air constipé c'est la rétention de tout. Dans la vie, il faut savoir se retenir: c'est le leit-motiv de toutes les institutions-laminaires. Et si on prenait plaisir à chier!

Et si on jouissait on emploierait déjà le terme différemment.

PRENDRE PLAISIR A LA VIE, C'EST AUSSI PRENDRE PLAISIR A CHIER.

Il faut réapprendre à chier, à sentir avec volupté la merde nous glisser du gros intestin et non la pousser comme quelque chose de gênant.

Le plaisir anal est une jouissance dont l'homosexualité n'a pas le privilège. On le rejette comme quelque chose de pervers aux boucs-émissaires que sont les pédés alors qu'il est largement pratiqué chez les dits "hétérosexuels".

Alors, si un gars qui se fait enculer, c'est un pédé, que dire de la fille? La, il n'y a pas d'étiquette, parce qu'on ne veut pas réprimer: le rapport est entre un gars et une fille: il est NORMAL.

Surtout quand il s'agit de préserver la virginité de la fille. Hymen sacré. Sacré hymen.

De toutes façons, la femme étant considérée comme moins que rien c'est à dire comme de la merde, qu'elle soit dominée, pénétrée par le vagin ou par l'anus, c'est du pareil au même, elle reste dans son rôle d'éternel féminin. Elle ne trahit pas une virilité que le pédé, lui, en tant physiologiquement homme, se devait d'assumer.

Aurait-on cru la merde si féconde? Elle n'est pas toujours mal perçue:

Il paraît que cet article est CHIE. Qu'en pensez-vous?

GRUPE DE LIBERATION HOMOSEXUEL
 (G. HERPIN BP 77 13607 AIX EN PROVENCE)

Mars 77

Salut!

Aucun texte ne peut être considéré comme purement intellectuel puisqu'est le produit d'une réflexion sur notre vécul (.....)
(Le texte qui suit) constitue la base de notre développement actuel. Produit d'éclatement ou plutôt d'une déformalisation de notre groupe.
Les contradictions devenues antagoniques qui se cachaient dans la polarisation organisationnelle deviennent non antagoniques par vives discussions qui ont permis tant bien que mâle de ne pas présenter la liste aux municipales (j'allais écrire "homosexuelles")
Il a été écrit courant janvier. Il sera sujet à de plus amples développements dans une revue ou bouquin qu'on compte envoyer très bientôt.
S'il n'y avait qu'un texte à inscrire dans le bulletin ce serait celui-là :

« MAIS VOUS ETES SECTAIRES!!!

NON, NOUS SOMMES INTOLERANTS!!!

OUI, au GLH nous sommes intolérants: on ne veut ni se faire tolérer, ni tolérer l'hétérosexualité.

L'hétérosexualité ??? Hé oui, vous avez bien compris!!!

C'était trop facile de dire "A BAS LA FAMILLE". C'était pas assez radical. Fallait y venir pourtant, mais... on n'osait pas. Qu'on fouille la famille et l'histoire, c'est bien le rapport homme-femme qui est à l'origine de la maladie. C'était dur à y venir parce que, nous les homosexuels, on est pas très nombreux à se proclamer comme tels et à essayer de le vivre autrement que par des modèles hétéros. Et donc faible numériquement (on s'accrochait encore d'une manière hétéro au nombre, à la quantité) on taisait la répression de cette falotcratie libérale, de la sympathie raciste de ces tenants du droit à la différence. Ils soutenaient notre lutte homosexuelle. Quelle panacée!!! Merci mécènes!! Merci parce qu'on a plus besoin d'eux: on est devenus intolérants et tant mieux. Quel soulagement de ne plus être les tapettes qui attireraient les souris, ni les menie grégoire es problèmes de couple.

Et comment toucher la masse, direz vous avec des attitudes pareilles? Eh bien qu'elle se touche elle même la masse et qu'on n'en parle plus. Mais vous aussi êtes aliénés. Eh si forcément puisque vous existez! Alors qu'on ne se dise pas féministe si on n'est pas lesbienne avant tout, ni révolutionnaire si on n'est pas homosexuel. C'est même pas la course à l'orgasme le plus radical parce que l'orgasme est une notion hétéro aussi c'est la seule solution pour vivre et rencontrer vraiment des gens, c'est de (dé)composer des relations avec des personnes de son sexe. Cela fait des milliers d'années qu'on a construit l'homme et la femme pour qu'ils n'aient jamais aucune relation entre-eux, c'est pas du jour au lendemain que ça changera. Alors, qu'on ne nous parle pas non plus de rapport homosexuel (en gros de non domination) entre hommes et femmes; c'est à peine chez les homosexuels qu'on peut percevoir un tant soit peu la volonté de s'assumer.

Parce qu'évidemment, tous les corps aspirent à se retrouver eux-mêmes, à se connaître, à voir comment ils ont été réprimés et comment ils peuvent se restructurer en vue des rapports homosexuels, les quels sont actuellement amorçables dans les relations homme-homme et femme-femme mais qui ne seront pleinement réalisées que dans une communauté sans distinction ni de sexe ni de classe, une communauté qui n'a de nom d'homosexuel que pour l'instant présent (aucun terme n'a cette efficacité

.../...

Figure 2 : GLH Aix en Provence, GLH Info, n° 1, printemps 1977, pp. 7 - 10

stratégique ni n'exprime mieux un réel désir de destruct(urat)ion totale et radicale.

Tout notre corps aspire à cette homosexualité mais l'hétérosexualité, ce seul modèle, bloque tout. Les gars refusent leur homosexualité en se jetant sur la première fille venue à qui il n'a pas de mâle à faire de déclaration d'amour toute prête. On baise la fille et on fait l'amour sans baiser avec les garçons. Rapport génital avec les nanas, comme ils les appellent et rapport tendre de franche camaraderie virile entre mecs, dans les bars, clubs, corporations, etc..., autres lieux masculins où on aime parler pour ne rien dire parce que le principal, c'est pas de causer mais d'être ensemble. Quand ce comportement frise l'indécision, que le gars s'affirme hétéro en se balladant avec une fille-alibi alors qu'il désire consciemment ou pas des garçons, on appelle ça de l'hétéro-homosexualité. L'inverse : l'homosexualité-hétéro (l'homohétéro), c'est celui qui ne peut assumer de rapports avec les personnes de son sexe que d'une manière hétérosexuelle (tant il est vrai que la sexualité dominante est celle de la classe dominante), c'est à dire dans un rapport sadomasochiste affectif, sexuel, économique, où seul le sexe compte (phallogocritie génitale), où seul le sexe manque (amour romantique, mysticisme, amour de la patrie, du travail...) = rapport castré = non-rapport; rapport aussi où la pénétration est considérée comme essentielle, lieu de pivot du fonctionnement des rôles masculin et féminin. Ces rôles peuvent ne pas être fixés chez un personnage et le rapport de pénétration peut s'inverser mais toujours au détriment d'une érotisation du reste du corps à l'unique avantage de maître Phallus. Il s'agit ici d'homosexualité virile souvent accompagnée de misogynie et par là participant de l'hétérosexualité non plus dans le rapport "homosexuel" mais dans le rapport des deux homosexualités homme et femme ou de l'homosexualité masculine et des femmes (Grèce antique)

ETRE HOMOSEXUEL =====

Quel comportement homosexuel dans ce monde hétéro qu'on est amené à contacter inéluctablement ?

Se mettre du côté des femmes contre l'homme en faisant également une différence préférentielle suivant la classe dont ils sont issus et la façon dont ils la reproduisent encore ainsi qu leur aptitude à évoluer dans le sens homosexuel.

De toutes façons, cette problématique relationnelle forcée tourne autour de la politique suivante :

Les hommes au/vers un GLH ou au pilori
Les femmes ensemble dans un MLF,

en faisant bien comprendre aux hétéros de bonne volonté qu'un groupe antiviril est impossible vu les deux seules issues auxquelles il aboutira

-les hommes acceptent leur homosexualité et forment un GLH

-ils ne l'acceptent pas et se télescopent en conflits insolubles.

SI LA LUTTE FÉMINISTE ET LA LUTTE HOMOSEXUELLE ont paru jusqu'ici solidaires sans qu'aucun approfondissement réel d'analyse de ces rapports aient été fait, il ne faut pas nier les contradictions inhérentes. A savoir en particulier que l'hétérosexualité féminine, c'est à dire la quête du phallus et ses substituts est à combattre et détruire comme anti-homosexualité.

Chez les lesbiennes également, il faut noter une méconnaissance de l'homosexualité masculine, par le rejet systématique du sexe masculin, dû en particulier à une conception individuelle de la société : si l'individu est formé des relations sociales, il est formé de l'hétérosexualité; ce n'est pas tellement le mâle qu'il faut combattre mais les relations qu'il entretient avec la femme. On l'atteindra ainsi plus radicalement lui et ce que nous, nous avons intériorisé de ce système.

Plus proche du féminisme dont il est même "l'avant-garde" le mvmt homo-femme est différent du mvmt homme et ne peut donc être mené ensemble en permanence. Les répressions sont spécifiques et ce qui peut paraître "révolutionnaire" d'un côté peut paraître "réactionnaire" de l'autre. Ex : la revendication homosexuelle masculine de la perte du sacré de l'anus par la pénétration peut paraître phallo pour une lesbienne alors que c'est l'anus mâle qui est le symbole de la propriété privée et le resserrement des sphincters, l'origine du comportement masculin.

Egalement, le travestissement, mâle (compris souvent comme relevant toujours

d'une aspiration à s'identifier à la femme aliénée.

Approfondir ce sujet serait donc souhaitable et renforcerait certainement des mouvements qui luttent pour une même société, en leur faisant quitter une solidarité formelle pour une solidarité réelle.

L'HOMOSEXUALITE EST AUSSI UN COMPORTEMENT et une vision du monde et non une simple attirance pour les personnes de son sexe. Ce terme d'homosexualité recouvre en fait un rapport hétérosexuel entre garçons ou entre filles, forgé qu'il a été ce mot par des "scientifiques" bien incapables d'autre chose.

Aujourd'hui, la nouvelle définition n'a plus rien à voir avec celle-ci puisqu'il ne s'agit plus uniquement d'actes sexuels même s'il s'agit aussi d'actes sexuels. Quand les hommes s'aiment, tout le monde récolte sauf les hétéros. Se chercher femme sans homme. Se chercher homo sans hétéro. Identité. Se retrouver. Être bien dans SA peau. C'est la recherche du non-rôle, ailleurs, dans l'encore innomable et c'est bien. Dans le non-dit non pas parce qu'inavouable mais parce que non appréhendable par le verba (-sexe-hétéro); alors le champ politique occupe les termes et les détourne. C'est l'endroit où on crie, où on pleure, où on chante, parce qu'on ne peut pas faire connaissance, c'est l'endroit aussi qui n'est pas une bouée de secours mais au contraire le lieu où on est amené par une substantielle liaison-libération individuelle aboutit à l'expression sociale de ce que l'on vit. Consciemment ou non cette vie devient provocante et inadmissible, irrécupérable par le seul fait de son inaltérabilité. Si la tête peut être atteinte d'amnésie, le corps se souvient plus facilement.

L'ACTION D'UN GLH c'est donc autant une catharsis (défoulement) régénératrice. C'est à dire qu'on s'y fait plaisir et qu'on y assume ses aliénations pour pouvoir mieux les détruire en réfléchissant dessus les situer dans cette société, voir comment et pourquoi elles se reproduisent, y faire opposition et créer quelque chose d'autre. Le g.l.h doit donc être le produit de rencontres authentiques et il faut constater qu'à Aix, si les gens se réunissent régulièrement et se penchent sur des problèmes qui leur sont propres, ils ne se sont que rarement rencontrés et peut-être jamais. Aussi à quoi n'ont jamais servi ces prétentions de statuts, d'affichage, de tracts etc... qui ne peuvent être que de l'activisme puisque non-issues de relations vraies. L'activisme-défoulement n'est crédible que s'il est un aspect des relations individuelles et non une fuite exclusive donc une récupération. Ici, il est nécessaire de relire la dernière page du Fléau Social n° 3 "Mai 73" :

"TOUS CEUX QUI VEULENT AGIR PARCE QU'ILS EN RESSENTENT OBJECTIVEMENT MAIS AUSSI SUBJECTIVEMENT LA NECESSITE, TOUS CEUX QUI REFUSENT DE RESTER PASSIFS SANS TOUTEFOIS ACCEPTER LE MILITANTISME, DOIVENT COMMENCER A ETABLIR DES LIAISONS ENTRE-EUX ET SE SOUTENIR MUTUELLEMENT. DIRE CA, C'EST PARLER D'ORGANISATION. IL FAUT DES MAINTENANT DEVELOPPER DES CONTACTS EN ESSAYANT D'ARRIVER AU MAXIMUM D'ACCORD PRATIQUE ET THEORIQUE. S'ORGANISER VEUT DIRE AUSSI LUTTER CONTRE LE FETICHISME DE L'ORGANISATION. ON NE VIENT PAS REJOINDRE DES "CAMARADES" POUR SE RECHAUFFER, POUR ACQUERIR UN LABEL, MAIS POUR DONNER PLUS D'EFFICACITE A SON COMBAT QUOTIDIEN CONTRE LE SYSTEME. UNE ASSOCIATION DE COMMUNISTES NE PEUT ETRE EN AUCUN CAS L'ADDITION DES FAIBLESSES DE SES MEMBRES, UNE CONCENTRATION D'IMPUISSANTS. ON NE PEUT CREER DES LIAISONS QU'ENTRE DES PERSONNES QUI ONT QÇQ A SE DIRE ET A FAIRE ENSEMBLE"

A partir de ~~xxxxxx~~ là, le GLH devrait être un centre de rencontres non formel, là où les réunions ne devant être que des points de repères et non la polarisation de l'activité du groupe, là où tout se dit, où tout se fait parce qu'il a été constaté maintes et maintes fois que rien ne s'y disait et que ce qui s'y décidait ou faisait n'était que l'expression de l'ATTENTISME : on ne peut rien faire ensemble, alors, recrutons, et on verra avec les nouveaux

FAIRE CE QU'ON A ENVIE AVEC LES GENS AVEC QUI ON SE SENT BIEN.

Ce pourrait être du spontanéisme idiot. Cela n'en sera pas à partir du moment où on tient compte de ce que l'on sait des désirs immédiats, souvent dirigés vers le néant, l'impasse et la consommation-consumation. Ce serait du spontané amené par un vécul en voie de désaliénation, un spontané réfléchi. Disons situé constamment, toujours critiqué et remis en cause par les autres éventualités de rencontres. Cette multiplication des rapports sociaux, un peu forcée (n'ayons pas peur d'un minimum de forcing puisque de toutes façons, le non-rapport nous est imposé par cette Sté hétéro), devrait amener, vu de l'extérieur un rapport de force en faveur d'une transformation sociale.

Rapport de forces volontaires d'opposition pour imposer par la violence la suppression effective de repressions particulières (aménagement de la survie pour ne pas crever en la détruisant), rapport de force de fait par la seule existence de noyaux affectifs inébranlables puisqu'à peine concevable par les perspicaces des tenants de ce système mortifère.

PRATIQUEMENT, de ce groupe de rencontre homosexuel, devrait fuser des tas d'actions sans qu'elles puissent être signées du simple sigle GLH, sigle totalitaire puisqu'en fait ne recouvrant aucune réalité unitaire.

Le sigle GLH n'a toujours été imprimé que sous la pression de quelques personnes influentes. Influence continuellement cachée par la croyance étonnamment maintenue en la démocratie : la loi de la majorité, celle des compromis. Qu'on achève donc ce mythe de la représentation par un groupe, un tout sécurisant, puisque ce tout n'existera pas immédiatement, qu'on admette notre division, qu'on l'exploite et qu'on épuise sa richesse jusqu'à créer une situation de recouvrement de notre totalité. MAIS PAS AVANT! Libérons notre imagination-crédation homosexuelle et laissons toutes ces illusions hétéro aux hétéros. Voyons nous tels que nous sommes, élaborons notre identité homosexuelle en détruisant le carcan hétéro qui nous maintient encore trop languissant. L'aspiration au nombre masque encore la peur de nous changer qualitativement.

Enfin les attitudes de condamnation, moralisatrices et idéalistes ne peuvent être justifiées par la lassitude qui résulterait de la répétition constante des mêmes arguments contre l'hétérosexualité. Cette réitération montre uniquement la paralysierelationnelle et, somme toute, l'existence d'une nouvelle cuirasse caractérielle formée "volontairement" contre un système, cuirasse nécessaire uniquement s'il se passe qqc à l'intérieur. Sinon c'est la mort qu'on défend et donc rien puisque c'est la vie dont se nourrit l'autorité vampire.

PRATIQUEMENT c'est donc se mettre en situation homosexuelle dont il s'agit et non pas attendre désespérément le PCR (Prince Charmant Révolutionnaire), LA Relation, avec une multitude de rrrrrrrrrrr de la rrrrrage du désirrrrr rrrrrrrongeant son frrrrrein; jouir d'une pratique pas tout à fait aliénée puisque conscientisée et grevée des illusions qu'y avait afféré le système. Consommer non pas pour consommer mais consommer pour survivre. L'illusion serait de croire ne pas être traversé dans son corps même par le commerce. En aucun cas il ne peut être question de culpabiliser ces rapports inévitables et nécessaires, ni de les cacher. Les exposer au grand jour serait même profitable dans la mesure où peut être efficace la mise en spectacle de la misère.

Donc, NON AU ROMANTISME REVOLUTIONNAIRE, NON AU GAUCHISME

NON A L'IDEALISME HOMOSEXUEL

ON PEUT ETRE HOMOSEXUEL ET MATERIALISTE, c'est à dire

DES SITUATIONS hooooooooooooo ooooooSEXuelllllllllleeeeees, ' ?
CrEER

(.....) Encore une petite note : si les positions des autres GLH restent celles qu'elles sont, il n'est pas pensable qu'on soutienne de tels réformismes que ce soit par une manifestation du 1er mai ou une rencontre nationale quelconque.

Il a été adopté à l'unanimité et dans l'enthousiasme que le GLH d'Aix s'intitule désormais GLH-Tendance homosexuelle (pour se démarquer des autres GLH qu'on dénommera sans volonté de figer "groupe de libération de l'Hétérosexualité")

(....)

Lu et approuvé par le GLH-tendance homosexuelle.



Figure 3 : Couverture de L'ostéomatéopate, mars 1979, fonds Michel Chomarar, Bibliothèque municipale de Lyon

GAI-CENTER ?

Un an déjà.....Les bulldozers de la S.E.M.I.R.E.P rasaient la "Maison Gay-té".

Je me souviens.....

Au printemps 77, quelques pédales radicalisées eurent l'idée de s'approprier par elles-même des espaces autonomes. Vu l'état de nos finances et la législation sexiste du logement, nous avons immédiatement pensé à un squatt.

Cela ne s'est pas réalisé sans mal: des copains cherchaient à louer et en vain, depuis deux ans... un groupe d'homosexuels... vous pensez!

Une copine à nous squattait dans le 14^{ième}, elle repéra une boutique vide rue perceval... Un pied de biche, un verrou....

Le GAY-CENTER était né !

.....Les Pédés, les lesbiennes y sont venues tout de suite... Euphorie collective pour aménager cet espace; peinture des murs pastelle, décoration des vitres, disques, coussins, tentures.....

En Juin et juillet, deux personnes au moins y couchaient tous les soirs pour garder le squatt dans le cas d'une intrusion policière ou d'une intervention sauvage de la S.E.M.I.R.E.P (société de reconstruction) pour nous expulser.

Des personnes extérieures au G.L.H passèrent : étudiants, prolos, zonards du quartier, voisins, squatters, junkies... et même quelques clients du Sheraton voisin! Mélange dissemblable et détonant / se découvrir, se parler, s'aimer / lutter ensemble par delà les barrières sociales et politiques.

La réaction des habitants fut très cool dans l'ensemble. Le XIV^{ième} a toujours plu au pédales radicales car elles y possèdent un peu de leur histoire (semaine de l'Olympic, éléphant rose). Nous avons pris part à ses luttes lors de la campagne contre la radiale vercingétorix.

La première motivation de ce squatt était d'avoir un lieu complètement à nous pour se retrouver ensemble hors du voyeurisme hétérosexuel et mettre en commun nos énergies pour tisser des réseaux de Luttés et d'Amours.

Une ambiance très déliée / psychodrames / fêtes speedées / flips / diners / thés-discussions / soirées planantes / nuits disco / trip sexe.....

En Septembre, revenues des U.S.A Le SQATT est vide et délabré....

Vitres cassées... Deux Bous mixtes eurent lieu avec succès, puis ce fut la débandade à cause du froid, du sordide, des énergies retombées.....

Le GAY-CENTER était mort !

Pablète de Choke

Figure 4 : « Gai - center ? », EntreCha, n° 2, non daté, p. 12

JOUONS

JE SUIS
CANDIDAT.



NOUS SOMMES
QUATRE MILLIONS
EN FRANCE.



AVEC LA
PROPORTIONNELLE
NOUS SERIONS
TRENTE DÉPUTÉS.



TRENTE DÉPUTÉS
CANARDS?



MAIS NON, VOYONS,
HOMOSEXUELS!



DE MON TEMPS
ON LES METTAIT
AU FOUR!



aux élections avec les

PÉDÉS!

Figure 1 : Affiche pour les élections législatives de 1978 par Copé

LE MASSACRE DU FESTIVAL HOMOSEXUEL DE LA PAGODE. LA RIPOSTE.

Du 18 au 31 Janvier 1978, se déroulait à Paris le Premier Festival Homosexuel International de Cinéma Homosexuel à La Pagode, programmé Par Lionel Soukaz et animé par le GLH, le Groupe de Libération Homosexuel. Or le Jeudi 26 Janvier une lettre émanant directement du Ministère de la Culture et de l'Environnement interdisait à ce festival la projection de dix-sept films, sans visa de censure, fait sans précédent depuis Pétain. La création homosexuelle et l'atteinte à l'expression culturelle se trouvaient muselées et le festival mis financièrement en péril. Cette interdiction fut immédiatement complétée par l'occupation tout le long du festival de la cabine de projection de La Pagode. Cette intervention gouvernementale ne pouvait donner libre cours aux tentations d'attentats de la part de groupes fascistes.

Vendredi 27 Janvier une vingtaine de fascistes armés casqués et masqués attaquait La Pagode, où se trouvaient deux cents personnes. Bilan: cinq hospitalisations, 50000F de dégats et 5000F, la recette de la journée, volés.

Ce panorama se complétait le lendemain par dix interpellations dans la rue Saint-Anne dans la nuit de samedi à dimanche, d'homosexuels venus protester dans cette rue homosexuelle contre les deux répressions précitées.

Une première protestation s'élevait de la part de nombreuses personnalités, "contre les mesures de censure prises par le gouvernement contre le festival homosexuel et les agressions fascistes visant à interdire les candidatures homosexuelles prévues pour les élections législatives de Mars 78", pétition signée par Michel Foucault, Rémi Deroche, Ellenstein, Bernard de Frémenville, François Chatelet, Ruy Nogueira, Guy Gilles, Gabriel Matzneff, Henry Dougier⁺, André Granou, Nicole Eizner, Olivier (+: Directeur de la revue "Autrement") Revault d'Allonnes, etc Par ailleurs, un appel large de soutien au principe de droit de candidatures homosexuelles aux élections (voir au verso) circule. Une première vague de signatures a été ci-contre arrêtée.

BnF
MSS

.../...

Figure 2 : « Le Massacre du festival homosexuel de la pagode. La riposte », non daté, NAF 28675, boîte 24 « Sur le mouvement gay », Bibliothèque nationale de France, Paris

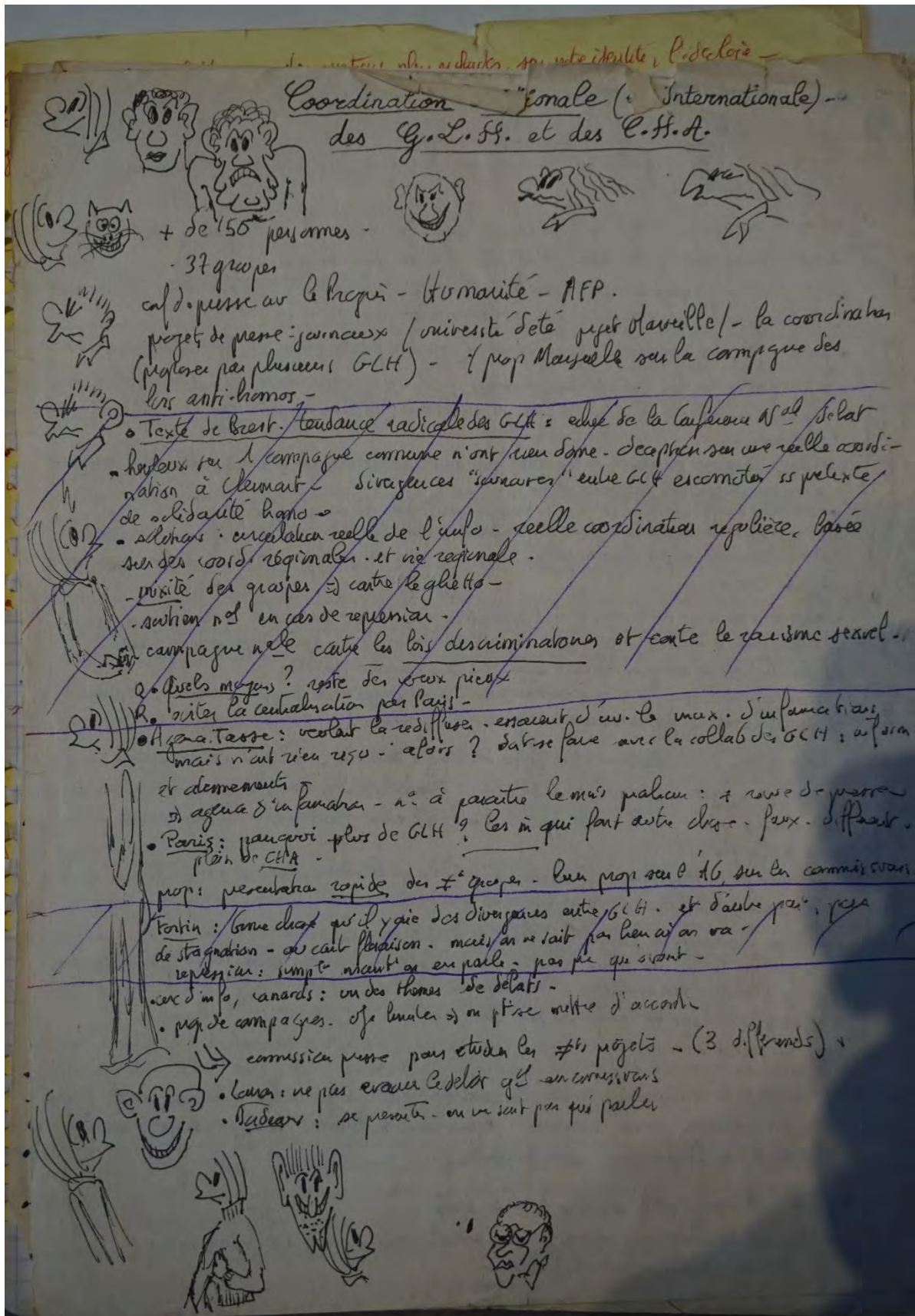


Figure 3 : « Coordination nationale des GLH et des CHA », non daté, NAF 28675, boîte 24 « Sur le mouvement gay », Bibliothèque nationale de France, Paris

GAY-WEST

n°1 / 4F

Journal homosexuel
de l'OUVEST
avril-mai

DIFFERENCE

rose

Ne partez
plus à la
recherche
de
l'information



Figure 4 : Gay West, avril - mai 1979, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

Fil Rose

N. 1 Avril 78 -

bulletin d'information du GLH
de M^A RSEILLE.

ins crire sur nos
ca lepins:

§ tous les lundi :

collectif du GLH
au C.O.R.P.S. 41 rue
de la Palud
à 20h.

§ tous les mardi :

les commissions se
tiennent au C.O.R.P.S.
14h.

§ tous les vendredi

Assemblée générale
du GLH
petits gateaux -bois-
sons.
au C.O.R.P.S.
dès 20h...

§ le 21 Avril, à la
sa lle Ma zenot (à
confirmer)
GOGO et son orchestre
animeront une soirée,
on est invité, nom-
breu/ses.

§ le 23 avril

PIC UE NICUE GLH
à ux blockhaus de
Cellelongue.
tout le dimanche.
des 12h

sangria sur place
apporter 2 pique ni-
que par personne
pour les non prevenu
es.
y à ppeier diligemment
de bouche à oreille
tenue estivale dé-
mente de rigueur ...

le PED'OC est peru
(journal glh) à dif-
fuser partout.

le festival cine ho
mo reporté en Mai.

)))) ce bulletin sera mensuel, composé par le collectif du glh.
il a pour but d'INFORMER tout le monde sur les activités
du GLH, des commissions, des un/es des autres.

bulletin de liaison il permet aussi que ceux qui ne veu-
lent ou ne peuvent pas venir à tout ce qui se fait, puis-
sent pourtant se tenir au courant et prendre part à ce par
quoi ils se sentent concernés.
A cet effet en donnant son adresse à Michel, Alain ou Jac-
ques on peut recevoir le bulletin à domicile.

il sera d'autre part à disposition au local.

.....
comme vous le savez,

..... le glh se reunit en AG le vendredi...
par commission de travail le mardi, tandis que le collectif
se reunira désormais le lundi. VOI
sions existantes et ceux à qui ont peut s'adresser.

FINANCLS ; Alain, Jean Pierre, Remi, Alain, Jacques, Arthur...
collecte des cotisations (50f/mois si possible).
gere le budget, établit les previsions etc...

VECU : Clement, Emile, Guy, Gogo, Jpierre...
On y discuté de soi, de nous, rêves fantasmes realite..

Action-Publique: Jacques, Alain, Jpierre, Hubert, Roland, les 2 Meu-
rice, Bernard des fourrés, Raymond, Gilbert...
Reflexion sur le "milieu" homosexuel, comment agir en di-
rection de ce "ghetto" (lieux de dragues, boites) etc
preparer des interventions du GLH dans les MJC etc...

Festival-Cine: Roland, Maurice, Guy, Raymond... prepare un festival
de cinema homo au breteuil pour Mai.
4 Grands films feront la base de 4 debats à preparer en
groupes par theme...
Action centrale du GLH au budget eleve: 7 000f. D'où la
Double cotisation demandée ce mois ci ...

FILM GLH : Jean-Paul, Maxime, arthur? Guy? Gogo? Roger
Un film du GLH en preparation. La sequence Jpaul-Maxi
est en route. Quant au reste ?

DIVERS : groupe photo Roger Voca lises Remi
crochet Jeanluc Minou : Pierre
Mouvements du Port : La Coulus ...

.....
C O T I S A T I O N S : rappel rappel appel rappel appel
notre budget mensuel de 1500f doit etre DOUBLE ce mois ci si
nous voulons auto financer le festival de film homo de Mai.

DOUBLE COTISATION demandée, plus pour qui peut.... IMPORTANT
decide en / C solennelle...
tevp

Figure 5 : Fil Rose, n° 1, avril 1978, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 2

LE PIQUE NIQUE A CALLELONGUE

--- 23 Avr il. ---

Ca llelongue ce sont les blockhaus au bord de la mer que vous connaissez tous. Les pédales s'y dorment et draguent avec la complicité des flots bleus et du vent taquin! C'est un "classique" du milieu homosexuel de Marseille. On y drague on y drague". D'autre part le GLH a besoin en ce printemps d'un peu de hâte et de rencontres. Dans le cadre de la commission "action envers le milieu homo" il a été proposé ce pique nique LARGEMENT APPELÉ AUTOUR DE NOUS, invitons, invitons sur tous les lieux dont nous avons l'habitude invitons largement les pedes et les homosexuelles à revêtir qui capeline qui sombrero et bottes de cuir... Il y aura aux frais du glh une sangria, aux frais de chacun/e de quoi manger... Une invitation sortira disponible au local, qu'on mettra sur les tables au Cancen et à La Mare au Diable, qu'on donnera à Sebato, Borelly et...Callelongue évidemment d'ici là.

Disponibles au local les 2 premiers numéros de GAY PRESSE.

Le no 1 du PED'OC doit sortir sous peu, on le sort à plusieurs centaines d'exemplaires, afin de le diffuser largement autour de nous, essentiellement en direction des homosexuelles et homosexuels à qui il s'adresse. se fournir au local.

GLH C/o COPPS 41 rue de la Palud 13001 Marseille

DEBATS A AVOIR :

- sur le premier Mai, defile-ton oupa s? avis partages pour le moment. le prochain collectif va essayer de voir la question pour qu'on en discute sérieusement un vendredi rapide.

- sur le film du glh, il est envisagé une souscription pour le financer, suite à la décision prise en ag de centrer l'effort financier sur le festival de film au lieu de sortir le journal en offset et le film GLH tout de suite.

- sur un appel à rencontre régionale des GLH du Sud dans la perspective d'une sorte de marche à Paris en juin de tous les GLH contre les lois anti-homo et pour le droit à l'homosexualité.

- On a participé avec autorité au festival pasolini du breteuil. Roland Raymond Roger ont même produit un montage. - La Canebière fut en emoi à plusieurs reprises: on y tournait la super production du GLH, Maxime en star. - Bon mot de la secrétaire à qui on parlait de son sex-appeal (chut), dangereux dit-elle, voyez ce qui est arrivé à ce pauvre cloclo." Elle a du coeur! - Le bruit court qu'on a animé un débat (devinez sur quoi) à l'école normale d'Aix en greve.

Groupe de liberation des HOMOSEXUELS/LFS

LE COLLECTIF

il se reunit donc tous les lundis. il a pour but la coordination de nos activités pour éviter l'éclatement en commissions, groupes etc...du glh.

Il lui faudra éviter quelques écueils, ainsi de prendre des décisions à la place de l'AG du vendredi, de discuter en son sein de questions importantes à FOND, vidant ainsi de sa substance le débat du vendredi.

Il lui faudra surtout veiller à coordonner nos activités: éviter que des commissions par des décisions cumulées ne nous lancent dans l'activisme, ouvrir à ce que le rythme du GLH soit compatible avec notre nombre et le côté rencontre indispensable. Centrer la vie du GLH sur un objectif à la fois et pas trente six mille...

S'efforcer SANS SE SUBSTITUER que nos décisions soient suivies d'effet et que soit effectivement fait ce qui a été décidé.

Être un collectif portant à plusieurs un point de vue d'ensemble du GLH... VITE FAIT SUR LE CA 7 :

* On a violente & moralement - le bon docteur Amoroso qui présente sa defecation monstrueuse à la librairie Flammarion. Le bête se révèle telle, au-delà de nos espérances: elle éructe, se livre presqu'à des voies de fait sur nos faibles personnes et vaît à propos de nos infirmités. Mémorable: son bon mot sur les sphincters de notre présidente, lancé parmi les vapeurs sataniques de nos boules puantes. on y était une bonne quinzaine.

Gai 79

Université d'été Homosexuelle

Marseille 23-28 juillet 79

Lundi 23-07	Jeudi 26-07
Accueil à partir de 10h (salle St Georges)	Pique-nique à la Calanque de Sugiton
17h30 Meeting d'accueil et d'info. (St Georges)	20h Soirée Internationale - forums - salle St Georges
22h Nuit du Cinéma homo (Ciné Breteuil 120 Bd Notre Dame)	Vendredi 27-07
	salle des Antiques et Cour d'Honneur St. Charles
	14h-18h Spectacles
	18h Conférence débat avec D. Guérin
	22h. Perverses, Happenings, Bal -
	Samedi 28-07
	op. médi. Bilan. Carrefours. Cai. St Charles
	18h: Manifestation sur la Camébière
	22h. Gala pour les droits et les libertés des homos. (salle polyv. du Marban)
Mardi 24-07	
Pique-nique aux îles du Frioul	
21h Spectacles salle St Georges	
Mercredi 25-07	
17h: Conférence Arcadie	
18h30: Table ronde sur la presse homo	
21h: Forum sur les droits et les libertés - salle St Georges	

Inscrivez-vous!

Renseignements:
GLH % CORPS 41, Rue de la Palud, 13001 Marseille

Figure 6 : Affiche pour l'Université d'été homosexuelle de juillet 1979, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

Paris le 24/8/79

Après la décision à Marseille de lancer le Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuel (CUARH) et d'organiser fin septembre une campagne nationale contre les interdictions professionnelles pour homosexualité, les CHA avaient été chargés d'organiser une rencontre nationale les 29 et 30 septembre pour lancer cette campagne.

Elle devait se dérouler en trois temps : le samedi après midi, coordination CHA-GLH pour définir les modalités de cette campagne; dimanche après midi, réunion avec les organisations, partis et syndicats démocratiques pour définir les modalités de leur participation à cette campagne. Le week-end devant se clôturer par une conférence de presse.

Une lettre est envoyée aux organisations, partis et syndicats (la CFTD viendra peut-être); d'autre part, nous devons rencontrer Arcadie, le Centre du Christ Libérateur (Pasteur Doucé), David et Jonathan (homos catholique), pour leur demander de participer à cette campagne. Au niveau des CHA, nous proposons outre des actions spectaculaires et la campagne large autour d'affiches, pétitions, de tracts, avec les organisations, la mise sur pied d'une manif nationale à la mi-novembre de tout les groupes homosexuels (les).

Nous devons également contacter les groupes lesbiens et un comité de personnalités devrait se mettre en place autour de G. Hocquenghem, D. Fernandez, Geneviève Pastre à la mi-septembre. On vous demande d'amener outre vos idées, des projets précis d'affiches, auto-collants, badges.....

Ordre du jour des 29 et 30 septembre:
=+++++

Réunions: à l'AGECA, 177 rue de Charonne II^e, Metro : Alexandre Dumas ou Charonne.

-Samedi 29: 14h, définition de la campagne

16h-18h propositions concrètes

-Dimanche 30: 14h réunion avec les autres organisations

17h conférence de presse.

Au niveau parisien, nous sommes en train d'organiser une permanence téléphonique anti-répression samedi après-midi en liaison avec des avocats (ça peut vous donner des idées!). Pour financer la chose et aider les homos en but à la répression, nous allons lancer une caisse de solidarité homo sur Paris avec un financement large (Appel dans le ghetto, dans la presse.....). Cette caisse pourrait éventuellement être élargie au niveau national à la réunion de fin septembre.

.../...

Figure 1 : Organisation de la première Coordination nationale du CUARH, 24 août 1979, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 2

Afin d'assurer le fonctionnement du CUARH, nous proposons une participation "minimum souhaité" de 100 Francs par groupe. Ecrivez-nous absolument avant le 15 septembre pour donner le nombre de participants de votre groupe (qui doit être limité entre 1 et 5 personnes selon l'importance numérique du groupe et cela pour le bon déroulement de la rencontre) et celui des gens à héberger.

Accueil, pour ceux qui arriveront le vendredi soir, à l'Elephant Rose 7-9 rue Francis de Pressencé 14^e, Métro Pernetty, à partir de 19h. Prochain courrier vers le 20 septembre.

BON A DECOUPER ET A RENVOYER CHEZ: GIL CERISAY 13 BOULEVARD DE PICPUS 75012 PARIS.

+++++
VILLE DE
NOMBRE DE PARTICIPANTS A LA RENCONTRE:.....
NOMBRE DE PERSONNES A HEBERGER:.....
SOMME POUVANT ETRE VERSE PAR LE GROUPE.....

Lettre aux participants de la réunion du COUARH à Rouen.

Le couarh nous apparaît de plus en plus comme une direction (de fait) du mouvement, qui met les groupes au pied du mur avec des objectifs et des méthodes discutables et... ~~gère~~ discutés. Ses rencontres devraient être avant tout un échange des pratiques diverses autour d'un objectif commun, (campagne). (Or à la première rencontre, le couarh-paris refusait justement de débattre des pratiques). On passe actuellement par dessus l'autonomie et la diversité des groupes. A vouloir unifier ce qui est diversifié on va tout droit aux affrontements, aux divisions, à l'éclatement. Entre les GLH de Lyon, de Marseille et les folles lesbiennes il y a des différences importantes: Elles ne peuvent empêcher l'action conjointe si on préserve les autonomies. Sur chaque initiative il faut laisser toute liberté à chaque groupe pour la concrétiser à sa façon: diversité d'action sur un même objectif.

exemple: objectif-campagne contre les interdictions professionnelles, on se coordonne pour la lancer, puis pour échanger les expériences et les projets, pour faire point de son avancement, pour décider de l'opportunité d'une action nationale. De même lorsqu'on fait une brochure elle devrait au moins refléter les diversités et les activités des groupes; actuellement la procédure semble inverse.

DES ERREURS SONT FAITES:

- La proposition initiale d'une campagne de deux mois avec manif en novembre à paris était irréaliste, totalement à côté de l'état du mouvement et des possibilités concrètes.
- La "convocation" des orga politiques et syndicales à ce même WE de fondation du Couarh, ... pour leur proposer notre campagne, relevait d'un aveuglement sur ces organisations avec qui pourtant des contacts fructueux peuvent être pris pour peu qu'on s'y prenne avec méthode.
- Le couarh devait être coordonné par Lyon, pour diverses raisons (dont celle du parisiano-centralisme). On a passé dessus allègrement, sans débat. Enfin 2 de nos copains Arthur et Christian sont allés à Dijon pour une réunion-brochure. Celle ci a été annulée la veille par le Couarh-paris, nos copains pas prévenus (pourquoi cette annulation?). A dijon ils rédigent une lettre : ils y défendent l'idée que la ~~lettre~~ brochure doit être construite à partir du travail des divers GLH. Cette lettre devait être envoyée rapidement à tous les GLH, pour préparer Rouen. 15 jours plus tard ils reçoivent une lettre avec leur signature qui présente la brochure comme élaborée par le Couarh-Paris, éventuellement amendable par les groupes, mais d'ores et déjà réalisée!! Personne ne les a avertis ni consultés de cette modification.

Autant nous trouvons très chouette que les copains de Paris, en aussi grand nombre, se soient activés ces derniers mois autour du Couarh, autant nous regrettons qu'ils glissent de leurs activités parisiennes à l'illusion d'un mouvement national. Au passage on tend à négliger l'écoute des groupes, les rythmes et les différences.

OU VA LE COUARH ?

- A l'issue de l'UEH le couarh devait être 1) un collectif de GLH et autres groupes 2) une chaîne téléphonique de solidarité basée à lyon 3) l'initiateur d'une campagne commune.
- N'est-il pas devenu un groupe de base parisien et un sigle national dans lequel nous ne nous reconnaissons plus? Il suffit donc désormais que le Couarh paris lance une action et tout le monde est mouillé à son corps défendant. En plus le Couarh paris tend à devenir par des faits accomplis et des pressions ~~inévitablement~~ le "comité directeur" de la campagne au détriment d'un couarh compris comme une coordination des GLH, et autres.
- Ou alors chacun fait son couarh, mais qu'est-ce que cela veut dire?
- Parler de campagne et faire une affiche ne suffit pour qu'il y ait campagne.

Figure 2 : « Lettre aux participants de la réunion du COUARH à Rouen », novembre 1979, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 2

Il est indispensable que chaque groupe mette sur pied "sa" campagne: action en direction des autres groupes homos, puis dans le milieu homo; action en direction des organisations politiques et syndicales; en direction de l'opinion publique de sa région.

Et les réunions du Couarh serviraient à échanger les expériences et à mettre au point les actions nationales communes, sous le sigle Couarh: conf. de presse, affiche, brochure, pétition, marche...mobilisation sur cas.

- Devant la confusion actuelle nous doutons de l'efficacité de la réunion de Rouen (de plus les voyages depuis septembre nous coûtent cher :un mois de cotisations!). ~~XXXXXXXXXXXX~~ Aussi nous préférons vous envoyer cette lettre en souhaitant que vous en discutiez déjà à Rouen puis dans vos groupes. Pour notre part nous préférons nous abstenir de participer à la rencontre de Rouen.

En résumé:

- les groupes: respecter leur autonomie et les diversités. Coordinations oui, fédération non!
- coordination: lieu de rencontre, d'échange d'expérience et de décisions sur un point (campagne); on marche au consensus et de préférence on y vient porteur d'un débat ayant eu lieu dans son groupe.
- campagne : on se met d'accord sur un thème; chaque groupe improvise alors à sa façon.
- couarh : sans préjuger de son avenir, une telle structure doit n'être qu'une coordination des groupes pour une action particulière. Pas une organisation coiffant les autres.

N O S P R O P O S I T I O N S :

1. clarifions l'affaire des couarh: COUARH, couarh paris, couarhof. Soit les groupes de base n'utilisent pas le sigle, et celui-ci revient à une coordination de groupes homos, soit nous ne nous y reconnaitrons pas!
2. La campagne néanmoins envisagée et partiellement lancée (pétition affiche) nous tient à coeur. Développons là: pour cela nous proposons que chaque groupe organise sa campagne, communique ses idées à tous les autres, et essaye d'en mesurer l'impact. Par exemple si un jour on devait décider une marche nationale il faudrait que chaque groupe puisse dire "nous faisons monter tant de cars". (Idem pour le tirage et paiement des affiches!)
3. Se donner les moyens d'une vraie campagne cela implique de marcher sur 2 jambes:
 - mille et une actions pratiques dans le milieu homo (entr'aide par permanence et bientôt téléphone, ciné-homo mensuel, bulletin-journal, sortie d'une affichette sur les discriminations (envisagée), divers débats cet hiver...telles sont nos initiatives locales). Si nous ne savons pas attirer les pf et lesbiennes il n'y aura pas de campagne.
 - démarches locales et centrales envers les orgas polit. et syndicales, envers Arcadie,...

Nous proposons qu'une coordination des groupes ait lieu fin janvier ou début février sur ces trois points en donnant le maximum de place à l'échange d'expériences et de projets. Tout ceci ayant été évidemment discuté au préalable dans les groupes.

En tout état de cause nous poursuivons ici la campagne: autour de nos initiatives locales et la pétition commune présentée sous notre sigle.

En espérant pouvoir nous associer rapidement à une action commune, nous vous souhaitons mille plaisirs
bises à tous-toutes

GLHM

M A N I F E S T E

Aujourd'hui encore, en cette fin de siècle, le simple fait d'avoir une sexualité différente et de vouloir l'assumer à tous les niveaux de la vie suffit à être mis au ban d'une société qui véhicule oppression, répression et intolérance.

Afin de lutter contre la répression spécifique dont font l'objet les homosexuels hommes et femmes, s'est constitué en juillet 1979, le Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle (C.U.A.R.H.), qui regroupe diverses organisations déjà existantes :

- Comités Homosexuels d'Arrondissement de Paris (C.H.A.) mixtes ;
- Groupes de Libération Homosexuelle de Province (G.L.H.) mixtes ;
- David et Jonathan (homophiles chrétiens), mixte ;
- Beit Haverim (Juifs homosexuels), mixte ;
- Divers groupes lesbiens de province et de Paris,
- Centre du Christ Libérateur (C.C.L., mixte)

et un grand nombre de personnes venues à titre individuel.

Conscient du fait que la cessation des discriminations à l'encontre des homosexuels, hommes et femmes, implique de mener une action simultanément sur plusieurs points, le C.U.A.R.H. demande :

- L'abrogation immédiate de l'alinéa 3 de l'article 331 du Code Pénal, qui fixe à dix huit ans l'âge licite pour les relations homosexuelles, alors qu'il est de quinze ans pour les relations hétérosexuelles. Cet article a été institué par le régime du Maréchal Pétain, en période de guerre et d'occupation et revient sur les conquêtes de la Révolution Française, abolissant les "crimes imaginaires".

./.

Figure 3 : « Manifeste », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 4

- L'extension au sexe et à l'orientation sexuelle de la loi du 1er juillet 1972 (n° 72.546) sur le Racisme, qui sanctionne les actes discriminatoires commis à raison de l'origine, de l'appartenance ou de la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race, une religion ; L'extension à l'orientation sexuelle de la loi du 11 juillet 1975 (n° 75.625) et de la loi du 7 juin 1977 (n° 77.574), sur le racisme, qui sanctionne les actes discriminatoires commis à raison de l'origine, du sexe, de la situation de famille, de l'appartenance ou de la non-appartenance à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion (cf. articles 416 et 416-1 du Code Pénal).
- La non-discrimination à l'encontre des homosexuels hommes et femmes en matière d'emploi (licenciement, défaut d'embauche, mutations, non-accès à certaines professions ou certaines responsabilités, etc...) et en matière de logement.
- La non-discrimination à l'encontre des parents homosexuels en matière de droit de garde, de visite et d'hébergement de leurs enfants. Cette non-discrimination aurait en outre, le mérite de supprimer le paradoxe qui veut qu'on reproche aux homosexuels de ne pas faire d'enfants, alors qu'on ne manque pas de les leur retirer lorsqu'ils en ont.
- X¹ - La reconnaissance des droits sociaux, administratifs, juridiques et fiscaux de deux personnes vivant en couple homosexuel, par les diverses administrations.
- Le droit à l'adoption par ~~des personnes~~ célibataires ou vivant en couple homosexuel.
- La destruction des fichiers et l'arrêt du fichage des homosexuels hommes et femmes par la Police et toutes autres autorités. La dissolution du Groupe de Contrôle des Homosexuels à la Préfecture de Police de Paris.

./.

- La fin de la discrimination opérée par l'Administration pénitentiaire qui isole les détenus homosexuels, hommes ou femmes, du seul fait de leur orientation sexuelle.
- La suppression de toute référence à l'homosexualité masculine ou féminine, dans la classification des "troubles mentaux" établie par l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.). (1) Dans l'immédiat, le ministère français de la Santé doit, en ce qui le concerne, prendre l'initiative de cette suppression dans sa propre classification des maladies mentales. Nous rappelons qu'en décembre 1973, l'Association Américaine de Psychiatrie a cessé de considérer l'homosexualité comme une maladie.
- L'arrêt de toute tentative ou recherche d'ordre médical ou autre, destinée à changer l'orientation sexuelle.
- L'indemnisation des homosexuels hommes et femmes, victimes du régime nazi, notamment dans les camps de concentration et d'extermination ; l'arrêt du silence sur ce problème dans les manuels d'Histoire et dans l'enseignement officiel sur le racisme et les méfaits du nazisme, ou de toute autre doctrine ou pratique similaire.
- La défense au niveau international de toute personne victime, en raison de son homosexualité, d'une répression d'ordre légal, para-légal, ou illégal ; La reconnaissance sur le plan international pour ces personnes du statut politique et du droit à l'asile politique ; La prise de position en ce sens par le Droit International et les diverses instances internationales.

./.

(1) 9ème Classification Internationale des Maladies (1975)
de l'O.M.S., pp. 195-6

- La prise en compte au niveau des instances internationales des problèmes que l'intolérance pose quotidiennement aux homosexuels hommes et femmes dans leur existence, leur mode de vie, leur identité, en raison de leur orientation sexuelle propre.

Ayant connaissance de ce que le Conseil de l'Europe s'est donné pour mission première de veiller au respect et à l'application des Droits de l'Homme et à leur extension, nous en appelons à la Commission des Questions Sociales et de la Santé qui, en son sein, oeuvre tout particulièrement à proposer aux différents Etats Européens des mesures de bien être et de plus grande justice pour leurs ressortissants.

Les signataires, homosexuels ou tout simplement soucieux du sort réservé à ces derniers, appuient l'initiative du C.U.A.R.H. auprès du Conseil de l'Europe. Ils signalent que ces préoccupations sont partagées par un grand nombre de Français et notamment par ceux qui ont signé l'appel du C.U.A.R.H. du 23 octobre 1980 (ci-joint).

-o-o-o-o-o-o-o-

LE FONCTIONNEMENT DU CUARH.

Voici par écrit les décisions sur le fonctionnement du CUARH qui ont été prises à l'unanimité des groupes présents à Rouen, moins l'abstention du Havre. Bien entendu si certain/es pensent que nous avons mal retranscrit ou interprété de manière tordue les propositions qui ont été formulées par oral, il faut nous envoyer vite vite un petit mot rectificatif : nous en ferons part dans notre prochain courrier, c'est-à-dire probablement bientôt, si nous voulons que la fonction de coordination marche à peu près.

1°/ RESEAU TELEPHONIQUE.

Il faut le faire effectivement fonctionner. Son but est de permettre une mobilisation ultra-rapide de tous les groupes face à un problème précis de répression, pour appliquer les consignes données par le/la copain/copine concerné/e, son avocat, le GLH ou groupe qui suit son affaire. Exemple : la décision de Marc Croissant demandant que des télégrammes soient envoyés de partout à la mairie d'Ivry au moment de son entrevue avec le maire.

Dans ce cas c'est le GLH, ou la personne concernée, qui fait fonctionner le réseau, ce qui veut dire que tous les groupes doivent avoir le numéro téléphonique de tout le monde ; le fichier des correspondant/es par ville a été actualisé à Rouen. Il n'a pas été décidé s'il fallait le transmettre ou non par écrit à tous les groupes : que ceux qui ont donné leur numéro de téléphone indiquent s'ils pensent qu'il est gênant que celui-ci soit transmis à tous les groupes.

2°/ COORDINATION DES GROUPEs PARTIE PRENANTE DU CUARH.

Afin de palier les problèmes surgis dans la dernière période concernant le fonctionnement, le lien entre Paris, les villes, le CUARH-national, etc., il a été décidé qu'un groupe assurerait la coordination des activités du CUARH national et de la campagne contre les interdictions professionnelles. Ce groupe, désigné lors de chaque coordination, sera celui chargé d'assurer la coordination nationale suivante. Un roulement sera ainsi assuré tous les deux mois environ. La fonction de cette coordination sera non pas de prendre des décisions au nom du CUARH national, mais de consulter l'ensemble des groupes à propos de chaque initiative importante, afin de savoir s'il y a ou non accord pour engager le CUARH, de centraliser les suggestions et point de vue sur ces initiatives. Exemples : lors de la rencontre qui a eu lieu avec la CFDT, à propos du vote des lois à l'Assemblée Nationale, pour l'organisation de la conférence de presse avec la CFDT Ivry sur Marc Croissant, le fonctionnement aurait été le suivant, si un groupe coordinateur avait alors fonctionné : 1°/ Paris, qui, dans chacun de ces cas, était au point de départ de l'initiative, aurait écrit au groupe coordinateur pour indiquer l'échéance, faire éventuellement des propositions ; 2°/ Le groupe coordinateur envoyait alors rapidement une lettre à tous les groupes pour les informer ; 3°/

Figure 4 : « Le fonctionnement du CUARH », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 2

le problème était discuté dans tous les groupes, les réponses transmises au groupe coordinateur ; 4°/ celui-ci faisait alors une synthèse en fonction des réactions des uns et des autres.

Bien entendu ce fonctionnement théorique, correspondant à l'optimum, est long : il faut donc essayer de prévoir les échéances deux à trois semaines à l'avance pour permettre à ce va-et-vient épistolaire de fonctionner. Quand ce n'est pas possible, le téléphone peut permettre de gagner du temps. Ceci suppose que les groupes réagissent au quart de tour, avec vélocité, sérieux, bon huilage des rouages administratifs internes au groupe. Tel n'est pas le cas partout ? Alors ceux qui sont en retard, paresseux, dilettantes, ne devraient s'en prendre qu'à eux-mêmes si leur point de vue arrivé trop tard n'est pas pris en compte.

Jusqu'au 9-10 Février, date de la prochaine coordination nationale, ce travail de coordination administrative des groupes est pris en charge par Dijon.

3°/ STRICT RESPECT DE L'AUTONOMIE DES GROUPES.

La diversité actuelle doit être préservée. Cela veut dire qu'il n'est pas du ressort d'une coordination nationale de savoir s'il faut ou non créer des CUARH dans les villes ou les régions, pas plus qu'il n'est possible de se substituer aux groupes pour savoir comment ils doivent fonctionner. En particulier à propos de Paris, c'est du ressort du CUARH-Paris de décider s'il garde son sigle (solution préconisée par certains qui y voient l'avantage d'une crédibilité plus grande des prises de position, plus le fait que ce sigle commence à être connu dans la ville), ou s'il doit en changer (ce que d'autres pensent préférable, pour éviter toute confusion entre actions et positions parisiennes et nationales, pour régler un des problèmes posé par la lettre de Marseille).

4°/ MISE EN PLACE D'UN COLLECTIF D'AVOCATS.

Des contacts doivent être pris avec des avocats susceptibles de défendre de manière correcte les homosexuels et lesbiennes (un avocat par région serait souhaitable). Chaque groupe doit donc prospecter, transmettre à Dijon les noms ; le débat reprendra à Dijon sur le type de défense à utiliser, ce qu'on peut ou non demander aux avocats en question, etc.

5°/ LA PROCHAINE COORDINATION NATIONALE AURA LIEU LES 9 ET 10 FEVRIER 1980 A DIJON.

Adopté par les GLH de Rouen, Caen, Tours, Clermont-Ferrand, Dijon, Rennes, Angers, Amiens ; par le CUARH-Paris.
Abstention : le Havre.

Annexe : réseau de diffusion ADHOS. Il s'agit d'une initiative indépendante du CUARH, mais qui constitue un moyen pouvant permettre une meilleure circulation des informations. En ce sens les groupes participants à la coordination du CUARH estiment que ce réseau doit être alimenté par les groupes ou les copains/copines, et que son fonctionnement sera tout à fait positif.

Les pétitions doivent être régulièrement envoyées à Geneviève Pastre ; il peut être bon que les groupes en gardent une photocopie pour comptabiliser les résultats obtenus sur leur ville.

GLH c/o MDPL BP 1127
76016 ROUEN Cedex .

COUARH
Rouen le 13 /12/79 .

Objet : brochure sur les interdictions professionnelles

ARCHIVES

Bonjour à tous et à toutes .

Le GLH de Rouen a été chargé , lors de la dernière coordination du Cuarh qui s'est tenue dans sa bonne ville , de mener à bien la publication de la plaquette sur les inter-dictions professionnelles pour raison d'homosexualité , dont la rédaction a été réalisée par le Cuarh Paris et le GLH de Dijon .

En voici le sommaire actuel :

- Les interdictions professionnelles pour homosexualité dans la loi .
- Des cas de licenciements :
 - . Marc Croissant
 - . Robert Fourniols
 - . Jacky Léal-Clavel .
 - . et quelques autres encore ...
- Au delà du "berusverbot" , l'homophobie quotidienne .

Cette plaquette comporte à l'heure actuelle une trentaine de pages . Si vous désirez y apporter votre contribution , envoyez nous vos textes (sous forme de stencil SVP) avant le 5 Janvier 1980 , date du bouclage définitif . La brochure sera prête vers le 15 Janvier . Il est prévu un tirage de 500 exemplaires . Elle sera disponible au prix de 2,00 F (chaque groupe étant libre de la vendre au prix qu'il désire) à Dijon , pour la prochaine coordi-nation nationale des 9 et 10 Février . Pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de s'y rendre , il pourront commander cette brochure au GLH de Rouen , au prix de 2 F + 0,60 F (pour frais de port) l'unité .

Financement

Cette brochure ne peut être financée que par les commandes faites à l'avance . Nous vous demandons , par conséquent , et dans tous les cas (soit que vous preniez livraison des brochures à Dijon , soit que vous nous les commandiez par la poste) , de nous envoyer l'ar-gent dès maintenant , pour le nombre de brochures que vous désirez . (40 ex. au maximum par groupe pour l'instant .) Règlement par chèque - sans ordre - si possible .

Voilà . La page qui suit a rapport à la dernière rencontre du Cuarh . Nous restons à votre disposition et vous adressons nos plus tendres civilités .

Patrice de Rouen .

Figure 5 : « Brochure sur les interdictions professionnelles », 13 décembre 1979, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

HOMOPHONIES

Périodique d'Information et de Liaison
des lesbiennes et des Homosexuels
du **C**omité d'**U**rgence **A**nti **R**épression **H**omosexuelle

Comité d'urgence, le CUARH-PARIS, au bout d'un an d'existence, éprouve la nécessité de créer son propre journal. Lien, informateur, mémoire collective, HOMOPHONIES se veut aussi organe d'expression où chacun, chacune, expose les éléments d'un débat face aux lois, à l'état et à la société, face aussi à ceux et celles qui vivent dans le placard et croient ne pas pouvoir en sortir. Journal mixte d'homosexuels et de lesbiennes — ce n'est pas si fréquent — suivant un axe différent, sa spécificité est la lutte contre la répression; militant, il prend sa place singulière dans la presse actuelle, sans se substituer le moins du monde aux journaux locaux ou nationaux: Structuré, mobile, informel, ouvert, il veut refléter de toutes les manières la richesse et la diversité de nos réflexions, de nos opinions, de nos actions. Rassemblement de personnes, de groupes venus d'horizons les plus divers (groupes de libération homosexuelle, groupes religieux, certains groupes de lesbiennes, etc), le CUARH veut, à travers ce journal, apporter une contribution originale à toutes les associations et à tous les individus, à toutes les recherches déjà existantes, et combattre efficacement la répression. Il favorise l'échange, la concertation, et, dans la lutte la solidarité à tous les associations.

N° 1 — 5 F.
Novembre 80

Figure 6 : Homophonies, n° 1, novembre 1980, 16 p.

20/4/82

M I E L
M O U V E M E N T D ' I N F O R M A T I O N
E T D ' E X P R E S S I O N
D E S L E S B I E N N E S

AVEC EVELYNE, CONTRE LES DISCRIMINATIONS A L'ENCONTRE DES PARENTS
HOMOSEXUELS.

Les faits :

En juillet 1979, le divorce d'Evelyne est prononcé. La garde de son petit garçon lui est confié.

Début 1980, le père demande l'extension du droit de visite. Il est débouté. Il dépose ensuite une nouvelle requête, basée sur l'homosexualité de la mère.

Le juge ordonne alors un examen médical psychologique de l'enfant. Le médecin psychiatre doit se prononcer sur l'influence de l'homosexualité de la mère sur l'identité sexuelle de l'enfant et sur sa perception du couple, afin de savoir si le père doit conserver son droit de visite ou en obtenir l'extension.

En janvier 1982, malgré une tentative d'opposition de la part d'Evelyne l'expert psychiatre remet son rapport au juge.

Evelyne obtient, fait extrêmement rare, l'appel contre les ordonnances avant dire droit prises par le juge au vu des résultats de l'expertise psychiatrique.

Le 24 avril 1982, jour du procès, toutes dans la rue pour soutenir Evelyne contre les discriminations faites aux parents homosexuels.

Rendez-vous à Lyon à 15 heures Place des Terreaux

JUGES, PSYCHIATRES, HORS DE NOS LITS ET DE NOS VIES
NON, AUX SCHEMAS DE VIE OBLIGATOIRES
L'HOMOSEXUALITE NE REGARDE PAS LA JUSTICE

MIEL : Maison des Femmes
8, cité Prost
75011 Paris
tél. 348 24 91

Figure 7 : « Avec Evelyne, contre les discriminations à l'encontre des parents homosexuels », 20 avril 1982, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A.I. Lesbien divers, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

8/3/82

M I E L

Mouvement d'Information
et d'Expression des lesbiennes



Le Mouvement d'Information et d'Expression des lesbiennes : M I E L a été créé début août 81 après le camp d'été des lesbiennes féministes de Leuzière et l'Université d'été Homosexuelle mixte de Marseille. Lors de ces rencontres un certain nombre de lesbiennes ont pris conscience du plaisir et de la nécessité de se regrouper pour affirmer leur identité face aux homosexuels et au M L F déposé.

Partie prenante de la lutte féministe, nous avons choisi de nous réunir à la Maison des Femmes de Paris. Nous formons déjà un groupe important.

Nos actions depuis août 1981

- Nous avons manifesté le 12 décembre 1981 à Lyon pour apporter notre soutien à Evelyne, cette femme lesbienne à qui les tribunaux refusent la garde de son enfant pour cause d'homosexualité.

JUGES ET PSYCHIATRES HORS DE NOS LITS ET DE NOS VIES

- Nous avons soutenu Jacques Dugué, éducateur, condamné pour avoir eu des relations sexuelles avec des mineurs consentants.

LIBERTE SEXUELLE ET AUTONOMIE DES MINEURS-ES

- Nous avons manifesté le 23 janvier 1982 devant l'ambassade de Belgique pour obtenir la réintégration immédiate d'Eliane Morissens, interdite d'enseigner pour avoir affirmé publiquement son lesbianisme.

NON AUX INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES POUR HOMOSEXUALITE

.../...

Figure 8 : « Nos actions depuis août 1981 », 8 mars 1982, fonds Catherine Gonnard, Boîte n° A I. Lesbien divers, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, pp. 1 - 2

- Nous avons participé aux manifestations féministes pour protester contre les ordonnances Mauroy sur le travail à temps partiel des femmes.

TEMPS PARTIEL = CHOMAGE DEGUISE

- Nous avons organisé une Coordination Nationale des Lesbiennes les 20 et 21 février 1982 à la Maison des Femmes. Cette Coordination a rassemblé près de 200 lesbiennes venues de toute la France à titre individuel ou pour représenter leur groupe.

Un travail a été poursuivi à cette occasion concernant :

- . Histoire du Mouvement Lesbien, Lesbianisme et Féminisme
- . Lesbianisme et Travail
- . Fonctionnement des groupes
- . Structures de vie
- . Kéréphilie

Nous approfondissons ces thèmes dans tous les groupes en préparation de la prochaine coordination qui aura lieu début juin 1982 à Grenoble.

Et Maintenant

- Nous vous appelons toutes au rassemblement devant l'ambassade de Belgique à partir de 16 heures le lundi 8 mars 1982 en soutien à Eliane Morrissens qui continue à se battre pour sa réintégration.

- Lesbiennes Féministes nous nous opposons à la création d'une journée alibi fériée pour les femmes et sommes partie prenante de toutes les initiatives féministes du Mouvement de Libération des Femmes non déposé pour les journées du 6 et du 8 mars.

Lesbiennes, nous vous invitons toutes à nous rejoindre au M I E L le lundi à 19 heures à la Maison des Femmes - 8 cité Prost - 75011 PARIS - Tél : 348 24 91.



G R O U P E D E R E C H E R C H E P O U R U N E
E N F A N C E D I F F E R E N T E (G . R . E . D .)

Pourquoi ce groupe de réflexion ?

Pédérastes de toutes sortes^{1/2}, et en particulier ceux/celles des Mouvements Homos (c'est-à-dire militants ou proches des GLH/CHA/GL ...), nous avons besoin de nous retrouver, non seulement pour parler de nos "pauvres" vécus, à chacun, mais aussi:

- . de clarifier, par une réflexion collective, nos propres rapports avec les enfants/adolescents [petit(e)s ami(e)s ou de rencontre]
- . d'impulser une réflexion, à fins de débats vis-à-vis de "notre extérieur", réflexion originelle qui ne peut être réalisée (surtout dans un premier temps) que par nous-mêmes .

.....d'où cette structure de réflexion^{1/2} qu'est le GRED, regroupant, à partir du Mouvement, des "amoureux des enfants" et des personnes autres, réellement intéressées par ce combat (c'est-à-dire sans voyeurisme intellectuel, ni volonté de mode ou de récupération) .

Cette réflexion portée à l'extérieur doit avoir un relais pratique, relais nécessaire pour une meilleure efficacité de notre lutte . Celle-ci est

* c'est-à-dire non seulement "pédérastes" au sens étymologique du terme, mais aussi "pédérastes q" et "hétéropédophiles", en un mot: "amis/amoureux des enfants" ("enfants" au sens large= enfants sa et adolescents)-

* cette réflexion, si elle est centrée sur la Pédérastie, ne doit pas s'y cantonner exclusivement (d'où le sens du sigle), mais doit porter aussi le débat/prise de position sur le Droit des Mineurs, sur l'Enfance/Adultéité, sur la Sexualité des enfants-adolescents

Figure 9 : « GRED », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 2

étroitement lié au combat homosexuel, même si la situation est en réalité plus complexe ; c'est pour cela que nous nous adressons :

- en premier lieu, donc, au Mouvement Homo, lui-même .
- mais aussi, en second lieu, à différents groupes , tels ceux appartenant au Mouvement des Femmes, le MFPF... , de même qu'à des expériences "parallèles" telles l'Ecole en Bateau, Possible, SOS-Enfants (St Brieuc) ... ou organismes de loisirs ou autres concernant les enfants et adolescents .

.....

Pour tout contact, s'adresser à :

SERGE au

GROUPE DE LIBERATION
DES HOMOSEXUALITES
C/O LIBRAIRIE GRAFFITI
Place Saint-Louis
29200
BREST
∨

*Contre les discriminations
Pour les droits et libertés
des lesbiennes et
des homosexuels*

ARCHIVES
LETTRE OUVERTE
AUX CANDIDATS ET CANDIDATES
A L'ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Les lesbiennes et homosexuels sont victimes de discriminations multiples que nous jugeons intolérables.

Nous interpellons tous les candidats et toutes les candidates à l'élection présidentielle pour leur demander d'inscrire dans leur programme :

- L'abrogation immédiate de l'alinéa 3 de l'article 331 du Code pénal qui fixe à 18 ans l'âge licite pour les relations homosexuelles, contre 15 ans pour les relations hétérosexuelles.
- L'extension à l'orientation sexuelle des lois de 1972 et 1975 sur le racisme, qui sanctionnent les actes discriminatoires commis pour raison de race, ethnie, religion, etc...

La lutte contre les discriminations des lesbiennes et homosexuels implique aussi :

- la non discrimination des parents homosexuels en matière de droit de garde et de visite de leurs enfants;
- la non discrimination en matière d'emploi et de logement;
- la destruction des fichiers et l'arrêt du fichage des lesbiennes et homosexuels par la police;
- la radiation des références à l'orientation sexuelle de la liste des maladies mentales dans la classification de l'Organisation Mondiale de la Santé, reprise par le Ministère de la Santé.

Nous demandons aux candidates et candidats d'intégrer ces points dans leur programme et de rendre publiques leurs propositions concrètes pour que cessent les discriminations anti-homosexuelles.

Figure 1 : « Lettre ouverte aux candidats et candidates à l'élection présidentielle », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

HOMOSEXUELS ET LESBIENNES : VOUS ETES CONCERNES PAR L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Aujourd'hui le président de la République et le Premier Ministre qu'il nomme disposent de pouvoirs étendus pour faire passer des lois. Cela ne doit pas nous laisser indifférents.

Pendant le septennat de Giscard, avec les voix des partisans de Giscard, Chirac et Debré, une loi a été votée fixant à 18 ans l'âge de la majorité pour les relations homosexuelles, alors qu'elle est de 15 ans pour les hétérosexuels. Il s'agit d'une forme de racisme anti-homo, dont les partis et candidats de la majorité présidentielle sont responsables.

Dans certains pays, comme les Pays-Bas, une loi sanctionne les discriminations et brimades dont sont victimes les lesbiennes et homosexuels.

Les lois, la politique, les élections, nous concernent. Notre vie quotidienne en dépend en partie.

Le CUARH interroge les candidat(e)s à l'élection

C'est pourquoi le *Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle* a décidé de demander aux candidates et candidats leurs positions, en particulier sur deux points :

- Supprimerez-vous l'alinéa 2 de l'article 331 du Code Pénal qui fixe à 18 ans l'âge licite pour les relations homosexuelles, contre 15 ans pour les hétérosexuels ?
- Etes-vous prêts à étendre aux questions d'orientation sexuelle (donc à l'homosexualité) les lois de 1972 et 1975 qui sanctionnent les actes racistes, sexistes, etc. ? Autrement dit, aurons-nous, si vous êtes élus, un recours légal quand nous sommes victimes de discriminations dans notre emploi, logement, par rapport à la garde de nos enfants ?

Les positions des candidat(e)s

Ceux qui ont répondu (extraits) :

M. CREPEAU (M.R.G.) : « Il va de soi qu'il faut abroger tous les textes discriminatoires à l'égard des homosexuels ».

P. JUQUIN (P.C.F.) : « Notre position découle de notre respect des libertés individuelles ».

A. KRIVINE (L.C.R.) : « Il faut lutter contre les discriminations de toutes sortes dont sont victimes les homosexuels et les lesbiennes ».

P. BEREGOVOY (au nom de F. Mitterrand) : « L'homosexualité ne doit entraîner sous aucune forme ni inégalité, ni discrimination ».

A. ROSSE (P.S.U.) : « Le P.S.U. soutient les six revendications présentées par le CUARH ».

Ceux qui n'ont pas répondu :

J. CHIRAC (R.P.R.) : il s'est illustré à la mairie de Paris par l'acharnement policier contre les lieux de rencontres homosexuelles.

M. DEBRE : sa secrétaire nous a déclaré : « Il est en principe contre les homosexuels ».

V. GISCARD D'ESTAING : c'est au cours de son mandat que les lois anti-homos ont été maintenues.

M. France GARAUD : Pas de réponse.

A. LAGUILLER : Pas de réponse.

Rappelons que mis à part M^r Stasi et Marcus, l'ensemble des parlementaires de la majorité ont votés pour le maintien des lois anti-homosexuels.

On ne vote pas uniquement en fonction du programme sur l'homosexualité, chacun et chacune d'entre nous prend en compte bien d'autres critères, en fonction des options politiques, sociales, philosophiques, etc. Le CUARH est lui-même un comité national unitaire, composé de groupes homosexuels et de lesbiennes, ainsi que de personnes, qui veulent lutter, sans préalables politiques, ou idéologiques, etc. Mais l'homosexualité n'est pas un domaine à part, en dehors de toutes ces options.

Cesse-t-on d'être des lesbiennes ou des homosexuels quand on passe dans l'isolement ?

Le gouvernement se mêle de ce qui se passe dans nos lits, mélons-nous de ce qui se passe au gouvernement !

Doit-on voter pour ceux qui nous empêchent de vivre ?

Ceux qui nous méprisent par leur silence ?

Qui, comme Giscard, Chirac, Debré, nous crachent à la figure en votant ou en faisant voter des lois anti-homos ? Il faut être conséquents !

Le CUARH vous appelle à donner tout le poids qu'elles méritent aux réponses qui ont été faites à sa lettre ouverte et au vote qui est intervenu l'an dernier au Parlement qui a reconduit l'article 331 alinéa 2.

Figure 2 : « Homosexuels et lesbiennes : vous êtes concernés par l'élection présidentielle », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle

MARCHE NATIONALE POUR LES DROITS ET LIBERTES DES HOMOSEXUELS ET DES LESBIENNES

LA CONDITION HOMOSEXUELLE

A l'heure où la loi anti-raciste de 1975 ne tolère plus que les individus subissent des discriminations en raison de la race, l'ethnie, la religion ou le sexe, les homosexuels et les lesbiennes sont encore victimes dans l'emploi, le logement, l'éducation et le quotidien, de discriminations intolérables. Par exemple :

— une loi qui prend sa source dans le régime de Vichy, sous Pétain, est devenue l'alinéa 2 (ex-alinéa 3) de l'article 331 du code pénal qui interdit toute relation homosexuelle avant 18 ans, alors que pour l'hétérosexualité, seules sont illicites les relations avec des partenaires de moins de 15 ans.

— l'Organisation mondiale de la santé range l'homosexualité dans sa classification des « troubles mentaux » (sic).

— en cas de divorce, des parents homosexuels se voient le plus souvent retirer le droit de garde, de visite ou d'hébergement de leurs enfants.

— il existe au sein de la police un « Groupe de contrôle d'homosexuels » qui entreprend un fichage systématique de ceux et celles qui aiment des individus de leur sexe.

POUR NOS DROITS ELEMENTAIRES, IL NOUS FAUT NOUS BATTRE

Pour lutter contre ces discriminations qui sont une

atteinte inadmissible aux plus élémentaires droits de la personne humaine, des lesbiennes et des homosexuels se sont regroupés au sein du C.U.A.R.H. (Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle) :

— ils ont décidé d'interpeller à ce propos, les différents candidats et candidates à l'élection présidentielle par l'intermédiaire d'une lettre ouverte.

— ils ne pensent pas en effet qu'il puisse être concevable de voter pour des candidats ou candidates qui empêchent des millions de femmes et d'hommes de s'aimer entre elles ou entre eux.

Le Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle (C.U.A.R.H.) a décidé d'organiser une marche nationale à Paris pour les droits et libertés des homosexuels et des lesbiennes le 4 avril prochain.

A Washington, l'an dernier, ils étaient 200 000, hommes, femmes, homos et hétérosexuels à défiler ainsi...

Cette année à Paris, il faut que toutes celles et tous ceux qui se sentent partie prenante des luttes pour les libertés, pour les droits de la personne humaine, viennent affirmer à l'occasion de cette marche leur solidarité avec celles et ceux dont l'orientation sexuelle vient à se porter sur des personnes du même sexe.

**PARIS
LE SAMEDI 4 AVRIL 1981
(RdV M° MAUBERT-MUTUALITE
15 Heures)**

C.U.A.R.H. — 1, rue Keller 75011 PARIS. Tél : 806 09 39

Figure 3 : Tract pour la marche du 4 avril 1981, non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 2

GALA à 20 heures à la MUTUALITE

avec

JULIETTE GRECO

Grand Bal jusqu'à l'aube

Entrée : 40 F

ARCHIVES



ABONNEZ-VOUS A « HOMOPHONIES »

Mensuel d'information et de liaison des lesbiennes et des homosexuels du C.U.A.R.H., en vente dans les lieux sympas ou par abonnement : 12 numéros : 50 F ; sous pli

fermé : 70 F (abonnement de soutien : à partir de 100 F).
Chèques à l'ordre de : CUARH-Publications, 1 rue R.Keller, 75011 PARIS.

Le CUARH coordonne les groupes suivants :

AMIENS
ANGERS
ANGOULEME
AUXERRE

GLH 4, rue des Archers, 80000 Amiens
GLH mixte : Librairie « La Tête en Bas », 17 rue des Poëliers, 49000 Angers Tél : (16) 41-88 93 58
GLH chez Grec BP 8 16004 Angoulême
GLH : Librairie « Obliques », rue Joubert 89 000 Auxerre
GLH mixte : librairie « Graffiti », place St-Louis, 29200 Brest. Réunions : 1^e et 3^e mercredi de chaque mois
GLH 7, rue des croiseurs, 14000 Caen

BREST
CAEN
CLERMONT-FERRAND

GLH 19, rue de l'Auge, 63001 Clermont-Ferrand
CHC BP 336, 63009 Clermont-Ferrand Cedex
GLH : Librairie « Lisa », 20 rue d'Assas 21000 Dijon. Tous les jeudis de 19 h. à 20h.30 à la MJC de Quetigny.
GLH mixte, 21 rue Jules Sigfried 76600 Le Havre. Permanence tous les mercredis de 17 h.30 à 18 h.30. Tél : (35) 42.09.87
CUARH/CEP (FAHM) : BP 6 69245 Lyon Cedex, ou 44 rue St. Georges 69005 Lyon
GLH chez Corps 41, rue de la Palud, 13001 Marseille
GLH librairie « 71 », 29, rue Jean Jaurès 44000 Nantes. Permanence tous les mercredis de 18 à 19 h.
Groupes Lesbien. Maison des femmes, 3, rue Conan Marriadi, 44000 Nantes. Permanences : 1^e et 3^e mardi de chaque mois de 18 h. à 20 h.

DIJON
LE HAVRE

LYON
MARSEILLE
NANTES

RENNES

GLH librairie « le Monde en Marche », 7 rue St. Georges 35 100 Rennes
GLH chez MDPL, BP 1127, 76016 Rouen Cedex
GLH : librairie « Antibroge » 40 rue E. Hamnard, 42000 St.Etienne
Collectif Homosexualité Strasbourg, 13, rue du Général Zimmer 67 000 Strasbourg. Tous les jeudis de 20 h. à 23 h.

ROUEN
ST.ETIENNE

STRASBOURG

TOULOUSE

GLH. Librairie « Adèle » 39, rue St. Rome, 31000 Toulouse
Maison des Femmes : 19, rue des Couteliers, 31000 Toulouse
GLH BP 133, 37006 Tours cedex. Tous les vendredis soirs à 21h.
Groupe lesbien, chez le GLH BP 133, 47006 Tours Cedex
GLH 7, rue des Noes 10300 Ste Savine Tél : (25) 74.04.63

TOURS

TROYES

Pour les groupes du CUARH de : Aix en Provence, La Roche sur Yon, Le Mans, Lille, et Besançon, s'adresser au CUARH-Paris qui transmettra.
Pour les groupes lesbiens de Lille, Montpellier, Rennes, s'adresser au CUARH-Paris qui transmettra

Groupes de Paris

CUARH-Paris, 1 rue Keller 75011 Paris. Tél : (1) 806.09.39
DAVID et JONATHAN BP 9107, 75327 Paris Cedex 07
CCL (Pasteur Doucé) 3 bis rue Clairaut 75017 Paris. Tél : 627.49.36
CHOP (Comité Homosexuel de l'Ouest Parisien) chez Gers BP 145, 75263 Paris Cedex 06
CHOC (Comité Homosexuel et Combattant-Banlieue Est) Chez le CUARH-Paris.

Pour tous départ organisé adressez-vous au groupe le plus proche.

Impr. PRIMAVERA 202 98 87

9^{ème} circonscription des Bouches du Rhône

Elections Législatives du 14 Juin 1981



Patrick CARDON

Candidat

ALTERNATIVE 81

présente
une candidature
homosexuelle



Marie MEYER

Suppléante

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

Depuis le 10 Mai dernier, un pas essentiel a été franchi par tous ceux et toutes celles qui étouffaient dans le régime giscardien. Cette victoire est la première et en rend d'autres possibles.

Pourtant nous restons prudents : la gauche, jusqu'ici, n'a pas su ou voulu prendre en compte un certain nombre de revendications dites "minoritaires", ni donner leur place à celles et ceux qui ne se reconnaissent pas dans son langage officiel.

Nous voulons aujourd'hui, par notre candidature, affirmer à la fois notre existence et celle de tous ceux et celles qui sont "exclus" des possibilités d'expression habituelles.

Nous sommes des homosexuels, femmes et hommes. Les multiples oppressions que nous subissons quotidiennement nous placent de façon privilégiée dans ce monde d'exclus. Mais nous savons aussi que nous ne sommes pas les seuls : ailleurs, dans d'autres circonscriptions d'autres candidats se présentent sous cette même étiquette ALTERNATIVE 81 : anti-militaristes, écologistes, femmes du mouvement des femmes, régionalistes, non-violents, militants du P.S.U., etc... Nous savons que sous ce sigle commun, s'affirment des aspirations à vivre des différences, à imposer ces autres voix.

Oui, nos voix sont plurielles, notre richesse est dans notre diversité...

Homosexuels et homosexuelles de la 9^o circonscription, nous nous sentons solidaires de tous ceux qui luttent ici et ailleurs pour ces 18 propositions :

- Réorienter l'économie à partir de l'intervention des travailleurs et des consommateurs.
- Arrêter le programme nucléaire, abandonner la force de frappe.
- Réduire le temps de travail.
- Partager le travail entre hommes et femmes.
- Assurer à tous un revenu minimum et combattre les inégalités (en particulier les salaires hommes-femmes).
- Fonder un nouveau type de développement compatible avec l'essor du tiers-monde.
- Combattre la technocratie, pour que chacun puisse décider de sa vie.
- Rendre les régions maîtresses de leur destin et de leur culture.
- Instaurer le scrutin à la proportionnelle.
- Adopter le référendum à initiative populaire.
- Développer le mouvement associatif (locaux, moyens financiers).
- Libérer l'information et les médias non commerciaux.
- Permettre aux femmes et aux hommes de vivre leur identité sexuelle quelle qu'elle soit.
- Lutter contre toutes les formes de domination.
- Reconquérir les libertés grignotées par la droite et les étendre.
- Supprimer les juridictions d'exception et reconnaître pleinement l'objection de conscience.
- Accorder aux immigrés les mêmes droits qu'aux Français.
- Préserver le milieu naturel.

**Dans cette circonscription, voter Patrick CARDON et Marie MEYER
c'est voter homosexuel et lesbien, et donc, voter pour tout cela également**

Figure 4 : Tract pour la candidature de Patrick Cardon et Marie Meyer pour les élections législatives de juin 1981, non daté, fonds privé Patrick Cardon, Montpellier, pp. 1 - 2

Le mouvement homosexuel aixois s'inscrit d'une manière originale dans le mouvement homosexuel francophone. Il a déjà dix années d'existence. Cette candidature en est un nouveau jalon historique :

- 1971-1974 : Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (F.H.A.R.).
1974-1975 : SEXPOL (réflexion sur la sexualité et la politique).
1976 : Création du Groupe de Libération Homosexuelle d'Aix en Provence et initiative de la 1ère réunion nationale des G.L.H.
1977 : Le G.L.H. d'Aix est la 1ère association homosexuelle déclarée en tant que telle en France.
- Mars : Présentation d'une "liste homosexuelle" aux Municipales (critique de l'hétérosexualité comme système).
1978 : Création de l'association homosexuelle MOUVANCE sur des bases féministes.
1979 : - Janvier : "Bh pour l'homosexualité" à la M.J.C. BELLEGARDE avec la participation de Dominique FERNANDEZ présentant son livre "L'ETOILE ROSE".
- Mars : présentation d'une nouvelle liste homosexuelle : "Aix c'est fou, Mouvance c'est chic". (M. JOISSAINS organise sa campagne contre les "marxistes" et les homosexuels dans le journal LE MERIDIONAL).
1980 : Lancement de la revue FIN DE SIECLE.
Participation au Ciné-Club MISTRAL.
Participation active au Comité Anti-Répression alors que le Maire d'Aix déclare que les homosexuels sont "des amateurs de chair fraîche".
Intervention au cours du meeting : extraits :
"vous aurez compris que les homosexuels ne veulent plus être ni des alibis culturels ni des alibis politiques, qu'ils ont désormais une politique et une culture propre. Ce sont des acquis que vous avez aussi intérêt à défendre, à connaître et à développer dans le sens où ils sont simplement ceux des modes de vie que vous appelez tous, c'est à dire des modes de vie non violents.
"Le degré de répression de l'homosexuel, de la femme, est un critère de liberté dans tous les pays, vous venez de le savoir concrètement dans votre ville.
"Défendre l'homosexualité sous toutes ses formes masculines et féminines, c'est défendre vos libertés. (Applaudissements).
1981 JUIN : Semaine de cinéma homosexuel à l'Alembic. Participation à la création du centre culturel "L'EVENTAIL".
Candidature aux législatives dans le cadre d'Alternative 81 soutenu par le P.S.U., sur le thème "Choisir nos différences".

DOUZE PROPOSITIONS POUR LES DROITS ET LIBERTÉ DES HOMOSEXUELS ET DES LESBIENNES

Nous demandons : la suppression de l'article 331 alinéa 2 du code pénal, réintroduit à l'automne 80 par le député RPR Jean Foyer et les parlementaires de la majorité.

Nous demandons : la fin de toute discrimination dans l'emploi et le logement pour les lesbiennes et homosexuels.

Nous demandons : l'extension des lois de 1972 et 1975 contre le racisme à l'orientation sexuelle et au sexisme.

Nous demandons : la destruction de tous les fichiers de police concernant l'homosexualité. La dissolution de la brigade de contrôle des homosexuels.

Nous demandons : la fin de la référence à la classification OMS de l'homosexualité parmi les maladies mentales. Une action auprès de l'OMS pour qu'elle abandonne, elle aussi, cette classification. La fin de tout "traitement", notamment chimio-thérapeutique, pour "guérir" l'homosexualité.

Nous demandons : qu'en cas de divorce, l'homosexualité de l'un des parents n'ait aucune influence sur les droits de garde et de visite des enfants.

Nous demandons : la suppression de la notion de "relation injurieuse à l'encontre du conjoint" pour qualifier les relations homosexuelles d'une personne mariée.

Nous demandons : la possibilité de reconnaissance des couples homosexuels qui le désirent, dans les mêmes conditions que l'actuel "concubinage notoire" reconnu aux hétérosexuels. La jouissance des droits qui en découlent.

Nous demandons : la possibilité d'adopter des enfants pour les homosexuels hommes ou femmes, seuls ou en couple, qui le désirent.

Nous demandons : la suppression de la notion "d'outrage public à la pudeur" dans les lieux clos (bars, boîtes, saunas, cinémas), annonçant clairement leur spécificité homosexuelle.

Nous demandons : la présentation de l'homosexualité comme "un comportement sexuel parmi d'autres", dans les programmes et manuels scolaires (sciences, éducation sexuelle, littérature, histoire, etc...).

Nous demandons : la reconnaissance du changement de sexe dans les cas évidents de transexualité. La possibilité de changer de prénom. La non-allusion au prénom et au sexe antérieurs sur les documents administratifs et d'identité.

TEXTE DU COMITE DE SOUTIEN

L'association homosexuelle MOUVANCE a appelé à voter Huguette BOUCHARDEAU au 1er tour et François MITTERRAND au 2e tour des Présidentielles (eu égard aux propositions respectives de leur parti concernant les intérêts dont elle s'occupe : la défense des droits et libertés des homosexuel(le)s).

Ce choix n'est pas l'expression d'un suivisme mais d'une participation aux nouvelles orientations politiques du pays.

D'accord avec les "douze propositions pour la défense des droits et libertés des homosexuels et des lesbiennes" contenues dans une des fiches présidentielles du P.S.U. ainsi qu'avec celles présentées dans "C'est l'heure" (Le Monde du 14 Mai) et soucieuse de préserver l'originalité de sa démarche et la nécessaire autonomie d'une parole homosexuelle, l'association MOUVANCE et le P.S.U. présentent sous l'étiquette ALTERNATIVE 81 :

Candidat Patrick CARDON
Suppléant Marie MEYER

Parce que la Gauche doit tenir ses promesses et ne pas cantonner les homosexuels :
- Ni à la seule défense de leurs droits
- Ni au rayon "sexualité".

Pour que la droite arrête de fantasmer sur les homosexuels "amateurs de chair fraîche" (déclaration de Me JOISSAINS, maire d'Aix en Provence).

Pour qu'elle ne nous taxe plus de "fausses femmes" et de "mâles ratés" (Gabriel DOMENECH dans LE MERIDIONAL du 8 Avril 1981).

Pour que la notion de plaisir redevienne une notion civilisatrice (d'après Marguerite YOURCENAR à Nathalie BARNEY).

Parce qu'enfin on reconnaît la liberté qui règne dans une société au sort qu'elle réserve à ses minorités, aux femmes et aux homosexuel(le)s (d'après MARX et GANDHI élargi MEURODON).

Qu'importe ma sexualité, j'ai décidé de voter intelligent et je soutiens la candidature présentée par ALTERNATIVE 81 (CCP MARSEILLE, CARDON 2791 57 W).

N/REF. 0011

PARIS, LE 12 JUIN 1981

19

- NOTE -

à l'attention de Monsieur LAMBERT
Directeur Général de la Police Nationale

Mon attention a été appelée sur l'attitude des services de Police à l'égard des homosexuels.

J'apprends en particulier qu'il existe au sein de la Brigade des Stupéfiants et du Proxénétisme de la Préfecture de Police un groupe d'inspecteurs spécialisé dans le contrôle des établissements fréquentés par des homosexuels. Je crois savoir également qu'à l'occasion de contrôles d'identité pratiqués dans les lieux de rencontre, des personnes seraient fichées comme "homosexuels".

S'il est tout à fait dans les missions de la Police de surveiller les établissements ouverts au public et susceptibles de troubler l'ordre, par contre et conformément aux orientations définies par le Président de la République, aucune distinction, aucune discrimination ni, à plus forte raison, aucune suspicion ne sauraient peser sur des personnes en fonction de leur seule orientation sexuelle.

Je vous demande de prendre rapidement toutes dispositions pour mettre fin à des discriminations de cette nature et de bien vouloir m'en rendre compte.

Pour le Ministre,
Le Directeur du Cabinet

Maurice GRIMAUD

Cette circulaire écrite après une entrevue entre le CUARH et le ministère est à exhiber
Faites-nous parvenir vos témoignages à CUARH 1, rue Keller, 75011 Paris

Figure 5 : Courrier de Maurice Grimaud à l'attention du Directeur général de la Police nationale, 12 juin 1981, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

CUARH - Paris

Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle
Association Déclarée (Loi 1901)

Paris le 19 Août 1981

Monsieur Frédéric THIRIEZ
Conseiller Technique
Cabinet du Ministre
Ministère de l'Intérieur
et de la Décentralisation

Monsieur,

Nous sollicitons de nouveau vos services, après un incident qui s'est déroulé à Lyon dans la nuit du 2 au 3 Août dernier, et mettant en cause des policiers en tenue, de cette ville.

Monsieur Antoine COZIAN, demeurant 29 Avenue du Parc de Procès à Nantes, se déplaçait à pieds cette nuit là, en compagnie d'un ami de rencontre, aux alentours de 3/4 heures. Le Docteur COZIAN et son ami s'embrassaient alors dans la rue. Deux policiers en tenue, voyant la scène les interpellèrent; il est vrai que le Docteur COZIAN était, d'après ses propres termes, "gris" à ce moment-là. Mais il semble bien qu'il est été suffisamment lucide pour s'exprimer et se déplacer par ses propres moyens. Il apparait, en l'occurrence, que le fait qu'il embrassait un ami ne pouvait s'expliquer, aux yeux des policiers, qu'uniquelement par un état d'ivresse et non par un désir naturel.

Puis le Docteur COZIAN qui s'était plié au contrôle des agents, fut conduit à l'hôpital pour une prise de sang, avant d'être emmené au commissariat de la Rue Casimir Périer, où les policiers le firent se déshabiller entièrement et le laissèrent en slip tout le reste de la nuit dans une cellule. Il ne fut libéré que vers midi, par d'autres policiers de permanence.

Sur son ami, nous n'avons guère de renseignements, étant donné que rencontré quelques heures plus tôt par le Docteur COZIAN, il a disparu sitôt libéré. Il ne semble pas, néanmoins, qu'il ait subi de mauvais traitements.

.../...

1. Rue Keller - 75011 PARIS

☎ 806 09 39

Figure 6 : Courrier du CUARH à l'attention de Frédéric Thiriez, 19 août 1981, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 2

.../...

Si nous sommes conscients des efforts faits tant par le Ministre que par vous-même pour que cessent ces attitudes discriminatoires de la part de certains policiers, nous devons de dénoncer ces agissements. Nous vous demandons, donc, de bien vouloir faire enquêter sur cette affaire et de nous donner les éclaircissements utiles. Notre Comité de Lyon, le G.I.L.H, quant à lui, a saisi la Préfecture de Police du Rhône de cette affaire.

Comptant sur votre action,
Veuillez croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le C.U.A.R.H

Le Secrétaire
Hervé LIFFRAN

commission internationale

in principal countries of the world

G. L. H.
Boite Postale n° 633
37006 TOURS CEDEX

du cuarh

Newsletter n°1 .Fév 80

QUELQUES PRECISIONS SUR L'IGA

L' International Gay Association a été formée à COVENTRY (Angleterre) le 26 août 1978. Elle est ouverte aux organisations homosexuelles et lesbiennes non-commerciales, les individus et autres organisations peuvent y souscrire pour recevoir des infos régulières ...

Le secrétariat de l'IGA se trouve à DUBLIN (c/o CHLR) et la trésorerie à AMSTERDAM (c/o COC) ; chaque membre de l'IGA a une représentation égale lors de la conférence annuelle et désigne un secrétaire international (par ex Maurice Barrault pour le CCL) pour les liaisons avec le secrétariat.

Le secrétariat se charge de la circulation de l'information et édite une feuille mensuelle (memorandum) inversement le secrétaire international de chaque organisation membre est tenu à un envoi mensuel des événements gais les plus importants, il doit aussi tenir au courant l'IGA de l'avancement des actions requises par le secrétariat (par exemple questionner le gouvernement sur le refuge politique des homosexuels iraniens...)

Quelques desiderata et actions de l'IGA

L'International Gay Association déplore la sous-représentation des lesbiennes, un effort particulier se'a fait pour aboutir à une parité hommes/femmes, une motion prévoit que lors de la conférence internationale de Barcelone le sigle IGA devienne ILGA, International Gay and Lesbian Association, au-delà de cette volition un effort particulier a été fait pour qu'un nombre plus important d'organisations lesbiennes adhèrent à l'IGA est soient présentes à Barcelone.

Figure 7 : « Quelques précisions sur l'IGA », Newsletter, n° 1, février 1980, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 2

Les lesbiennes de l'IGA ont dénoncé le sexisme qui existe au sein même de la Communauté Homosexuelle, se déclarant opprimées en tant que femmes et en tant qu'homosexuelles elles demandent à ce que l'IGA soutienne les revendications majeures du mouvement féministe mondial comme par exemple l'avortement.

2°) Un plan de travail a été établi pour la recherche de l'information dans le tiers-monde et les pays de l'Est (+la Chine) ; des organisations nationales ont pris en charge par facilités et affinités un ou plusieurs pays. Ainsi, à titre d'exemple, le F-48 s'occupe de la Chine, le FUORI de la Hongrie, le COC de l'Indonésie et le Gay Lib Sydney des Philippines et de la Papouasie...

3°) Aucun consensus n'a été atteint sur la question de l'aide aux organisations pédophiles (dans certains pays anglosaxons les organisations de pédérastes ont été purement anéanties, leurs dirigeants emprisonnés...). L'IGA tient à se dissocier de toute prise de position réactionnaire concernant la pédérastie, un travail de contacts et d'infos est centralisé par le F-48 (Danmark) afin que l'IGA puisse avancer sur cette question lors de la Conférence de Barcelone.

4°) Enfin précisons que l'IGA amorce un travail de contact et de reconnaissance auprès des instances et des organisations internationales, Amnesty International Cour Européenne des Droits de l'Homme. etc Concernant les homosexuels dans l'Education Nationale, un rapport va être établi qui sera utilisé lors du prochain congrès de l'International Federation of Free Teachers Union. Et pour finir, notons que l'IGA demande à ce que le 26 JUIN (anniversaire de Christopher Street) soit la Journée Internationale de Solidarité Homosexuelle (le 26 juin ou le dernier samedi du mois). Un effort particulier doit être fait pour manifester partout ce jour-là!
Avis aux énergies: la conférence internationale de 1980 ou 1981 aura sans doute lieu en France ...

Mélanie BADAIRE

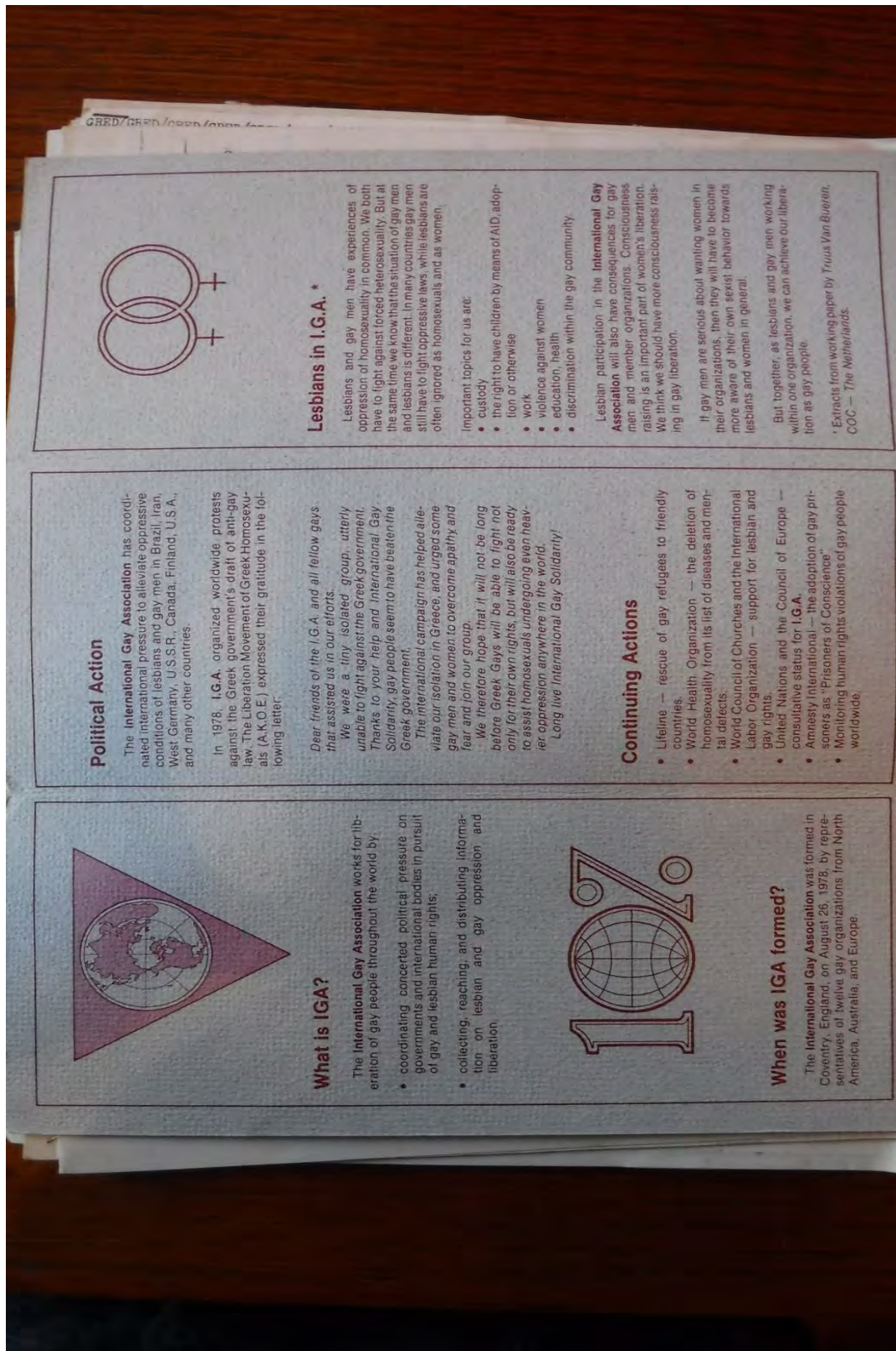
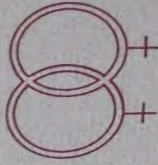


Figure 8 : Plaquette de présentation de l'IGA, non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 2



Lesbians in I.G.A. *

Lesbians and gay men have experiences of oppression of homosexuality in common. We both have to fight against heterosexuality. But at the same time we know that the situation of gay men and lesbians is different. In many countries gay men still have to fight oppressive laws, while lesbians are often ignored as homosexuals and as women.

Important topics for us are:

- custody
- the right to have children by means of AID, adoption or otherwise
- work
- violence against women
- education, health
- discrimination within the gay community.

Lesbian participation in the **International Gay Association** will also have consequences for gay men and member organizations. Consciousness raising is an important part of women's liberation. We think we should have more consciousness raising in gay liberation.

If gay men are serious about wanting women in their organizations, then they will have to become more aware of their own sexist behavior towards lesbians and women in general.

But together, as lesbians and gay men working within one organization, we can achieve our liberation as gay people.

* Extracts from working paper by **Truus Van Bueren, COC — The Netherlands.**

Political Action

The **International Gay Association** has coordinated international pressure to alleviate oppressive conditions of lesbians and gay men in Brazil, Iran, West Germany, U.S.S.R., Canada, Finland, U.S.A., and many other countries.

In 1978, I.G.A. organized worldwide protests against the Greek government's draft of anti-gay law. The Liberation Movement of Greek Homosexuals (A.K.O.E.) expressed their gratitude in the following letter:

Dear friends of the I.G.A. and all fellow gays that assisted us in our efforts.

We were a tiny isolated group, utterly unable to fight against the Greek government. Thanks to your help and International Gay Solidarity, gay people seem to have beaten the Greek government.

The international campaign has helped alleviate our isolation in Greece, and urged some gay men and women to overcome apathy and fear, and join our group.

We therefore hope that it will not be long before Greek Gays will be able to fight not only for their own rights, but will also be ready to assist homosexuals undergoing even heavier oppression anywhere in the world.

Long live International Gay Solidarity!

Continuing Actions

- Lifeline — rescue of gay refugees to friendly countries.
- World Health Organization — the deletion of homosexuality from its list of diseases and mental defects.
- World Council of Churches and the International Labor Organization — support for lesbian and gay rights.
- United Nations and the Council of Europe — consultative status for I.G.A.
- Amnesty International — the adoption of gay prisoners as "Prisoners of Conscience"
- Monitoring human rights violations of gay people worldwide.



What is IGA?

The **International Gay Association** works for liberation of gay people throughout the world by:

- coordinating concerted political pressure on governments and international bodies in pursuit of gay and lesbian human rights;
- collecting, reaching, and distributing information on lesbian and gay oppression and liberation.



When was IGA formed?

The **International Gay Association** was formed in Coventry, England, on August 26, 1978, by representatives of twelve gay organizations from North America, Australia, and Europe.

Membership

Membership in the International Gay Association is open to all lesbian/gay organizations. Other organizations, media, or individuals can subscribe as associate members in order to receive regular information on I.G.A. activities. See enclosed sheet.

Secretariat

The Secretariat is responsible for dissemination of all information to member organizations, coordination of all political actions undertaken on I.G.A.'s behalf, and response to inquiries from members and associate members.

Secretariat
Hirschfeld Centre
18 Feinma Street, Upper
Dublin 7, Ireland
Dublin (01) 710668

Financial Centre

The Financial Centre is responsible for I.G.A.'s financial planning and management.

Financial Centre
C.O.C.
Friedensplein 14
1071 XW Amsterdam, The Netherlands
Amsterdam (20) 231199

Regional Liaison Offices

Regional Liaison Offices, in conjunction with the Secretariat, lobby organizational members, individual members, and associates, and coordinate the activities of lesbians and gay men in other countries, and respond to the Secretariat's request for immediate and coordinated international action.

I.G.A. Liaison Office
Co-Gay Community Center
1483 Church Street, N.W.
Washington, D.C. 20005 U.S.A.
Washington (202) 332-7193

I.G.A. Associate Members

Australia • Austria • Belgium • Brazil • Canada • Columbia • Costa Rica • England • France • Germany • Guatemala • Hong Kong • India • Indonesia • Italy • Japan • Korea • Mexico • The Netherlands • New Zealand • Norway • Philippines • Poland • Portugal • Scotland • South Africa • Spain • Sweden • Turkey • United States

I.G.A. Member Organizations

- Australia
Camp Lobby
- Belgium
Fédération Wergropen Homophile (FVH)
- Canada
Canadian Lesbians and Gay Rights Coalition
- Denmark
Forbundet af 1946
- England/Wales
Campaign for Homosexual Equality (CHE)
Gay Activists Alliance (GAA)
- Finland
Seksuaktivisten Luovutuksuus ry (SELA)
- France
C.I.D.H.
Centre du Christ Libérateur
- Germany, Federal Republic of
AHA, Berlin
NARGS, Heidelberg
Ag Schwule in Kommunistischen Bund, Hamburg
gl-AHB, Bonn
- Greece
Apollitharotiko Kinema Omoylogion Elladas (AKOE)
- Iceland
Starðain 78 (Iceland Hospitality)
- Ireland, Northern
Northern Ireland Gay Rights Association (NIGRA)
- Ireland, Republic of
Campaign for Homosexual Law Reform (CHLR)
National Gay Federation (NGF)
- Italy
FUORI
- The Netherlands
N.V.H.-C.O.C.
Stichting Vrij Relatielezen
- New Zealand
National Gay Rights Coalition
- Norway
Det Norske Forbundet av 48
AHF, Oslo
- Scotland
Scottish Homosexual Rights Group (SHRG)
- Spain
Instituto de Bienestar Cultural de Catalunya (IAGC)
Instituto Lambda
- Sweden
Riksforbundet for Sexuellt Ljbarhetspanade (RFSL)
- Switzerland
SOH
- United States of America
Gay Community Center/District of Columbia
National Gay Task Force (NGTF)
We Are Everywhere

© 1979 International Gay Association

INTERNATIONAL GAY ASSOCIATION



"Coming Out To The World"

REGLEMENT INTERIEUR DU CUARH

18-09-83-
Clemont-Fernand

1) LA COORDINATION NATIONALE: Instance souveraine du CUARH, Elle a lieu tous les trimestres environ dans un lieu prévu par la coordination précédente.

Un ordre du jour détaillé, qui présente les principales décisions à prendre est élaboré et envoyé un mois à l'avance par la commission nationale afin de permettre des débats préparatoires dans les groupes. Tous les groupes et composantes du mouvement gai peuvent assister en tant qu'observateurs aux coordinations après en avoir fait la demande.

Les adhésions de nouveaux groupes sont acceptés par les coordinations nationales par un vote à la majorité simple. Le trésorier au début de chaque coordination annonce le nombre de mandat de chaque groupe en fonction des cotisations payées. La cotisation est de 2 francs par mois et par adhérent des groupes membres du CUARH.

Seul les groupes à jour de leurs cotisations ont le droit de vote ils disposent de mandats en fonction de leur nombre d'adhérents, à raison d'un mandat par tranche de dix adhérents ayant payé des cotisations au CUARH, et ce jusqu'à un plafond de dix mandats maximum par groupe. Nul ne peut être porteur de plus de 5 mandats.

Les 21-22-23 avril 1984 se tiendront dans la région parisienne des assises nationales du CUARH. Elles se distingueront des coordinations habituelles par les modalités de préparation: Débats engagés dès octobre 1983 sur un ordre du jour fixé à l'avance.

Entre autres:

- Evolution des modes de vie et du mouvement
- La place du CUARH dans le mouvement et les luttes homosexuels, ses relations avec les autres composantes.
- Education, jeunesse, famille.
- Les campagnes contre le racisme, l'oppression et la répression anti-homosexuels
- Vie professionnelle et homosexualité.
- Les médias
- La mixité du CUARH
- Homophonies: rôle et place
- Bilan des structures et du fonctionnement du CUARH:

Une partie de ces textes préparatoires sera publiée dans Homophonies, sous la responsabilité de la Commission nationale, à concurrence de 4 pages par numéro.

La CN est chargée d'assumer la diffusion de l'ensemble des textes non parus dans Homophonies à l'ensemble des groupes adhérents ou non adhérents du CUARH.

Ces assises auront pouvoir décisionnel sur les points prévus à l'ordre du jour.

Des représentants des autres groupes homos français et étrangers, des partis, syndicats

Figure 1 : « Règlement intérieur du CUARH », 18 septembre 1983, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 3

2) et mouvement en contact avec le CUARH seront invités à ces assises.

2) LA COMMISSION NATIONALE (CN): Elle est composée de 8 membres au moins élus nominalement par la coordination nationale. Le renouvellement total de la CN a lieu tous les ans, les membres sont rééligibles. La CN peut-être totalement ou partiellement révoqué par la coordination nationale. Elle cherche à représenter la mixité, les régions et les courants du CUARH. Chaque membre de la commission peut se faire représenter par un/e suppléant/e. La commission est élu par la coordination sur proposition des groupes membres du CUARH est à jour de leurs cotisations. Chaque groupe ne peut avoir plus d'un membre titulaire à la commission nationale. Tout membre qui n'aurait pas assisté ou ne se serait pas fait représenter à trois réunions consécutives de la CN n'en sera plus membre.

La CN est l'instance chargé d'exécuter les décisions de la coordinations nationale et de prendre toute décision nécessaire entre deux coordinatsons dans le respect de la souveraineté des coordinatsons. La CN se réunit mensuellement. Ses réunions sont ouvertes sur invitation de la CN. Les voyages des membres titulaires ou de leurs suppléants sont remboursés par la trésorerie nationale.

3) LE SECRETARIAT: Il est l'instance habilité à prendre des décisions urgentes et est le porte parole du CUARH dans l'intervalle des réunions de la commission nationale. Il est composé de quatre personnes, il doit être mixte et a, au moins deux membres hors régions parisienne. Il est élu par la CN, et en son sein, ses membres sont à tout moment révocables par la CN ou la coordination. Le secrétariat est renouvelé par moitié au moins tous les six mois, les membres sortants ne sont pas rééligibles immédiatement.

Dans son fonctionnement, le secrétariat doit solliciter les membres de la CN sur les décisions à prendre (courrier, ^{ou} téléphone confirmé par écrit) chaque fois que les délais le permettent. Il doit alors mettre en oeuvre la décision qui correspond à la majorité de la Commission nationale.

Pour le cas où l'urgence ne permettrait pas le fonctionnement de cette procédure démocratique normale, ou pour les cas qui relèvent de la routine, ou de prises de positions d'importance mineures, le secrétariat peut alors décider en son sein, sans consultation préalable de la CN.

Chaque décision du secrétariat, ou chaque procédure de consultation de la CN ou des groupes donne lieu à compte rendu écrit, envoyé par courrier à tous les groupes membres du CUARH dans la semaine qui suit.

Le secrétariat décide des modalités de son fonctionnement interne.

ARCHIVES

C.U.A.R.H.

COMMISSION NATIONALE DU 17 AVRIL 1982

COMPTE RENDU DES DEBATS ET DECISIONS

ETAIENT PRESENTS : Jean Lapin (C.H.O.P.) ; Hubert (C.O.P.A.R.H. pour CR de la commission médecine) ; Arthur (Marseille, pour exposé sur le cas de J. Rossignol) ; Pierre (Lyon) ; Gérard Bach (C.R.E.D.) ; Christine (Lille, C.L.A.R.H.) ; Françoise (C.O.P.A.R.H.) ; Marie-No (C.O.P.A.R.H.) ; Elvire (Rouen) ; Alain (Dijon) ; Gérard Maison (C.O.P.A.R.H.) ; Hervé (C.O.P.A.R.H.) ; Jan paul (C.O.P.A.R.H.).

ETAIENT EXCUSES : Marseille, Nice, le C.C.L., Nantes (un copain de Nantes, de passage à Paris, est venu un moment).

ETAIENT ABSENTS : Angoulême, Angers.

Début de séance à 15 h 20

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Tour des groupes.
- 2°) Fonctionnement de la C.N. et du C.U.A.R.H.
- 3°) 19 juin : marche et gala à Paris.
- 4°) Affaire des "Balcons" de Rouen.
- 5°) Affaire Jean Rossignol.
- 6°) Manif du 24 avril et procès de Lyon.
- 7°) I.G.A. à Strasbourg.
- 8°) Compte rendu de la commission médecine.
- 9°) Police.
- 10°) Coordination Nationale du 8 mai à Lille.
- 11°) Homophonies.

Un point sur le 25 avril (journée des déportés, manif), initialement prévu à l'ordre du jour, n'a pu être abordé faute de temps.

1 - TOUR DES GROUPES

1°) C.H.O.P. : Le C.H.O.P. marche très bien. On rappelle la date du 26-27 juin, prévue pour le pique-nique du C.H.O.P.

2°) Mulhouse : (présenté par Hervé). Un groupe fonctionne, avec un effectif d'une dizaine de personnes, dont 5-6 très actives. Il ne semble pas exister actuellement d'optique d'ensemble à moyen ou long terme, au plan régional ou national. On parle d'émissions sur une radio libre. Mul-

Figure 2 : « Commission nationale du 17 avril 1983. Compte rendu des débats et décisions », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 12

Le cadre d'un exposé fait à l'école d'infirmières d'ANNÉCY, par une élève, sur "les répressions de l'homosexualité au cours des âges". Il en est ressorti d'excellents contacts tant avec les gens de cette école qu'avec le groupe David et Jonathan d'Annecy.

Le G.L.H. devrait prochainement bénéficier d'un créneau hebdomadaire dans une radio libre lyonnaise. Enfin, les contacts avec A.R.I.S. (groupe lyonnais constitué à partir d'une dissidence d'Arcadie Lyon, et gros à ce jour d'une centaine d'adhérents(e)...) sont très positifs, si l'on en veut pour preuve la co-organisation d'une fête homo le 1er Mai.

8°) Dijon : Tout va pour le mieux à Dijon ! La recette de Blanc et Madrien voisine les 500 F par soirées, le nombre d'adhérents passe les 90, et si les résultats des dernières cantonales font passer une hypothèse sur la subvention qui devait accorder le conseil général à DH, les recours soulevés par l'ouverture du local se sont apaisés, tant du côté du bailleur que de celui de la propriétaire. La chose dans était même toute remise de voir ses locataires nettoyer un bonbon "Dijon ville propre, pads out". On rappelle que Dijon a rassemblé en un opuscule toute la documentation afférente à la création de ce local, aux plans juridiques, technique (conformité aux diverses normes de sécurité), échos dans la presse, etc. Cette documentation sera disponible à Lille, et peut être commandée à Dijon (OR) moyennant 30 F. A noter la concurrence faite à DH par Besançon, qui organise une fête par mois. Cependant, la réponse a pu être trouvée, la municipalité de TALANT prêtant gratuitement une salle à ses habitants en général (et à Jean Boyer singulièrement !) ce qui va permettre d'organiser des fêtes fréquentes à Dijon aussi. Une note moins rose concernant le fonctionnement plus problématique des filles de Dijon, qui après la création du groupe "hiscole" ne sont pas encore sorties de certaines difficultés internes...

9°) Nice : (présenté par Pierre, suite à contacts lors de la rencontre des G.L.H. du sud). Le problème principal de Nice est celui du local. Le libraire "le papier mâché" concède une salle au M.I.H.N. qui souhaiterait être autonome mais se heurte à bien des difficultés face aux bailleurs éventuels, quand ils apprennent les tenants et aboutissants du M.I.H.N. Le groupe a bénéficié d'un temps d'antenne à la radio, et d'un temps d'antenne à FR3 régionale, émission qui fut diffusée 2 fois et semble avoir eu un impact important sur Nice et les environs. Le M.I.H.N. édite le Minotaure. D'autre part, des contacts ont été pris avec Jacques MESSICIN, maire de Nice, pour lui demander comment il conciliait ses vibrantes déclarations en faveur de l'abrogation du 331-2, avec la minute de la séance du 20 JDC. 1981 à l'Assemblée Nationale, prouvant qu'il a voté contre... Il semble qu'il ait du mal à s'en tirer autrement que par des pirouettes verbales, assez embarrassées du reste. Enfin, malgré une nostalgia de "structures", le M.I.H.N. a magnifiquement organisé les 3 et 4 avril derniers la 3ème rencontre des G.L.H. du sud, qui s'est terminée en apothéose sur une plage des îles de Lérins. (d'où je devais ramener le coup de soleil du siècle, prônant au hâle si séduisant que etc... JDC)

PARENTHÈSE ARCADIE (rassemblement de plusieurs choses dites qui tournent autour)

- Arcadie Nice participait à la rencontre des G.L.H. du sud, avec son langage propre, revendiquant la paternité de l'abrogation du 331-2, évoquant "le métabolisme et la physiologie de l'homosexualité" (terrifique, JDC) et trahissant le crachoir à tout propos. Au demeurant, les meilleurs fils du monde...

Annex sera peut-être représenté à la coordination nationale de Lille.

3°) Lille : Le G.L.H. cherche toujours un local, la Mairie ayant répondu qu'aucune salle n'était disponible. Par ailleurs, il s'est posé dernièrement un problème interne considérable du fait de l'arrivée (ou du dévoiement !) au sein du groupe d'une dizaine d'homo R.P.R. affilés, durant la période de vacances qui laissait l'effectif des militants fichés, durant la période de vacances qui laissait l'effectif des militants du G.L.H.N. fort réduit face à ce déferlement. Les réunions ont depuis lors pris un ton très politique et extrêmement agressif, au point qu'une session paraît probable à bref délai : l'ambiance actuelle fait fuir beaucoup de monde, et si une conciliation a pu être initialement envisagée (le G.L.H.R. se dit apolitique), elle paraît aujourd'hui impossible face au confusionalisme R.P.R. qui mêle allègrement homosexualité et avortement, et échoue à rendre compte de la manière dont un homo R.P.R. peut concilier les exigences de son vécu homo et celles de sa discipline de parti !

4°) C.C.L. (présenté par Hervé et Arthur). Le C.C.L. a scissionné, Alain Barault veut faire un groupe nouveau "rencontres". De l'ancien conseil d'administration, subsistent trois personnes, dont le Pasteur Doucés. Le reste du conseil d'administration, constitué en hâte, rend le fonctionnement un peu précaire. S.O.S. HOMOS est assuré exclusivement par le Pasteur Doucés, qui comme bien l'on pense est sur les dents. Par ailleurs le local du C.C.L. coûte 5000 F mensuels, ce qui risque de devenir rapidement intenable financièrement. (Rachetons ! Rachetons ! Ne serait-ce qu'à titre psychothérapeutique pour Hervé et ses fantômes d'un local de 4000 m² !!!)

5°) Gays P.A.T.L. : (présenté par Arthur, qui connaît le groupe depuis 2 mois). Gays P.A.T.L. a décidé de se constituer en association indépendante de tous les groupes déjà existants (C.C.L., C.O.P.A.R.H.) mais participant à la communauté gay, ce qui pourra amener l'association aux activités du G.L.H.R. Le groupe aurait voulu garder le local dont la jouissance lui est fournie par le C.C.L., mais ceci est soumis à un réquisit d'apolitisme, qui risque de faire l'objet d'une clause écrite. D'où des discussions dont on espère peut-être une demande d'utilisation du local au 1 rue Keller, si l'attitude très individualiste du Pasteur Doucés est jugée insupportable.

6°) Rouen : Rouen est investi à fond dans l'affaire des Balcons, sur laquelle on reviendra dans le cadre de l'O.J. Le G.L.H. ne fonctionne plus, le G.L. fonctionne, et quant aux Balcons, le fonctionnement est plus celui d'une entreprise que celui d'un lieu associatif (il y a deux permanents, dont Sylvie, qui travaillent comme des perdus...) Le conseil d'administration est plus qu'aux 2/3 féminin, ce qui mérite d'être noté. Le président est de nouveau Gérard Nauduit, pour des raisons de commodité inhérentes au procès en cours.

D'autre part, Rouen mène une seconde campagne contre les discriminations professionnelles, à partir du cas de Jacques ODON, employé de bureau à la mairie de Rouen. D'abord nuté à un poste de gardien de climatisé (pas bien gay, ça ! JDC) il a été accusé de "ne pas pouvoir assurer son travail" et de faire du militantisme pendant les heures dévolues à celui (militantisme homo, cf course). Il a demandé une seconde mutation, qui lui a été refusée, et s'est fait licencier. Les gens du G.L.H., où il alliait, le connaissent comme un individu souvent exaspérant, mais qu'on ne peut évidemment pas laisser tomber pour autant.

7°) Lyon : Le G.L.H. est bien sûr lancé à fond dans le collectif d'organisation de la manif' du 24 avril, point prévu à l'O.J. D'autre part, des membres du groupe ont été présentés comme intervenants extérieurs dans

des femmes (l'endroit est beaucoup trop connu masculinisme). Il faut quand même arriver sur une grande place. On propose le trajet suivant : départ de l'esplanade gare Montparnasse. Rue de Rennes. Ed St Germain (pas mal de monde le samedi PM, le jeudi etc.) Ed St Michel. Palais de Justice. Place du Châtelet. Soit un trajet de 2,5 à 3 km, un peu plus long que celui du 4 avril (1/2 heure de plus environ). Travailler des difficultés avec la préfecture de police, pour le passage sur le Boulevard le 4 avril on avait eu un très bon trajet car la préfecture passait qu'on serait 1000 à tout casser. Vu le passé qu'on a aujourd'hui, c'est moins facile. Le cas échéant, on négociera un parcours se rapprochant au plus près du précédent, à moins qu'on n'adopte la proposition de Marie-Noë de prolonger le Ed St Germain jusqu'à Jussieu. A suivre.

2°) Pub.

On fait imprimer 20 000 serviettes en papier (10 000 pour Paris, 10 000 pour la province) à ventiler dans les divers restos gays. Texte prévu : "19 juin, marche nationale des homosexuels et lesbiennes. Rendez-vous à Montparnasse à 15 h" Coût prévu : 1100 F. Si ce coût n'est pas majoré de plus de 25 % par une impression recto-verso, prévoir au verso une pub pour Homophonies. Avec beaucoup de chance, ces serviettes seraient disponibles à Lille.

Il reste environ 3500 cartes postales du 4 avril. On va faire un tampon à mettre dessus genre "RV le 19 juin à Montparnasse 15 h" Elles serviraient ainsi d'invitation, et seront disponibles à Lille.

Badges : faire des tout petits badges, ø 1,5 cm, c'est la mode. Maquette retenue, triangle rose sur fond noir avec QUARH au centre et HOMOPHONES autour en blanc. On essaiera de trouver un fabriquant pas cher qui ne soit pas à Amsterdam !

Autocollants : les petits bleus étaient très bien. Texte retenu : "19 JUIN marche nationale des homosexuels et lesbiennes". On rappelle à que c'est un support cher et que le prix unitaire s'entend par feuille ; que plus l'autocollant est grand moins il en tient par feuille. Concluez (et achetez une loupe, NCC) Four le 4 avril, 5000 badges et 3000 autocollants étaient revenus à 7300 F, et on était rentrés dans les frais.

Affiche : on a deux projets dévergeant sur le graphisme. Il semble préférable d'éviter les personnages, qui sont vus comme masculins par les femmes, et inversement, à preuve des réactions face à l'affiche orange. On prévoit une affiche en 2 couleurs qui pètent, texte en réserve. En petit on fait : Journée internationale d'affirmation homosexuelle et en gros : 19 JUIN marche nationale des homosexuels et des lesbiennes. 15 h Paris Gare Montparnasse. Dessous : Galaxie 20 h à la mutualité. Marie Paule Belle. Bal jusqu'à l'aube. En bas en petit : à l'initiative du QUARH et de son mensuel Homophonies. L'adresse. Format : l'affiche orange était trop grande. Prévoir plus petit. Prévoir par ailleurs deux formats, dont un petit destiné aux lieux boncos commerciaux, qui refusent d'afficher de grandes trucs. On prévoit 10 000 grandes affiches et 3000 petites coût : 3600 F papier 80,5 pour les grandes et en tout 6000-7000 F ; pour les petites : 750 F de papier et 2000 F en tout.

Tract : 100.000 tracts prévus (coût 4000-5000 F) tirés sur du papier genre papier Journal mais en recto verso et en couleur. Tirage fait à la roto, ce qui minore les heures de travail. Le texte est rédigé puis soumis à l'assentiment de la CN. Au recto aspect international, une petite place pour Christopher Street, heures et malheurs des homos depuis 1 an ; à affirmer : lieux f radios ; conclusion et c'est pour cela que, etc. De l'autre côté : photo de M.P. Belle, liste des groupes appelant, des groupes faisant partie du C.U.A.R.H. Bulletin d'annonce à Homophonies comme il

A Dijon, Arcadie tente des rapprochements avec DR. Le délégué local est très connu sur la place de Dijon, où il semble avoir quelques problèmes. A Lille, contacts avec Arcadie qui envoie régulièrement son bulletin. Une émission radio a été faite ensemble, un droit de réponse avait été accordé à Arcadie, suite à certaines prises à parti émanant du C.U.A.R.H.

(Hervé) on a vu un représentant d'Arcadie aux journées du M.R.A.F. Arcadie lisse est très sympa. Arcadie Lyon s'est tirée, et les lamentations sur "la décadence homo" et "cette révolte du C.U.A.R.H." n'y changent rien ; cela ne va pas au mieux pour Arcadie.

(Gérard B.) L'éventuelle retraite de BAUDRY, avec GUY comme dauphin probable (I) ne changera rien à la politique d'ensemble d'Arcadie. Il suffit pour s'en convaincre de lire le numéro de Mars de la revue, pétueux de bout en bout.

2 - FONCTIONNEMENT

1°) Commission nationale : Angoulême n'est jamais représentée. Peut-être y a-t-il des problèmes d'individualités sous-jacents ? On propose, à la prochaine coordination nationale, de coopter Le Mans, qui est un groupe fonctionnant très activement. On regrette les absences d'Angoulême, qu'il n'est pas question de chasser ; c'est le seul contact un peu solide qu'on ait avec le sud-ouest. Il y a d'autre part à Angoulême des filles, mais qui n'iraient sans doute pas jusqu'à s'investir dans la CN. On propose de leur envoyer directement un compte rendu de la présente CN. On propose de leur demander à Georges qu'il mette un peu tout cela au clair par écrit.

On pose enfin le problème d'Angers, dont la sensibilité serait plus proche de celle de la R.H.I.F., et avec qui les contacts seraient de plus en plus difficiles.

2°) Statuts : le projet de dépôt des statuts remonte à la coordination nationale d'Angoulême, donc à 4 mois. Ils ont été tapés et signés. A la suite d'oublis irresponsables (qui ignore la nécessité dans les statuts de toute organisation type 1977/1981 d'une A.O. par an ?) la préfecture des bouches au Rhône a refusé l'enregistrement pour cause de non-conformité des statuts, qui sont donc à corriger sur 3 points au moins :

- Introduction d'une A.O. par an.
- Dépôt en double exemplaire.
- Nécessité d'une personne nominativement désignée pour faire fonction de "président". Michel de Marseille serait d'accord pour assumer cette charge. On insiste sur le titre de cette personne, qui n'est en aucun cas un président, mais plutôt un responsable administratif, ou toute autre désignation qui pourra sembler opportune (discussion reportée à Lille).

3°) Trésorerie : la trésorerie nationale est théoriquement décentralisée à Lille. Jan Paul s'est fait un plaisir d'apporter les 2,750 kg de papeterie affrétés au suivi comptable (puis la mort dans l'âme, les a remboursés sans avoir pu passer la main...). Le C.O.P.A.R.H. doit toujours 12 000 F et Rouen 5 000 F, qui seraient remboursables en plusieurs fois.

Noter que pour ouvrir un compte au nom de l'association, il faut et les statuts et la publication au J.O. et les fac-similes des signatures des tireurs habilités. Par conséquent rien de possible actuellement (3 ans moins de délai entre la promulgation au J.O. et le dépôt des statuts). JPP fait remarquer l'extrême complexité des démarches impliquées ; depuis 3 ans les divers comptes ouverts par le C.U.A.R.H., quoique opérationnels, ne sont toujours pas légaux.

3 - 19 JUIN MARCHÉ ET GALA

1°) Traité de la marche (provinciaux, à vos plans !). On avait proposé le départ ou l'arrivée aux Tuileries, ce qui pose des problèmes vis à vis

(1) Avocat au Barreau de Paris, auteur de L'Homosexuel et la Loi (AHE)

avait été décidé à la coordination de Dijon. Il faut trouver une formule qui, tout en faisant comprendre que les 45 F donnent accès au bal, évite de mentionner explicitement ce bal, ce qui évitera 70 000 F de SACEM.

- contacts : une rencontre prévue avec Masques, GP, FC etc.
On a mis sur fiche les abonnés à Homophonies et les demandes de renseignements (800 à 1000) on fera un courrier demandant de prêter des billets à l'avance, auquel on joindra une carte postale. Dire aussi qu'un coup de main est le bienvenu, il y a des gens qui refusent de s'investir dans un machin militant à long terme mais sont tout à fait d'accord pour quelque chose de ponctuel. On fait remarquer qu'il faut à tout prix que les Gens sachent comment on a eu leur adresse, la parano régnant encore.

3*) Finances : on essaye de tenir le même budget que l'an dernier, soit 100 000 F, ce qui sera difficile : M.P. Belle est plus chère que Gréco, et la Mutu a pris 4000 F dans l'intervalle !

- salle	23 000 F
- Marie Paule Belle.....	35 000 F
- SACEM.....	11 000 F
- Location piano.....	1 700 F
- Vignettes sécu.....	1 500 F
- Tracts.....	5 000 F
- Affiches.....	9 000 F
- Autocollants et badges.....	7 500 F
	<hr/>
	93 700 F

JPP fait remarquer que l'an dernier, sur 10 000 personnes présentes dans la rue, 6 000 ne sont pas venues au bal. Or il faut récupérer du frigo. Donc c'est à faire lors de la marche. Prévoir 3 camionnettes de boissons à 5 F.

4*) Cortège lesbiennes : question de Marie-No : peut-on prévoir un cortège lesbiennes en début de manif ? Aucune opposition de principe. Sa- voir que rien ni personne n'empêchera des Gens de caracolier devant la banderolle de tête. On prévoit donc 2-3 rangs de sécurité mixtes, une banderolle de tête mixte, puis le cortège lesbiennes avec tout de suite une banderolle lesbienne.

5*) Gala : problème de la première partie. On est tous d'accord pour n'accrocher que des prestations gratuites, vu les frais déjà engagés. Pour éviter de tomber dans un côté "patronage", il faut éviter de trop multiplier le nombre de ces prestations. 3 artistes ou groupes, dont un féminin (+ M.P. Belle, ce qui fait 50 % de femmes) semblent un nombre raisonnable. Le contrat de M.P. Belle vaut pour une heure. Si on commence vers 21 h 15 pour éviter aux artistes les gens qui n'arrivent pas d'entrer, ça fait 2 h à seubler. Les GINGETTES sont candidates pour au moins 1/2 heure. La chorale "à coeur et à corps", très drôle, est d'accord. Mathias aussi, qui avait déjà chanté à la Mutu. LYDIA est aussi candidate, ainsi que Danièle Cottereau. Choix définitif à arrêter à Lille.

Musique pour le bal : on a au moins deux prétendants musique. L'un qui l'avait fait le 4 avril, très bien, mais payant. L'autre un peu moins bien, mais gratuit. On est plutôt pour des choses gratuites. D'autre part Alain de Dijon serait d'accord pour faire des bandes musique pour 5 ou 6 h.

6*) Espaces lesbiens : le 19 décembre dernier, le balcon de la Mutu était réservé aux femmes, les hommes n'ayant pas le droit d'entrer. Ceci a été très bien vécu par les femmes, moins bien par certains hommes. Il y a pourtant eu par la suite un discours sur cette "mise à l'écart des lesbiennes".

Comme en tout état de cause ce qui était possible le 19 décembre dans une salle aux trois quarts vide sera impossible le 19 juin dans une salle qu'on espère pleine à craquer, le problème se pose du renouvellement de cet espace lesbien. On se met d'accord sur le principe d'allouer à cette fin la moitié du balcon, à condition ;

- qu'il soit possible matériellement d'assurer une séparation effective, solide, précise, par des contre-plaques ou autres.

- que cet aménagement de la salle soit possible réglementairement (normes de sécurité) ce qui reste à vérifier.

- qu'on puisse assurer un service d'ordre beaucoup plus sérieux que le 19 décembre, 80 mixte (il est important qu'un garçon puisse dire à un autre : non, c'est réservé aux femmes).

4 - AFFAIRE DES BALCONS DE ROUEN

Le régime locatif des "balcons" est celui d'un bail de sous-location. Le sous-bailleur a porté plainte pour utilisation illégale des locaux en arguant non du bail de sous-location, mais du bail de location. Il y a alors eu deux visites d'huissier, relevant les affiches honor à l'exclusion des autres pourtant nombreuses. On a appris le 1er avril (riez) le passage en référé le...2 avril. L'avocat a déposé dans peine la plainte pour incompatibilité entre les activités de l'association et les termes du bail. Une plainte a été déposée par l'association, contre X, pour discrimination (art. 416-2). Le juge a mis l'affaire en délibéré, suite au 7 mai. Un dossier détaillé a été réalisé pour contacter toutes les associations de Rouen en demandant leur soutien (pétition, conférence de presse).

Si la plainte pour discrimination a des suites, un aval judiciaire prudentiel peut lui être donné, ce qui est très intéressant. Il est donc capital que l'affaire prenne une dimension nationale, d'où la nécessité d'un relai parisien pour faire un foin. Dans ce cadre, il était important que la presse homo en parle de façon très précise. Or, malgré les promesses de G.P. de réserver une place à l'affaire des "Balcons" dans son numéro de mai, malgré les nombreux coups de fil de Rouen annonçant un probable retard de l'article, qui devait cependant arriver avant la date de bouclage, on apprend aujourd'hui qu'il n'y aura rien dans GP, ce qui semble désastreux. L'impératif de bouclage est certes réel, mais des articles exceptionnels peuvent être écrits jusqu'à une semaine après les autres, tant dans Homophonies que dans GP. La différence entre les deux, c'est qu'Homophonies n'hésiterait pas à casser le journal pour couvrir un événement important.

A la suite de quoi on décide d'un coup de téléphone à Jean L. P. pour explications (Elvire, Alain), et tentative de faire passer au moins 10 lignes. JLB n'était au courant de rien (puisque on vous le dit). Pour le dénouement, allez voir GP de mai.

5 - ROSSIER JEAN ROSSIGNOL

Jean a réussi en juillet dernier un concours de contrôleur. Il travaille depuis le 20 octobre 1981 aux PTT comme contrôleur stagiaire (Gaichet, tri). Les rapports de ses supérieurs sont très favorables, et il n'a aucun problème de contact. Il se neurte pourtant à la direction départementale et nationale, Giscardienne, et reçoit en date d'avril 82 une première lettre du Receveur du bureau où il travaille, lui signifiant son licenciement "pour inaptitude professionnelle". Intervention de la CPPT et de son avocat, suspension, enquête. L'enquête échoue à contrecarrer la décision et il reçoit une lettre du ministre lui confirmant son licenciement pour

F.A.M.M. (femmes accusées d'homosexualité et maternité), mais par un collectif regroupant le Mouvement français pour le planning familial (M.F.P.F.), le Groupe F.A.M.M., le Groupe Femmes Militantes et Patriarcat, le C.I.L.M. et des individus. Ce qui fait toute la différence du monde quand on fait que la parole adverse recueille généralement tous les articles de presse, tracts, affiches, libellés de banderoles, slogans, espérant en tirer les preuves éclatantes de l'activisme dangereusement subversif déployé par la mère.

Par ailleurs les choses en sont là : Me ZHILINI attend la date de clôture des dossiers pour qu'aucune pièce ne puisse plus y être versée. Puis elle encadrera sa propre campagne presse/radio/télé. On n'a aucune raison de douter de sa puérilité en ce domaine.

Le CUARH a donc suivi cette affaire d'un peu loin. On espère que ce n'est pas parce qu'elle concernait une femme. L'information a peut-être mal passé en dépit des copies-reçus faits aux diverses coordinations et commissions nationales. Quoi qu'il en soit, le procès de Lyon n'est pas terminé et cela concerne tout de même le CUARH. Lors de la manifestation d'une banderolle CUARH sera descendue par les filles du MIEU, et portée par des gens du CUARH présents à Lyon. (dijon ? Lyon ?) on verra sur place.

T- STRASBOURG 1. CONFERENCE PREPARATOIRE A L'I.G.A.

Jean Japhin : nous n'attachons pas assez d'importance à l'échelle internationale. Tous est national, régional, local. On y perd quelque chose d'essentiel.

Le "pouvoir" de l'I.G.A. va quitter Dublin et être réparti entre l'Ecosse, les Pays-Bas, le Danemark (pour la t-escoria), la Suède, la Finlande. Ceci exclut tout ce qui est latin, ainsi que l'Allemagne. (sauf erreur. Il subsiste des zones floues...) Par ailleurs les latins étaient très peu présents à Strasbourg et tout ceci nous échappe complètement.

Sur le passé, peu de choses à dire : nous avons foiré, certes. Se mettre dans la gueule de l'évêque était une faute monumentale, surtout sans engagement écrit et signé. Noter que la R.H.I.F. qui s'est écarté de la couverture de pipi, s'en est autrement mieux sortie que nous. Mais mieux vaut parler du futur. Nous aurons 75 dollars à payer pour l'inscription à l'I.G.A. Une réunion est prévue les 26 et 27 juillet prochain (à moins que ce ne soit le 14) à Washington. Si nous voulons être présents, il en coûtera 5 000 F par tête de pipe. Et qui ira ? La réponse, étroitement assujettie à l'état des finances du CUARH, sera donnée après le 19 juin.

Cézar Bach : cette 3ème conférence de l'I.G.A. était très décevante. On aurait eu l'ordre du jour de Barcelone, c'était prévu ! L'I.G.A. est une organisation lente, et qui mieux est elle seule : on n'en veut pour preuve que le refus d'une discussion sur la pédophilie, adossé à une voix de majorité. C'est extrêmement sage, rangé, intégré, tendance encore renforcée par la prépondérance des USA et de l'Europe du Nord. Tout ceci est fort ennuyeux, car l'image internationale de l'homosexualité en dépend. Si nous voulons que cela change, il faut y mettre un maximum de force. Or, comment faire ? cela risque de dépasser nos moyens. Quel plan cohérent ? on tout état de cause, difficile à mener à bien) adopter pour Washington ? Il faut au préalable une concertation nationale, qui semble possible pour autant que cette analyse est reprise par G.P. et d'autres. Noter enfin la présence de 10 % de filles à l'I.G.A.

on débat aussi d'une éventuelle action en justice contre l'évêque. Elle ne peut pas se fonder sur la question des salles, faute d'une passation de contrat de location à laquelle l'évêché n'est d'ailleurs pas habitué. Elle pourrait se fonder sur une citation directe en référé sur l'

"adaptation aux services qui lui sont demandés".

On se souvient que Jean a été révoqué de l'S.M. en 1979, sans pouvoir obtenir sa réintégration. Le dossier a été suivi, et la direction du personnel des PTT veut "faire choir le directeur de cabinet et le ministre, pour faire une bavure". D'autre part, pour Jean, il est clair qu'un individu est inadmissible : lui. On fait donc d'une pierre deux coups. Pourtant, il est extrêmement difficile de faire virer quelqu'un des PTT. Quels ont donc été les arguments ?

- Les demandes itératives d'avances sur traitement. Mais Jean n'avait pas été payé pendant 3 mois.

- Les absences (2 jours en 3 mois).

- Les erreurs de caisse (une fois 3 F en plus, une autre fois 3 F en moins, comme tous les contrôleurs)

- Les multiples changements de service, qui sont aujourd'hui invoqués comme preuve d'instabilité et d'inadaptation aux tâches prescrites. Or ils font partie du cursus normal et administratif de tout contrôleur stagiaire, et d'autre part ces "multiples services" ont été en fait 2.

- Les notes obtenues au stage de formation : 11,5/20 au lieu des 13/20 exigés. Mais ce qui a fait chuter la moyenne de Jean de 15 à 11,5, c'est un 4 obtenu après interrogation sur un sujet qu'il n'avait pas eu le temps de travailler, du fait du décès de son Grand-père. Il a donc subi un examen de rattrapage avec questions écrites, puis oral comprenant deux questions préparatoires sur les fonctions du contrôleur, suivies d'un entretien d'1 h 1/2, plus ou moins inquisitoire, sur sa vie personnelle. Jean a obtenu 5/20 à ce rattrapage, et il pense sincèrement avoir été sous-noté. Il n'y a d'ailleurs jamais eu de stagiaires virés pour note inférieure à 10, depuis des années, et l'autre contrôleur qui passait l'examen en même temps que lui a eu 8, et n'est pas viré.

Yu le statut de stagiaire, l'affaire passe en commission administrative paritaire. Le soutien des syndicats est donc possible, et la CFPT organise une grève sur ce cas la semaine prochaine. Les copains du boulot et les copains de la CFPT sont donc très clairs. Les chefs de service directs sont propices. Une conférence de presse est prévue le 26 avril, avant la commission administrative paritaire, à laquelle le CUARH pourrait être associé aux côtés de la CFPT. Passage prévu le même jour à PR3, A2, et peut-être TPI. Certains copains de Gay PTT, qui ont eu des problèmes analogues (avec envoi en El psychiatrique, ou visite à domicile de psy inquisiteurs) pourraient, sinon prendre la parole, du moins s'associer à la conférence de presse par un témoignage écrit. Jean rappelle que pour l'E.M., il n'avait pas contacté les médias, et que c'est une erreur à ne pas rééditer. Il fait enfin remarquer que dans l'administration, quelle qu'elle soit, un dossier vous suit.

6 - MANIF DU 24 AVRIL ET PROCES DE LYON

Pierre déplore le manque de netteté du CUARH dans cette affaire. Un courrier a été adressé par le Collectif d'organisation à tous les groupes du CUARH (entre autres), leur demandant s'ils appelaient à la manif du 24 ou soutenaient. Seuls Angers et Aix ont répondu. Le soutien du CUARH, qui semblait acquis au vu du CR de la CN du 7 mars, n'a jamais fait l'objet d'une réponse officielle au Collectif, qui s'est donc autorisé sur l'avis du GILM à faire figurer le CUARH sur la liste des appelants. Cette même imprécision se retrouve dans l'article passé dans Homophobes d'Avril à la manifestation du 24. Il n'est pas organisé par le groupe que lui a eu 8, et n'est pas viré.

plan de la diffamation. Il faudrait à la fois des individus et des groupes qui prennent la parole. On a trois mois pour agir, et même si bien soit quoi dans le Concordat fait qu'on soit déboutés, ça fera du bruit. Cependant, il semble qu'on s'apprête à signer dans cette affaire tout ce qu'on avait à y signer : l'évêque s'est couvert de ridicule. Il serait bien malvenu de perdre une hypothétique seconde manche. Sauf contre-ordre, on décide donc de s'en tenir là.

8 - COMETE RENDU DE LA COMMISSION MEDICALE.

Lundi prochain, suite au forçage de Jean-Marc, un rendez-vous est obtenu auprès de Mme DREYFUS, conseiller technique auprès du cabinet du ministre de la Santé, chargée des questions psychiatriques. Il y a donc à présent deux interlocutrices au ministère de la santé : Mme DREYFUS et une autre personne qui est déjà intervenue auprès de l'O.M.S. et dit accuser de transmettre des courriers à M. RALITE. Il faut toutefois une copie de tranche précise des revendications. (distribution d'un document en 7 points, qui sera étudié à Lille et sert de base à cette élaboration). Il faudrait essayer de mettre en place une commission nationale médecine. Quant au rendez-vous avec Mme DREYFUS, on en attend surtout une prise de contact, dans l'optique d'avoir un maximum d'interlocuteurs dans les différents cabinets. La personne qui ira à ce R.V. devra être à Lille.

9 - POLICE

Suite aux propos de G. DEFERRE, un communiqué de presse a été adressé à l'A.F.P.

Dans le cadre des contacts avec la commission de révision du Code Pénal, on prend connaissance d'un document élaboré par le GUARH et le CRSD, "le droit au corps", qui sera disponible à Lille, et regroupe l'ensemble des propositions pour la révision du code pénal émanant de ces deux groupes.

10 - COORDINATION NATIONALE DE LILLE.

Un courrier sera adressé en temps voulu précisant l'ordre du jour. Retenir d'ores et déjà qu'il est prévu un fonctionnement en plusieurs commissions : Homophonies (diffusion en province...), Médecine, Education nationale (de nombreuses demandes en ce sens s'étant fait jour).

11 - HOMOPHONIES.

Après recherche du réseau de diffusion correspondant le mieux à la cible, homophonies sera diffusé en kiosque via les MPP de la région parisienne à partir du mois prochain, avec un tirage majoré de 7 000 exemplaires. Il faudrait vendre 1 500 numéros en kiosque pour équilibrer le journal. Si ce canal de diffusion produit les résultats escomptés, on peut envisager l'extension à telle ou telle ville qui le demanderait, avec campagne publicitaire à l'appui.

Il faudrait envisager la création d'un mini-comité de rédaction par ville. D'autre part, il serait souhaitable qu'au niveau parisien un groupe de 5-6 personnes coordonne la diffusion en province, en étant responsables chacune d'un secteur géographique défini.

Le olaviste (avec ses excuses pour le retard) :
Pierre DUMEX, du G.I.L.H.

LETTRE OUVERTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES DEPUTES ET SENATEURS à propos des lois sur certaines libertés des mineurs

Le changement politique qu'a connu notre pays va être pour vous l'occasion d'aborder à nouveau l'abrogation de l'article 331 alinéa 2 du Code Pénal qui réprime les relations homosexuelles entre adultes et jeunes de 15 à 18 ans. En effet, alors que le Sénat et le Gouvernement précédent s'étaient montrés favorables dès 1978 à l'abrogation de ce texte, celui-ci devait être finalement réintroduit de façon inattendue par les députés de l'ancienne majorité. Tous les parlementaires de l'actuelle majorité s'étant à l'époque engagés pour l'abrogation de ce texte, et le Président François Mitterrand ayant pris personnellement fait et cause contre les discriminations anti-homosexuelles, il nous paraît bien évident que ce texte est appelé à disparaître prochainement de notre Code Pénal.

Notre propos, plutôt que de revenir sur l'évidente iniquité de ce texte, péraliniste rappelés, vise, Mesdames et Messieurs, à attirer votre attention sur le contexte dans lequel il se situe par rapport à la législation concernant les mineurs.

En effet, s'il apparaît maintenant normal qu'un mineur de plus de 15 ans ait le droit de vivre sa sexualité comme il l'entend, il existe encore dans la législation actuelle un certain nombre de textes qui restreignent considérablement la liberté des jeunes dans ce domaine. Signalons d'abord l'article 356 du Code Pénal, qui concerne le *détournement de mineur sans fraude ni violence*, et dont la formulation est si vague qu'il peut aisément permettre la poursuite d'un adulte avec une quelconque relation avec un mineur. Rappelons-nous à ce propos l'affaire Gabrielle Russier. Celle-ci, n'ayant pu être poursuivie pour motifs sexuels, puisqu'il s'agissait d'un rapport homosexuel avec un mineur de plus de 15 ans, s'était trouvée incriminée au titre de cet article 356, alors même que le mineur concerné était parfaitement consentant à son propre *détournement*. Il paraît d'une part urgent de faire en sorte qu'une telle loi ne puisse servir de répression substitutive aux législations caduques concernant les seuls faits sexuels ; et d'autre part, s'il est bien évidemment nécessaire d'interdire les véritables enlèvements de mineurs, il est anormal et rétrograde qu'un jeune ne puisse se rendre sciemment chez une personne étrangère à sa famille sans faire courir à son hôte le risque d'une condamnation. En effet, dès l'instant où une relation se tisse par consentement mutuel, et ce quelle que soit la nature de cette relation, il est logique que la loi n'ait pas à intervenir.

Passons maintenant à l'article 331-1 du Code Pénal (vote en 1980 et qui punit de 6 mois à 3 ans de prison toute relation intime entre un(e) mineur(e) et une personne ayant autorité sur des jeunes de par sa situation familiale ou professionnelle. Précisons qu'il s'agit là d'une attitude rétrograde de la législation, qui permettrait, pour reprendre un même exemple, de condamner maintenant une personne comme Gabrielle Russier pour motifs sexuels. Ainsi, non content de pénaliser les rapports homosexuels, l'ordre moral prétend-il aussi condamner les personnes qui sont en contact direct avec des mineurs (de plus de 15 ans pour ce texte), et peuvent ainsi se trouver impliqués dans une relation intime. Une nouvelle fois, les jeunes sont privés de toute liberté de choix, et les adultes menacés d'une lourde condamnation pour des faits ou d'une grave atteinte à la liberté individuelle.

Rappelons également l'existence, dans l'article 334-1 du Code Pénal, de l'ordonnance n° 58-1298 du 23 décembre 1958, concernant l'*excitation de mineurs à la débauche*, et dont la formulation, la aussi très vague, punit de 2 à 10 ans de prison quiconque aura attiré aux *mineurs en excitation, favorisant ou facilitant habituellement la débauche ou la corruption de la jeunesse de l'un ou l'autre sexe au-dessous de l'âge de la majorité, ou, occasionnellement, des mineurs de 16 ans*. Il s'agit d'une nouvelle fois d'un texte qui laisse la porte ouverte à toutes les

interprétations, et a ainsi permis il y a quelques années de condamner un éducateur qui avait fourni des contraceptifs à des adolescents !

Enfin, à l'heure où se pose fort justement la question du respect des droits et libertés individuels, il convient de se pencher sur l'article 331 alinéa 1 qui punit de 3 à 5 ans de prison *tout attentat à la pudeur commis ou tenté sans violence ni contrainte ni surprise sur la personne d'un mineur de 15 ans*. Ce texte éminemment répressif appelle plusieurs questions que nous souhaitons soumettre à votre réflexion.

En effet, alors que le code napoléonien ne réprimait pas les relations affectives et sexuelles entre individus d'âge différent, c'est le régime réactionnaire de la Restauration qui, en 1832, a le premier interdit les rapports sexuels consentants avec des mineurs de moins de 11 ans. La limite d'âge a été portée à 13 ans en 1863 sous le seconde Empire. Elle a enfin été haussée à 15 ans en 1945 en parallèle avec la reprise des lois anti-homosexuelles pétainistes. N'est-il pas aujourd'hui opportun d'abolir cette discrimination par âge que les régimes les plus réactionnaires ont instituée dans notre pays ?

D'autre part, que peut signifier un *attentat* qui soit commis *sans violence ni contrainte ni surprise* ? Autant il est nécessaire de protéger tant les mineurs que les majeurs des véritables attentats sexuels, autant il est permis de se demander où est l'aspect répréhensible d'une relation établie par définition avec le consentement des protagonistes. La loi ne doit-elle pas se contenter de protéger les personnes contre les abus, et donc les violences, morales ou physiques, que d'autres peuvent perpétrer à leur égard ? Doit-elle et peut-elle dicter leurs choix aux individus et s'ingérer dans la vie privée des gens pour traquer et réprimer certains types de rapports arbitrairement interdits même si les partenaires les désirent ?

Qui plus est, l'alinéa 3 de ce même article 331 double les peines (5 à 10 ans de prison) si cet attentat a été commis ou tenté *par un ascendant légitime, naturel ou adoptif de la victime ou par une personne ayant autorité sur elle, soit par deux ou plusieurs auteurs ou complices, soit encore par une personne qui a abusé de l'autorité que lui confèrent ses fonctions*. Encore une fois, comme pour l'article 331-1 évoqué plus haut, ce sont les personnes les plus proches des jeunes par leur situation familiale ou professionnelle qui sont doublement pénalisées, et assimilées aux auteurs des véritables attentats sexuels (*avec violence, contrainte ou surprise*) pour qui ce même alinéa prévoit des peines égales. Autrement dit, aux termes de ce texte, un père, un tuteur, un éducateur ou une institutrice qui entretiendrait une relation amoureuse avec un mineur de 15 ans risque autant qu'un individu qui userait de violence pour satisfaire ses pulsions sexuelles !

Terminons en évoquant la manière dont se passe généralement l'application de cette loi. Nul besoin de plainte pour que la machine répressive se mette en route. Nulle écoute des aspects *positifs* (= non sexuels : affection, aide, etc.) que le mineur peut exprimer, on ne s'intéressera, de manière délibérée et obsessionnelle qu'aux aspects jugés *négatifs* (et donc sexuels). Le consentement du mineur est nié par principe, sous prétexte d'irresponsabilité ; mais alors que devient l'absence de contrainte qui définit cette loi ? Insistons aussi sur le fait que si *traumatisme* il y a, c'est toujours les forces de la répression qui le créent, en culpabilisant et en avilissant le mineur impliqué dans la relation. Et pendant ce temps l'adulte se retrouve en prison. L'épanouissement et le bonheur d'un garçon ou d'une fille lourdement contrariés, la carrière et l'honneur d'un adulte brisés, tels sont les seuls effets de ce texte qui punit sévèrement une forme d'amour.

Il nous semble donc, Mesdames et Messieurs, que le prétexte d'âge ne doit pas empêcher des personnes de choisir librement leurs relations ; aussi ces différents textes, qui constituent une grave atteinte aux droits et libertés des individus, doivent-ils être abrogés.

GROUPE DE RECHERCHE POUR UNE ENFANCE DIFFÉRENTE
COMITÉ D'URGENCE ANTI-RÉPRESSION HOMOSEXUELLE

* * *

Note des Renseignements généraux sur la marche du 19 juin 1982

On trouvera, ci-après, le compte rendu de cette manifestation, présenté sous les rubriques suivantes :

- I Données générales.
- II Compte rendu chronologique.
- III Ordonnancement du défilé.
- IV Banderoles.
- V Slogans.

I. Donnée générales.

Date : Samedi 19 juin de 14h45 à 18h20

Nature : Manifestation de voie publique dite Marche nationale des homosexuels et des lesbiennes

Trajet : Rassemblement de la place Raoul Dautry (14ème) (côté rue de l'Arrivée), puis défilé place du 18 juin 1940, rue de Rennes, rue Bonaparte, quai Malaquais, Pont du Carrousel, quai du Louvre, quai de la Mégisserie, place du Châtelet, boulevard de Sébastopol, puis rassemblement sur la Piazza Beaubourg (devant le centre culturel George Pompidou), où se sont déroulées des prises de paroles.

Organisateur : Le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle (CUARH).

Orateurs : - M. Yan Richard, membre du comité national du CUARH

- Mme Morissens Liliane, enseignante belge, révoquée pour homosexualité
- M. Jacques Odon, qui s'est présenté comme licencié de la mairie de Rouen pour homosexualité
- M. Laurent Guinard, militaire.

Participation : 2500 personnes

Observations :

Cette manifestation a été organisée avec la participation et le soutien des différentes composantes du « Mouvement homosexuel révolutionnaire », les Mille et une tendances du MLF (dénomination sous laquelle se rassemblent les divers groupes du

MLF, excepté l'Association MLF), le MIEL, le Groupe des lesbiennes offensives radicales, la RHIF, le MLAC, le groupe oppositionnel au PCF : Elles voient rouge.

II. Compte rendu chronologique.

À 14h45, place Raoul Dautry, côté rue de l'Arrivée, on remarque la présence d'une centaine de personnes. Un quart d'heure plus tard, plusieurs manifestants arrivent sur les lieux du rassemblement et déploient de nombreuses banderoles dont la plus importante, qui sera placée en tête du cortège, est intitulée : Marche nationale des homosexuels et des lesbiennes.

À 15 heures, tandis qu'on dénombre un millier de personnes, les tracts des organisations suivantes sont distribués :

- Homo – en faveur du mensuel d'information intitulé : *Homophonies*
- MIEL : expliquant les objectifs de ce mouvement
- Mouvement des jeunes juifs homosexuels – Hoverim [sic]
- Marche nationale des homosexuels et des lesbiennes présentant les motivations de la manifestation et les propositions pour instaurer un dialogue avec les Pouvoirs publics.

Fort de 2200 manifestants, le cortège emprunte à 15h25, la rue de l'Arrivée, puis la place du 18 juin 1940, les rues de Rennes, Bonaparte, le quai Malaquais, le Pont du Carrousel, les quais du Louvre et de la Mégisserie, la place du Châtelet et boulevard de Sébastopol et arrive à la Piazza Beaubourg, terme assigné du défilé.

Alors que les protestataires progressent rue de Rennes, deux habitants du N° 102 de cette voie, déploient au dernier étage de leur immeuble, une banderole ornée du symbole du gamète masculin, emblème des homosexuels. Dans le même temps, des propagandistes de l'association des médecins "gays" circulant parmi les manifestants distribuent un tract proposant une prise de sang gratuite pour une opération de dépistage de la syphilis.

À 15h45, alors que la tête du cortège atteint le carrefour formé par la rue de Rennes et le boulevard Raspail, la queue du défilé quitte la place Raoul Dautry.

Précédés par une trentaine de reporters-photographes, les marcheurs scandent, tour à tour, les slogans suivants :

- Femmes lesbiennes, homo, c'est toutes [sic] ensembles qu'il faut lutter.
- Papa, maman, ta fille est une lesbienne – Papa, maman, ton fils est un pédé.
- Mitterrand une chanson, les homos ont voté pour leur liberté.

À 16h05, tandis que la tête de cortège, dont l'importance peut être évaluée à 2500 personnes, marque un temps d'arrêt à l'angle de la rue de Rennes et de la rue du Four, la queue de la manifestation franchit la rue d'Assas (6ème), suivi par un véhicule qui diffuse en permanence des émissions de la radio libre Fréquence Gaie¹.

À 17h30 l'ensemble des participants de la marche ont atteint le Centre George Pompidou. Quelques instants après, 300 d'entre eux, empruntant une issue de secours

¹ Le CUARH revendique qu'au moment où le cortège passe à Saint-Germain-des-Prés par la rue de Rennes, au lieu de sociabilité homosexuelle, plusieurs milliers de personnes désertent les terrasses des cafés pour rejoindre la marche.

gravissent un escalier qui les conduit sur une passerelle située au 1^{er} étage, d'où ils déploient diverses banderoles arborées pendant le défilé.

Rejoints, une dizaine de minutes plus tard, par 200 nouveaux, les manifestants se répartissent sur les couloirs-passerelles de trois étages du Centre Pompidou et après avoir tendu une banderole intitulée : Fréquence Gaie, scandent le slogan : « Fréquence gaie, dérogation » et déversent des confetti et le reste de leurs tracts.

Dans le même temps, M. Yan Richard, membre du comité national du CUARH, prend la parole mais son discours par manque de puissance de la sonorisation n'est pas perçu du public.

À 17h50, les manifestants procèdent à un lâcher de ballons, tandis que Mme Morissens Éliane, enseignante belge révoquée pour homosexualité se félicite du succès remporté par cette manifestation qui, à son avis, a rassemblé « 25 000 participants qui ont défilé dans le calme en l'absence de CRS ».

Lui ont ensuite succédé :

- M. Jacques Odon, ancien employé de la mairie de Rouen, qui explique dans quelles conditions il a été révoqué de son emploi sans pour autant avoir été accusé d'homosexualité.

- M. Laurent Guinard, militaire du contingent, a dénoncé l'attitude répressive des autorités militaires à son encontre. Selon lui, la concentration masculine dans les armées, favorise une réalité homosexuelle, que les autorités ne peuvent plus ignorer².

À 18h20, la dispersion est totale, la place Beaubourg et ses abords retrouvent leur physionomie habituelle.

III. Ordonnancement du cortège.

<u>Banderoles :</u>	<u>Participation :</u>
Blanche : Marche nationale des homosexuels et des lesbiennes	150
Orange : Assez lanterné, abrogation immédiate de la loi anti-homo (CUARH)	150
MIEL : Mouvement pour l'information et l'expansion des lesbiennes	500
Partage :	60
GLH Caen :	100
GLH Dijon :	60
GLH Saint Étienne :	250
Union action Programme Coquin ³ :	40

² Faussement accusé d'attentat à la pudeur, Laurent Guinard est mis hors de cause par la justice. L'affaire ayant fait du bruit dans l'institution militaire, la hiérarchie des forces armées lui refusent sa réintégration en tant qu'infirmier et cherche à le faire réformer pour raisons psychiatriques. Il faut attendre l'intervention d'un membre du cabinet du ministère de la Défense pour que la situation soit résolue.

³ Cortège du COPARH

CHOP :	150
GLH Vaucluse :	100
GILH Lyon :	40
CUARH Lille :	60
CUARH :	120
GLH Nantes :	30
Groupe juif homo-mixte :	
40	
SOS Homo :	40
GAISS du Mans :	
50	
Gays PTT :	40
Groupe sans pancarte :	20
RHIF :	150
Gai Pied :	
120	
CLAT Tours :	60
Fréquence gaie :	130
	Total : 2480 ⁴

IV Banderoles

- Comité des homosexuels et des lesbiennes de l'Ouest de Paris
- Comité d'urgence anti-répression pour les Homosexuels (CUARH)
- Libre accès aux médias pour les Homosexuels (CUARH)
- Mouvement d'information et d'expansion des Lesbiennes (MIEL)
- À bas tous les États, à bas toutes les armées, vivent tous les aimés
- Faut pas prendre les lesbiennes pour des gouines sauvages
- Groupe de libération des homosexuels – GRAISS Le Mans
- Assez lanterne, abrogation immédiate de la loi anti-homo
- CHOP – Chopez là on vous aime

⁴ Il apparaît cependant que la note des services des Renseignements généraux n'est pas exhaustive. Elle ne fait pas cas du GRED et de sa banderole provocatrice : « Quand les enfants aiment, le Sénat tremble ». Il est possible de considérer que les chiffres donnés par la Préfecture de police de Paris sont minimisés et inférieurs au nombre réel de manifestant·es.

- Groupe des lesbiennes de Marseille
- Les chrétiens homosexualité
- Partage
- Que la vierge de Fourvière nous réunisse – GILH de Lyon
- Sans oppression, sans répression, Groupe lesbiennes de Nantes
- Union, action, programme coquin (CUARH)
- Libre disposition de nos corps
- Gays PTT
- Les gays randonneurs
- Centre du Christ libérateur pour toutes les minorités sexuelles
- Comité pour la liberté de l'avortement et de la contraception de Tours
- Ni dieu, ni maître : des amantes
- Aimer sans oppression, aimer sans répression, Groupes lesbiennes.

V Slogans

- Femmes lesbiennes homo, c'est toutes ensemble qu'il faut lutter
- Papa, maman, ta fille est une lesbienne. Papa, maman, ton fils est un pédé
- Mitterrand, une chanson, les homos ont voté pour leur liberté
- Alinéa 2, abrogation
- Attention c'est contagieux
- Je suis pédé, voilà ma gloire
- Je suis lesbienne, c'est mon salut (sur un air de cantique)
- Les homos dans la rue, pas sur les trottoirs, pédés, lesbiennes, il n'est jamais trop tard, sortez donc du placard
- Dalida avec nous
- Le Sénat, répression, abrogation de la loi anti-homo
- Liberté homo-lesbiennes
- Fréquence gaie – dérogation⁵ [...] ⁶ ».

⁵ Cette liste des slogans n'est pas non plus exhaustive.

⁶ « Comité d'urgence anti-répression homosexuelle », 6 février 1980, fonds des Renseignements généraux, Microfiche n° 71099/sch6, Cote 20120238/33, Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, pp. 2 - 10

WAVY
182 1

POUR DES ETATS GENERAUX DE L'HOMOSEXUALITE

L'idée a été lancée à la coordination nationale du CUARH de Lyon en septembre 1981 et reprise à celle de Dijon en février dernier. L'heure est venue d'organiser une grande rencontre nationale des homosexuels et des lesbiennes dans toutes leurs formes d'expression, de s'interroger sur la phase nouvelle du mouvement homosexuel.

L'objectif peut être de créer une grande occasion de rencontre entre les homos et lesbiennes, toutes tendances et formes d'expression confondues, c'était un peu le projet des UEH de Marseille. Il peut être d'aider à la constitution d'un mouvement homosexuel, beaucoup plus vaste que le mouvement actuel, englobant donc largement le CUARH; en tout cas de tels Etats Généraux permettraient de réfléchir à l'opportunité d'un tel mouvement.

Les limites présentes du CUARH.

La proposition d'Etats Généraux est partie d'une réflexion critique du CUARH, il est donc normal que ce soit cette critique qui soit énoncée ici, elle ne signifie en rien qu'il doive être le seul critiqué. Toutes les composantes de la "mouvance" homosexuelle d'aujourd'hui ont elles aussi à s'interroger.

Le CUARH a à son actif un certain nombre de réussites, il a permis une certaine renaissance du mouvement homosexuel par sa mobilisation sur des objectifs concrets et par les liens qu'il a permis d'établir avec des groupes de différentes villes, souvent fragiles. Il a su ^{à l'origine} établir mettre au point tout un réseau de contact avec les autorités publiques ^{et} préciser ses revendications. Un certain nombre de plate-formes communes aux homosexuels ont été établies. Les copains de Paris ont su pénétrer le ghetto parisien. De l'affaire Croissant en 1979, à l'abolition de l'article 331 al.2 toute une série de grandes étapes ont été franchies: pétitions, procès, manifestations. Le grand moment des 3 dernières années a, bien sûr, été la marche du 4 avril 1981, avec ses 10 000 homosexuels dans la rue. Enfin les français prennent une certaine place dans le mouvement international, et cela commence à se sentir dans le mouvement international, et cela commence à se sentir à l'IGA, même si nous sommes encore novices ^{ou perçus comme tels} par rapport à certains grands mouvements étrangers.

Figure 4 : « Pour des États Généraux de l'homosexualité », mars 1982, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 6

Mais en même temps à Paris comme dans les régions, il était difficile de ne pas ressentir la dangereuse réduction du mouvement homosexuel dans laquelle nous cheminons dans des batailles homosexuelles menées au pas de charge par un noyau de militants homosexuels parisiens "conscients". La fascination exercée par cette efficacité tout à fait nouvelle a entraîné une grande tendance à la centralisation et à la directivité à tel point que les copains de Paris se sont investis porte-parole du mouvement national un peu trop rapidement. La dimension parisienne trop affirmée a entraîné une forte incapacité de se mettre à l'écoute des rythmes d'évolution des groupes de "province". Et ces groupes se sont parfois essouffés en donnant plus d'importance à la diffusion de mots d'ordre nationaux qu'à la construction de leur groupes dans leurs villes. Ce "modèle" parisien a été mortel pour certains. Et la dimension militante trop affirmée a singulièrement oublié les richesses de l'expression homosexuelle. Comment des militants qui consacraient toutes leurs soirées à mettre au point des motions et des manifestations pouvaient-ils être encore à l'écoute de toutes les autres formes d'expression homosexuelles culturelles, festives, associatives... qui font la vie des homosexuels et de leurs divers groupes. En province plus qu'à Paris la nécessité d'une expression polymorphe est ressentie ~~très fortement~~ très fortement, à Paris le CUARH est une forme d'expression homosexuelle parmi de multiples autres, dans nos villes le GLH est le vivier de toutes les formes d'expressions. Et cela, ~~en tenant au fait~~ ^{en tenant au fait} qu'il avait une vocation très définie, le CUARH l'a rarement compris.

Depuis le 10 mai 1981, ~~il n'y a plus~~ la nécessité d'un mouvement homosexuel large qui ne privilégie plus le défensif, le juridique et la lutte contre la répression apparaît fortement. L'importance à attacher à nos modes de vie et au relationnel apparaît nettement à travers les évolutions de nos groupes, deux éléments en témoignent l'essor des locaux d'association (Dijon, Montpellier, Lyon, Aix-en-P., Rouen, Marseille...) et la multiplication des émissions gaies sur radios locales.

Creer les conditions d'un large mouvement homo.

A partir de ce constat, il paraît important d'appeler à une grande rencontre des homosexuels. Le CUARH ne serait

3

que l'un des co-appelant à cette rencontre, en tant que composante du mouvement. Toutes les autres formes d'expression du mouvement, au sens large, y ont leur place. Les rencontres multiformes et riches de multiples ~~expériences~~ ^{initiatives} locales qui se sont réalisées au cours de l'année 1978 avant la naissance du CUARH (Clermont-Ferrand, le Mazel en été, et les Hautanes à Lyon) ont montré ce que pouvait être alors la naissance d'une vaste rencontre des expériences locales. Rencontre et base de départ nouvelle pour tout ceux qui se sentaient une filiation avec le FHAR et le mouvement homo du début des années 70. Né un peu de ce même moule et à peu près en même temps que le CUARH, Gai-Pied constitue un pôle essentiel du "mouvement" homosexuel d'aujourd'hui.

Sans être un mouvement, la "mouvance" qui entoure Gai-Pied est une réalité incontestable. Ceci est beaucoup plus visible à Paris, sans doute, ~~puisque~~ ^{ou} Gai-Pied a pu tester son impact à travers diverses manifestations (bals, festivals de cinéma ...). Mais en province, on connaît bien souvent plus Gai-Pied que le CUARH ou que tout autre mouvement homo, et à l'intérieur des GLH, Gai-Pied et le CUARH sont vus comme deux pôles, tout à fait complémentaires, du mouvement homosexuel.

A côté de cela divers GLH ne se sont ~~pas toujours sentis~~ ^{pas toujours senti} ~~à l'aise~~ dans le CUARH et d'autres ne s'y sont jamais reconnus, comme les copains de l'Eventail à Aix-en-Provence.

Or les uns et les autres expriment diverses facettes du même mouvement.

Les 2 Universités d'Eté Homosexuelles de Marseille de 1979 et 1981, ont eu pour objectif de donner ou de redonner une place à toutes ces composantes du mouvement. Elles ont exprimé à leur façon, ~~certains~~ ponctuellement, ce que pourrait être ce mouvement homosexuel.

Les lesbiennes de leur côté se reconnaissent pour une part dans ce courant homosexuel issu des années 70 et défendent la nécessité d'un travail commun entre homosexuel et lesbiennes, pour les autres elles se reconnaissent dans une filiation très différente celle du féminisme défendu par le MLF, d'autres encore tentent de définir une voie indépendante. ~~à Marseille~~ La mobilisation des femmes apparaît de plus en plus, elle marque nettement la phase actuelle. Il est clair qu'elles doivent avoir leur place dans le

mouvement homosexuel.

Les groupes homosexuels issus de filiations différentes devraient pouvoir aussi y trouver toute leur place. Il n'est sans doute pas envisageable pour l'heure qu'Arcadie veuille y prendre part, mais divers groupes qui se sentent mal à l'aise dans Arcadie ou bien qui sont déjà entré en dissidence, tel l'ARIS à Lyon, doivent s'y sentir accueillis. Les groupes à filiation religieuse tel le CCL (Centre du Christ Libérateur), David et Jonathan, ou encore Beit Haverim devraient aussi en être partie prenante. Les groupes cuir devraient aussi y avoir leur place, etc...

La nécessité d'un vaste débat, d'une grande rencontre, d'une confrontation, entre les uns et les autres apparait aujourd'hui. Nécessité pour nous, de nous écouter les uns les autres pour mieux donner à chacun et à toutes nos formes d'expression, leurs places. Nécessité vis à vis de l'extérieur des autorités publiques, des partis, des syndicats, des associations etc... pour entretenir un débat permanent sur tout ce que les homosexuels mettent en cause dans la société présente.

Préparer ces Etats Généraux.

A partir de là, plusieurs questions méritent d'être posées:

1-S'agira-t-il d'une vaste rencontre ponctuelle ou du point de départ d'un renouvellement profond du mouvement homosexuel? Les Etats Généraux décideront eux-mêmes. Mais poser la question est déjà important, car c'est, de la part du CUARH, manifester une capacité de se mettre en cause. Et l'on voit poindre de ce côté les critiques des plus militants qui vont ~~examiner~~ considérer qu'on va perdre une partie du contenu politique de notre démarche.

2-Ces Etats Généraux vont-ils être appelés par le CUARH ou par un collectif de mouvements? Ils ne seront crédibles, à mon avis, que s'ils sont souhaités et convoqués par plusieurs des parties prenantes potentielles ~~suffisamment~~ ~~présentatives~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~diversité~~ ~~recherché~~ à ces Etats Généraux, suffisamment représentatives de la diversité recherchée. Il y a en tout cas nécessité que beaucoup de mouvements et médias soient associés à leur préparation comme à leur réalisation: GLH liés au CUARH ou pas, CUARH, groupes parisiens,

Gai-Pied, Masques, radios gaies, Arcadie (ou groupes issus d'Arcadie), CCL, Groupes Lesbiennes etc...

3-Quelle place donner aux organisations non homosexuelles invitées? Certains avaient envisagé de donner avant tout à ces Etats Généraux un objectif de rencontre et d'accueil des organisations (partis, syndicats, associations...) non homosexuelles (cf. la proposition de J. Vandemborghe, à Lyon en septembre). La perspective est évidemment ici toute différente puisqu'il s'agit avant tout de permettre aux homos de se rencontrer et de se redéfinir. Il n'en demeure pas moins qu'il sera utile de donner à cette rencontre une dimension d'ouverture vers l'extérieur.

Ces questions doivent être posées et ~~réflexions~~ susciter toute la réflexion nécessaire, Mais l'essentiel de la préparation de ces Etats Généraux est dans leur murissement à la base. Pour cela deux démarches sont nécessaires:

-La priorité au travail dans nos régions: chaque groupe a d'abord à s'insérer dans sa propre ville, et là l'expérience des uns et des autres a déjà montré les multiples formes d'action possibles. Mais aussi, la coordination des groupes les plus proches géographiquement fait apparaître de nouveaux types de soutien et de solidarité. L'organisation d'Etats Régionaux apparaît comme la meilleure forme de préparation à ces Etats Généraux. Le principe en a été admis lors de la Coordination nationale du CUARH de Lyon, en septembre 1981.

-Il faut dès maintenant prendre tous les contacts possibles tant au niveau de nos villes qu'au niveau national avec tous les groupes homos susceptibles d'être associés à ces rencontres. Et ~~maintenant~~ il paraît opportun de lancer le ~~réel~~ débat sur ce projet dans nos médias (journaux homos, radios gaies) pour laisser s'exprimer toutes les propositions et toucher le maximum d'homos. Ces deux idées ont, elles aussi, été retenues lors de la Coordination nationale du CUARH de Dijon, en février 1982.

Est-ce à dire que nous arriverons grâce à cette préparation à attirer tous les ~~groupements~~ groupements d'homosexuels, et même les plus réticents comme Arcadie? Sans doute pas, mais ce qui compte c'est de parvenir à un renforcement du pouvoir

d'attraction d'un mouvement homosexuel qui a tendance à devenir aujourd'hui trop aride.

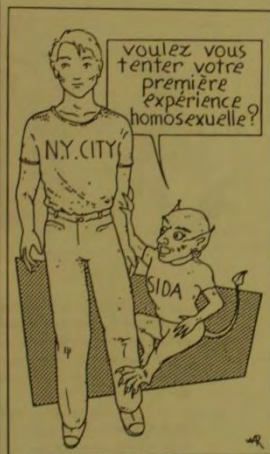
Ces Etats Généraux devront-ils se tenir au printemps ou à l'été 1983, c'est l'état de leur préparation qui en décidera. Et les thèmes autour desquels ils se dérouleront seront tout à fait liés à l'écho que recueillera le projet auprès des organisations homosexuelles et lesbiennes, et auprès des homos dans leur ensemble.

Christian de Leusse
Marseille, mars 1982

MESSAGE GAI

n°4

C'EST LA RENTRÉE !



À la croisée des chemins, ce nouveau n° de MESSAGE GAI annonce notre rentrée à nous, gais dans les PTT. Nous sommes nombreux(ées) à travailler dans la plus grande administration de France (450 000). Nous subissons le même vécu quotidien que nos collègues de travail: "bosser aux PTT c'est pas toujours facile"! Mais quand on est homo ou lesbienne, quand nous avons choisi de vivre notre sexualité, de vivre nos amours, on en a quelque fois "gros sur la patate" du racisme qui nous entoure, des réflexions de certains de nos camarades, de certains de nos chefs ... "gros sur la patate" des brimades, vexations, mutations, licenciements ... et surtout nous en avons marre de cacher nos amours.

Les N. GAIS PTT existent depuis un an déjà: un an de fêtes, de luttes, de débats, de rencontres. C'est formidable, mais cela représente une goutte d'eau par rapport au chemin qui nous reste encore à faire et aux idées toutes faites que nous avons à lever.

Un acquis pour nous, il est de taille: le gouvernement par l'intermédiaire du Ministre de la Fonction Publique a décidé de faire abroger l'art. 16 du Code de la Fonction Publique qui parlait de bonne moralité des fonctionnaires et visait en particulier les homosexuels. Abrogé par l'Assemblée Nationale, il doit être maintenant abrogé par le Parlement dans son entier (Sénat).

Quand ce sera chose faite, nous pourrons dire que c'est une victoire, notre victoire, car d'autres s'y étaient cassés les dents avant nous.

Un grand chemin reste à faire cependant pour lutter contre le racisme au quotidien, contre les discriminations à l'égard des homosexuels, les propos diffamatoires (le SIDA en fait partie, mais oui, mais oui!). Vous pouvez nous aider, homos ou hétéros... Dans les PTT comme ailleurs beaucoup de nos revendications doivent aboutir, et les brimades ou licenciements cesser.

Écrivez nous, venez nous voir, ou téléphonez nous. Nous avons beaucoup de projets et d'activités, elles ne se concrétiseront que si nous sommes nombreux à les faire aboutir, de plus en plus nombreux.

À bientôt, les Nouveaux GAIS PTT

commission lesbiennes...

Les groupes mixtes, c'est nécessaire, ça peut être très chouette. Mais nous sommes souvent minoritaires, et le manque de rencontres lesbiennes pèse sur beaucoup de filles qui hésitent à s'investir et à revenir régulièrement.

C'est pourquoi les groupes d'entreprises N. GAIS PTT et D'ASSistance Gais ont lancé une commission lesbiennes qui a pour but l'accueil, la rencontre des lesbiennes au sein des groupes mixtes, et la réflexion sur nos revendications propres.

Les réunions sont tous les vendredis à 19 h 10 à la librairie l'Arcade 4 rue Trouseau 11e.

Figure 1 : Couverture de Message gai, n° 4, non daté, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A V. CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand


LES GAI ONT LA SANTÉ

N°3
BULLETIN MENSUEL
FAIT PAR
D'ASSISTANCE
GAIE

EDITORIAL



POUR TOUT CONTACT :

 **JEAN LUC AU**

353 04 68

★★★

Notre 3ème numéro, il était vraiment temps qu'il sorte ! Nous n'avions pas disparu, nous avons quelques difficultés depuis quatre mois à nous réunir et à relancer nos activités propres. Mais c'est chose faite, et depuis quinze jours les idées fusent, l'énergie est remontée chez les homos et lesbiennes D'ASSISTANCE Gaie. Le secteur a été-social va à nouveau entendre parler de nous, voir que nous sommes bien vivants et prêts à répondre à nouveau à toutes les brimades et discriminations que l'on peut subir dans le travail, dus à notre isolement. Et puis, cet isolement, nous n'en voulons plus. Les rencontres, les sorties, les fêtes hors du ghetto et du commun, c'est aussi notre but. Tous ceux et toutes celles qui n'arrivent pas à se sentir bien dans le ghetto homo, et qui ne supportent pas non plus l'isolement dans le travail au milieu de collègues qui refusent de comprendre le vécu homo et les bien-vivus. Préparons la rentrée d'automne, que les brumes de cet hiver n'aient pas les mêmes couleurs que celles de l'année passée : le militantisme sclérosé est mort ! Vivent les nouvelles rencontres !

Vous dire à tous de venir, on l'a souvent fait dans le vide, mais cette fois c'est de vivre autrement qu'il s'agit, alors osons...!

Figure 2 : Couverture de Les Gais ont la santé, n° 3, non daté, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A V. CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand

HOMOSEXUALITE ET C.F.D.T.
CE QUE PENSENT DES SYNDIQUES (E) S C.F.D.T.
DES SERVICES PUBLICS PARISIENS
DE L'HOMOSEXUALITE

1°) Pour vous, l'homosexualité c'est quoi ? Ce n'est ni plus ni moins qu'une forme parmi d'autres de l'activité sexuelle humaine. Je crois que la méconnaissance de cette évidence est à la source d'un pénible malentendu à propos de l'homosexualité, souvent appelée "rapports contre nature". En tant que non-homosexuel (le terme hétérosexuel me paraissant scandaleux car il sous-entend bel et bien "pratiquant des rapports sexuels normaux") j'estime que les rapports sexuels que je peux entretenir avec une personne du sexe opposé sont exactement aussi NATURELS que les rapports qu'entretennent deux êtres du même sexe.

2°) Comment est-elle perçue dans votre milieu professionnel ? Citez des exemples.
 Je n'ai pas d'exemples à proposer. Au niveau du service où je travaille, elle serait perçue sans problème, la moyenne d'âge étant peu élevée, et les gens se montreraient sans doute assez indifférents à ce problème. Mais au niveau des instances supérieures de la Mairie, du 20^{an}. j'imagine que cela prouderait un beau tintoin si une personne homosexuelle se mettait à assumer sa différence en allant jusqu'à l'afficher d'une manière un peu trop évidente.

3°) Est-il possible d'y vivre son homosexualité ? Encore une fois, je ne sais que répondre. A mon avis, cela dépend de ce que les homosexuel(les) revendiquent :
 - Passer totalement inaperçus(les), mais dans ce cas ce sera à eux de fournir le maximum d'efforts, ce qui apparaît comme assez injuste.
 - Baser les relations professionnelles sur la reconnaissance implicite et explicite de leur homosexualité, cela leur fait courir le risque de se retrouver dans une sorte de ghetto.

4°) Que pensez-vous de la création d'une commission homosexuelle au sein du syndicat pour faire valoir les droits des homosexuels hommes et femmes dont les libertés élémentaires sont bafouées ? C'est incontestablement une idée utile, surtout si elle se fixe comme but final pour les homosexuel(les) l'obtention de ce que j'appellerai l'"anonymat", auquel a droit chaque travailleur. J'entends par "anonymat" le fait que l'appartenance ^{au collectif} à une pensée politique, à une certaine classe d'âge, à une race ou religion, à des pratiques sexuelles diverses, soit définitivement bannie de certains critères encore trop courants dans le monde du travail, critères qui servent à perpétuer une forme d'ostracisme particulièrement malodorante.

Figure 3 : Questionnaire : Homosexualité et CFDT, non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, pp. 1 - 3

HOMOSEXUALITE ET C. F. D. T.

CE QUE PENSENT DES SYNDIQUES C. F. D. T.
DES SERVICES PUBLICS PARISIENS
DE L'HOMOSEXUALITE

1°) Pour vous, l'homosexualité c'est quoi ? Si on se réfère au dictionnaire c'est des personnes qui éprouvent des affinités sexuelles pour les personnes de son sexe mais pour moi c'est le choix de personnes de vivre.

2°) Comment est-elle perçue dans votre milieu professionnel ? Citez des exemples.

Le problème n'a jamais été abordé vu que la majorité des personnes que je côtoie tous les jours, sont victimes d'une éducation religieuse et réactionnaire et en plus ils haïssent le Parisien libéré.

3°) Est-il possible d'y vivre son homosexualité ?

A mon avis, cela serait très mal vu et il faudrait commencer par reeducquer les gens

4°) Que pensez-vous de la création d'une commission homosexuelle au sein du syndicat pour faire valoir les droits des homosexuels hommes et femmes dont les libertés élémentaires sont bafouées ?

Actuellement je ne suis pas contre parce que je pense que les gens sont en majorité mal informés sur l'homosexualité même au syndicat. mais

- SEXE: masculin	} par la suite j'y tiens opposé car cela supposerait que l'homosexualité est quelque chose d'anormal voire de bizarre.
- AGE: 29	
- SECTION: isolé	

SEXE: Indeterminé
AGE: 36 ans
SECTION: Morland.

HOMOSEXUALITE ET C.F.D.T.
CE QUE PENSENT DES SYNDIQUES C.F.D.T.
DES SERVICES PUBLICS PARISIENS
DE L'HOMOSEXUALITE

1°) Pour vous, l'homosexualité c'est quoi ?
Têtes, charognes, grandes sales, ruines, cochonnes;
Résidus de la Société, Parasites du genre
humain, de chefs humains -

2°) Comment est-elle perçue dans votre milieu professionnel ? Citez des exemples.

Constamment attaquée par les para-
sites du genre humain, et les déchets de
cette société - qui ils ont en URSS
ces bandes de concubines.

3°) Est-il possible d'y vivre son homosexualité ?

NON

4°) Que pensez-vous de la création d'une commission homosexuelle au sein du
syndicat pour faire valoir les droits des homosexuels hommes et femmes dont
les libertés élémentaires sont bafouées ?

C'est de la MERDE !

A retourner : Commission Homosexuelle, Syndicat des Services
Publics Parisiens C.F.D.T., 57 Bd Sébastopol, 75001 Paris.

Recherche et
Différences

association
loi 1901

le Bilboquet : 42, rue Écuyère
14000 CAEN

TÉL. : (31) 85.65.65

Caen, le 24 janvier 83.

Voici, ci-dessous, fiche rapide et pratique, pensons-nous, pour mise à jour éventuelle de vos listes et des groupes gays et des lieux associatifs qu'ils ont pu ouvrir récemment, en province tout particulièrement :

Nom du lieu : "LE BILBOQUET"
Date d'inauguration : le 4 décembre 82
Date d'ouverture effective : le 7 décembre 82
Jours et heures d'ouvertures :
- les mardis, jeudis et vendredis
de 17 h. à 22 h.
- les mercredis et samedis
de 15 h. à 22 h.
Adresse du lieu : 42, rue Écuyère (au fond de la cour)
14000 C A E N
(en plein centre ville)
XXXXXXXXXXXXXXXX

IMPORTANT !

Prière de noter par ailleurs la nouvelle adresse postale ainsi que le numéro de téléphone de l'association loi 1901 qui a créé et gère ce lieu (RECHERCHE ET DIFFERENCES) en en-tête de cette lettre.

XXXXXXXXXXXXXXXX

Taille du lieu : 50 m² environ (2 grandes pièces en rez-de-chaussée + une grande cuisine-véranda)

Fonctions du lieu : 1) Bibliothèque (+ de 2.300 ouvrages en cours d'inventaire)
2) Vidéothèque (un film différent par semaine; ex. : "Barbara à Pantin"...)
3) Cafétéria-restaurant : 20 à 25 couverts en même temps (complet tous les soirs; penser à réserver !)
4) Organisation de conférences-débats...
5) Expositions (nous sommes à l'ancienne "Galerie 42" !); en ce moment, photos de Joseph-Marie HULEWICZ après R. Marcé dda

Figure 4 : Présentation du Bilboquet à Rouen, 24 janvier 1983, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

PARIS, LE 11 MARS 1984.

FEDERATION NATIONALE DES LIEUX ASSOCIATIFS GAIS
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU
QUI S'EST TENUE A L'ESCARGOT, 40, RUE AMELOT A PARIS,
LE SAMEDI 25 FEVRIER 1984.

PRESENTS: Caen, Clermont-Ferrand (N.-B.: Signalons que Clermont-Ferrand n'adhère plus pour l'instant à la F.L.A.G. et adopte de ce fait un statut d'observateur), Dijon, Lyon, Marseille, Nancy, Paris (C.C.L., l'Escargot), Rennes.
EXCUSES: C.L.A.R.H. de Lille, COPARH de Paris.

La séance est ouverte à 14 h. 20.

Le premier point abordé de l'ordre du jour est celui concernant les BIBLIOTHEQUES DE PRET.

Le catalogue-inventaire en a été dressé et tiré à 2.500 exemplaires, dont chaque lieu associatif a reçu de 150 à 200. Il conviendra, avec les fonds restants, tant d'aider à la création de nouvelles bibliothèques (Clermont-Ferrand, COPARH, l'Escargot) que d'enrichir celles déjà existantes. 100 livres seulement ont de toute façon d'ores et déjà été livrés aux huit lieux ouverts à ce jour. Le renouvellement de la subvention a été demandée au Ministère de la Culture pour 1984, la seule condition posée par celui-ci étant la gratuité du prêt.

LA PARUTION, le samedi 3 mars, DU "RAPPORT GAI" est le deuxième point à l'ordre du jour. Il compte 260 pages et est le résultat commenté du dépouillement du questionnaire mis au point par la F.L.A.G. l'an dernier. La sortie en librairie en est prévue pour la mi-mars. Le premier tirage atteint les 4.000 exemplaires. Un gala de lancement est prévu à Lyon pour le 24 mars avec deux débats: l'un à 15 h., l'autre à 1. h., le premier ayant pour thème les espaces gais; le second portant sur la sexualité: sociologie, biologie. Un bal de 250 personnes environ suivra ce gala. Il sera fait appel aussi bien à la presse régionale qu'aux media nationaux, gais ou non d'ailleurs. Un programme de présentation du livre à travers la France est alors élaboré:

-1-

.../...

Figure 5 : Compte rendu de la FLAG, 11 mars 1984, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A VIII. Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, pp. 1 - 2

le 24 mars à Nancy,
le 28 avril à Clermont-Ferrand,
le 4 mai au C.C.L.,
le 11 ou le 18 mai à Rennes,

les dates précises pour Caen, Lille et Marseille restant à fixer. Signalons qu'une émission avec Hugo Marsan est prévue sur Fréquence Gaie un dimanche matin et que la diffusion du livre se fera notamment sous forme de dépôt-vente dans les divers lieux gais avec un service de presse de 200 exemplaires organisé par les Editions Persona.

Troisième point de l'ordre du jour, la mise sur pied d'un

STAGE TECHNIQUE proposé par Thierry du Bilboquet de Caen, pourrait porter sur des sujets aussi divers et concrets que la mise en place de la comptabilité des lieux, les impôts, la T. V. A., les ventes de boisson, les assurances, la SACEM, les rapports avec l'Inspection du Travail, la fréquentation par des mineurs, etc... Des personnes compétentes chacune dans leur domaine étant chargées d'animer ce stage.

Les dates de ce stage sont fixées aux 9, 10 et 11 juin prochains, à Clermont-Ferrand, un maximum de 2 à 3 personnes par lieu étant fortement conseillé pour garder à ce stage toute son efficacité. En résumé, Caen est chargé de la promotion de ce stage tandis que Clermont-Ferrand l'est de l'organisation matérielle.

Les démarches pour que la F.L.A.G. soit habilitée en tant qu'ORGANISME D'EDUCATION POPULAIRE se poursuivent, cette habilitation offrant toutes sortes d'avantages.

En ce qui concerne la déduction de 1% du salaire imposable, ARIS de Lyon se charge des démarches auprès du Ministère du Temps libre, de la Jeunesse et des Sports, alors que chaque groupe est invité à en faire autant auprès des Directions Régionales ou/et Départementales de la Jeunesse et des Sports.

Sur les LOISIRS GAIS, Rennes prend en charge la question.

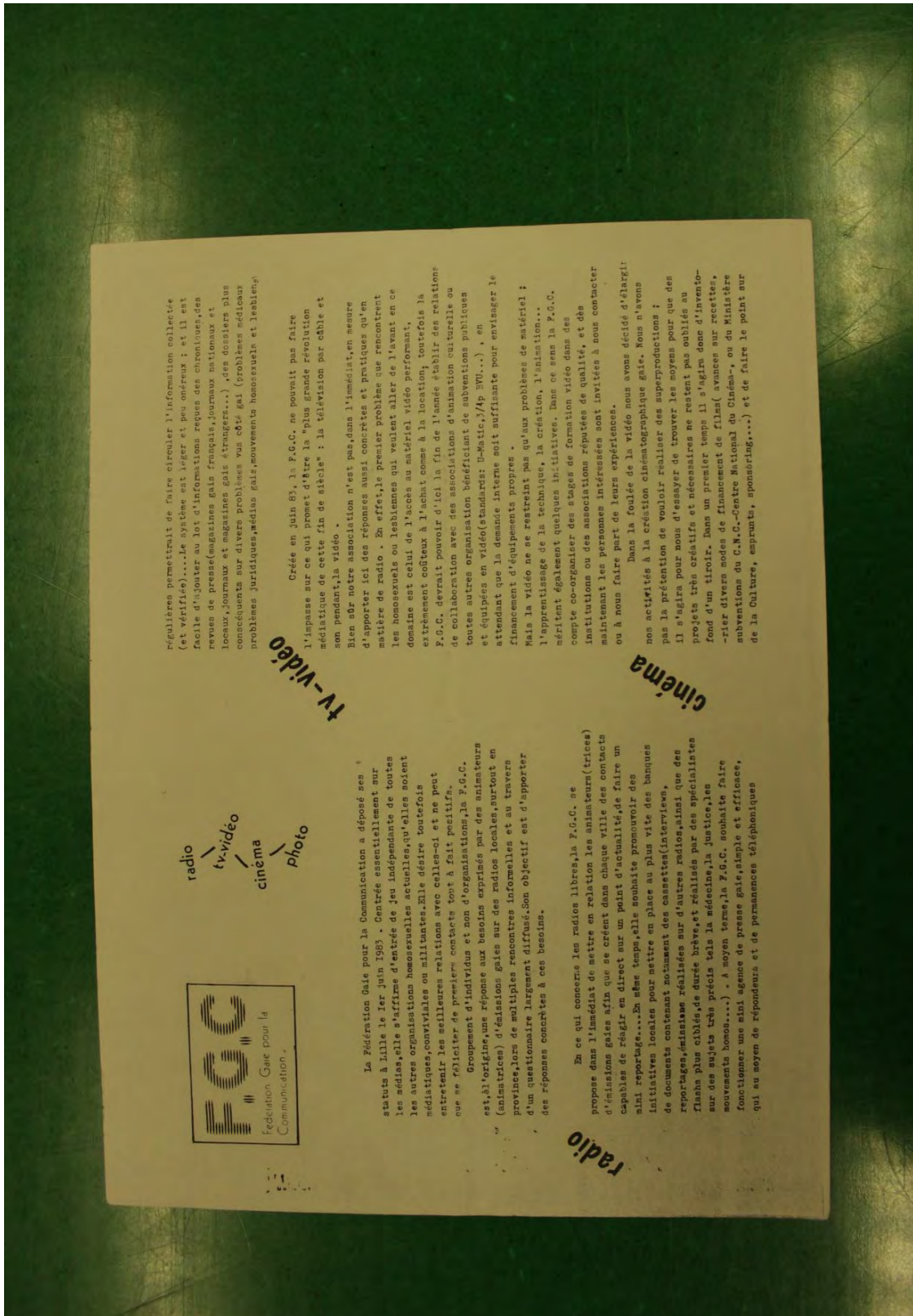


Figure 6 : Plaquette de présentation de la FGC, non daté, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A VIII. Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, pp. 1 - 2

Si vous désirez d'autres renseignements, ou nous faire part d'expériences ou de contacts utiles, n'hésitez pas à nous écrire. Il n'est pas a priori aucun inconvénient à clarifier les points exposés plus haut.

BULLETIN D'ADHESION

FEDERATION GAIE POUR LA COMMUNICATION

NOM: _____

PRENOM: _____

ADRESSE: _____

TELEPHONE: personnel: _____ travail: _____

Spécialités: (*) Cinéma TV-Vidéo

Radio Photo

Autres: précisez: _____

Je déclare adhérer à la Fédération Gaie pour la Communication. Ci-joint un chèque de 100 F à l'ordre de la F.G.C. représentant ma cotisation annuelle (50 F pour les adhérents et chômeurs)

Date et signature: _____

(*) cocher la (ou les) case(s) concernée(s).

Nous vous ferons parvenir dans un délai de 15 jours votre carte d'adhérent ainsi que les différents contacts que nous avons déjà dans votre région en accord avec les intéressés. De même si vous le souhaitez nous vous enverrons les statuts de l'association.

(Joindre 2 timbres à 2P SYP)

En attendant la boîte postale, adressez votre courrier à :
Mr Eric SANCHEZ, 12 rue de Sèvres, 92100 BOULOGNE.

F.G.C. : DES MOTS ET DES IMAGES DES MENTALITES DE DEMAIN.

La promotion et la diffusion que les " forces vives " de notre communauté peuvent leur assurer. On peut aussi envisager un catalogue des films homos et lesbiens et un guide du (de la) sportif(e) organisateur(trice) de festivals de cinéma homosexuel... Bien entendu ceci ne sont que des points de repère et tous ceux et celles qui désireraient aller au-delà sont chaleureusement invités à nous contacter.

Le dernier point, et non des moindres, concerne la photographie. Dès le départ des photographes ont été associés au projet "PCC" et ont su faire valoir l'immense popularité de ce médium chez les gai(s). Il suffisait pour s'en convaincre de voir le nombre tout à fait impressionnant d'appareils photo dans la mainf homo du 19 juin de cette année...

Sur ce plan la F.G.C. souhaite devenir un lieu privilégié de rencontres entre passionnés(dés), rencontres visant à partager des expériences créatives, du matériel, ou à permettre à des individus isolés d'accéder à des livres de développement... Elle souhaite, courant automne-hiver 83, co-organiser à la demande de ses adhérents des stages pour le développement d'un réseau d'initiatives répétées et dans la mesure du possible inviter des spécialistes à ses débats (photographes d'agences, professionnels, auteurs et éditeurs de bouquins de photos, amateurs de galeries...)

Autre but, établir des relations privilégiées avec la presse gaie écrite pour, à court terme, servir d'intermédiaire à tous ceux qui désireraient voir publier certaines photos qui leur tiennent particulièrement à cœur. Dans l'avenir la F.G.C. devrait diffuser elle-même les séries de photos de ses adhérents(en) qui leur semblent les plus intéressantes.

Prenant acte de l'émergence de lieux associatifs gaies (regroupés au sein de la Fédération de Lieux Associatifs Gais) et du nombre d'autres lieux (surtout à Paris) prêts à recevoir des expositions photographiques, la F.G.C. souhaite aussi pouvoir prendre contact avec eux pour lancer des expositions d'ici quelques mois - Avis aux amateurs(trices).

La F.G.C. n'est pas une structure bureaucratique qui offre ses services à des adhérents(en) dociles ; elle est là pour susciter la multiplication des initiatives individuelles et collectives. Elle ne peut redistribuer que ce qu'elle reçoit et de fait s'adresse à des individus décidés à intervenir de façon concrète au niveau des médias.

Photo

Université d'été homosexuelle



Lesbos

**Marseille
10 - 17 juillet 1983**

Figure 7 : Brochure d'accueil à l'UEH, non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, *Mémoire des sexualités*, Marseille, pp. 1 - 4

Université d'été homosexuelle

Mykonos



Marseille,
10 - 17 juillet 1983

CORPS, 48, rue de Bruys 13005 Marseille, tél
(91) 48.36.19, (91) 94.19.91.

Edito

Mykonos vous accueille, entièrement solidaire de Lesbos et de Point de Rencontre, car s'il n'y a pas de respect de soi et d'autrui, sans autonomie, il n'y a pas d'identité sans reconnaissance de l'autre - et nous y tenons.

Cette III^e UEH s'inscrit dans la continuité des précédentes: offrir un espace, des lieux, un temps où viennent s'inscrire les diversités et les initiatives propres aux homosexualités. Des moments festifs, un thème de réflexion, la possibilité de faire le point et de projeter, à partir des acquis et des expériences mouvement lesbien et gay. Le tout dans un cadre estival, voulu et organisé à l'initiative du Groupe des lesbiennes et Homosexuels de Marseille.

La préparation ? Un casse-tête - que nous résolvons tant bien que mal - entre nos occupations professionnelles, nos aléas affectifs, les obstacles dressés par l'homophobie ordinaire, nos enthousiasmes et nos découragements...

La réalisation ? Vous en êtes désormais les acteurs. Merci à ceux et celles qui proposent leur savoir, y dispensent leur énergie. Sans leur participation, bénévole pour l'essentiel, il n'y aurait ni ateliers ni conférences, ni spectacles. Merci de passer sur certains désagréments, d'hébergements en particulier.

Cette III^e UEH se situe à la croisée des chemins. 5 ans de développement saisissant de la Communauté appellent sinon un bilan, du moins bien des réflexions. Sur les questions de modes de vie tout d'abord, tant il est vrai que le nôtre a subi une explosion sans maîtrise apparente. Nous sommes de ceux qui ont voulu la prise en charge par les homosexuels/les de leurs propres affaires. Sur l'ampleur du come-out, son impact, ses limites, son contenu, il y a loin de la coupe aux lèvres et de la structuration commerciale localisée à la "libération" homosexuelle appelée naguère de tous nos vœux! Sur le devenir du mouvement organisé, médias, associations, coordinations, place réciproque des lesbiennes et des pédés, nos convergences indispensables, sans oublier enfin, que si nous avons aujourd'hui le sentiment de faire nombre, nous ne sommes jamais que la partie émergée de l'iceberg...

Et puis il sera temps - bientôt - de nous poser l'autre question, tabou encore, de notre action dans une société hétérosexuelle en pleine mutation...

JUILLET 1983.
MARSEILLE.

GAY GUIDE

BARS...

- +++LE NEPTUNE, 118 quai du port (90.85.69), c'est en descendant à la droite du vieux-port. Vous y serez accueillis par Loulou jusqu'à 2H00 du matin.
- +++LE BAR LAFFONT, rue Laffont en arrivant place de Rome. Ouverture récente, ambiance "quartier".
- +++LE ZAZOU, 10 place J Jaurès (la plaine), tél 48.16.88, ouverture à 21H00, ambiance simple et feutrée, salon intime.
- +++L'EAGLE 92 rue Jean de Bernardy (50.06.22), ouvert en soirée, ambiance "bar du marais", back-room...
- +++LE MISTRAL, 8 rue Curisol (48.77.14). Ambiance feutrée, épicée travelos.
- +++L'ENTRE-NOUS (voir rubrique restau), au fond de la salle de restau, un bar y est caché, ambiance apéro dans une cabine de bateau.

DISCOTHEQUES...

- +++LA MENDIGOTTE / DIFFERENT 60 corniche Kenedy. Inutile de présenter la discothèque de Michel ROUX ! En deux parties: la "Mendigotte", très "in", entrée 60F. Et le "DIFFERENT", garçons entre-eux, entrée 40F.
- +++LE CANCAN 3 rue Sénac (près de la canebière). Salle climatisée, Mixte. NOUVELLE DIRECTION...
- +++LA MARE AU DIABLE chemin de beau-rencontre à Allauch, faites-vous indiquer le chemin par un autochtone ou allez-y en taxi: c'est bien caché! Ambiance décontractée, spectacles ne se prennent pas au sérieux possède un atout: un grand jardin buissonneux...
- +++LA CHIMERE montée d'Avignon à AIX, ouverture récente de La Chimère 2 (quel nom!). Ambiance mixte: beaucoup de lesbiennes.
- +++ LE VALENTIN GAY ouvert ce week-end! Centre commercial valentine.

SAUNAS...

- +++ LE PALMARIUM 20 rue Sénac (près de la Canebière). Entrée 47F ouvert de 11H30 à 21H00, nocturne jusqu'à 24H les mardi et samedi.
- +++LE SAUNA CLUB 117 La Canebière. Ouvert tlj de 12H à 21H30. Nocturnes jusqu'à 01H00 les lundi et vendredi.
- +++LE PHARAON CLUB, 43 rue Dragon (6^{ème}) ouvert à partir de 13H00 en juillet-août il ferme à 6H00 du matin...
- +++EL DORADO 28 rue Jean Roque (angle cours Lieutaud) ouvert tous les jours de 12H30 à 21H00, nocturne jusqu'à 24H00 les mercredi et vendredi Entrée 45F et 35F pour les étudiants et moins de 25 ans.



ENSEMBLE, ALLONS PLUS LOIN SUR LE CHEMIN DE NOS LIBERTÉS !

« L'homosexualité ne doit pas être un délit. »
François Mitterrand - 1981

« Il n'est que temps que la France reconnaisse ce qu'elle doit
aux homosexuels comme à tous les autres citoyens. »
Robert Badinter - décembre 1981

FAISONS VIVRE NOS DROITS NOUVEAUX
ACQUIS DEPUIS 1981

JUIN 1981

Le ministre de l'Intérieur adresse une circulaire à la hiérarchie policière interdisant « le fichage des homosexuels, les discriminations, et à plus forte raison, les suspicions anti-homosexuelles ».

22 JUIN 1982

Promulgation de la loi Quilliot qui supprime l'obligation pour les homosexuels de disposer de leurs appartements « en bons pères de famille ».

4 AOÛT 1982

Promulgation de la loi abrogeant l'alinéa 2 de l'article 331 du Code pénal (loi Foyer).

FEVRIER 1983

« Fréquence Gaie » obtient le droit d'émettre 24 h/24.

13 JUILLET 1983

Promulgation de la loi abrogeant l'article 40 du statut général des fonctionnaires qui stipulait qu'un fonctionnaire « doit être de bonnes mesures et de bonne moralité ».

23 MAI 1985

Vote, en première lecture de l'Assemblée nationale du projet de loi visant à lutter contre les discriminations « fondées sur les mœurs » (extension partielle des lois anti-racistes).

DEPUIS LE 10 MAI 1981 la Gauche a inscrit dans la Loi des droits nouveaux pour les lesbiennes et les homosexuels.

A nous de nous en saisir...
A nous de nous mobiliser pour les faire vivre...
C'EST TOUT L'ENJEU DE LA DÉMOCRATIE !

Figure 1 : Tract d'HES, non daté, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A VIII. Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, pp. 1 - 2



RESTONS VIGILANTS : LES PARTISANS DE L'ORDRE MORAL SONT TOUJOURS LÀ

La période présente est marquée par ce qu'on appelle l'idéologie de crise ou la haine raciale, l'intolérance distillée par Le Pen, complaisamment relayées par certaines fractions du RPR et de l'UDF, sont dans trop de têtes...

Aujourd'hui les immigrés, demain les homosexuels ?...

Dans ce contexte où le mouvement gay subit de plein fouet la crise du militantisme et les effets d'un désengagement collectif, il faut savoir se rappeler qu'aucun droit conquis n'a jamais un caractère définitif et peut se voir à tout moment contesté.

Dans cette perspective de lendemains qui ne sont pas forcément meilleurs et afin de pouvoir aller plus loin, il faut créer les conditions d'un rapport de forces permettant d'éviter tout retour en arrière éventuel.

Voilà le véritable enjeu pour lequel nous marcherons le **22 juin, de la Bastille au Louvre**.

Le sens de la fête ne doit pas nous faire oublier que la lutte contre les discriminations qu'elles soient racistes, sexistes ou homophobes sont au cœur du combat politique.

MARS 1986 : LE CHOIX DE LA GAUCHE POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE CHEMIN DE NOS LIBERTÉS

Le libéralisme ambiant (loi de la jungle dans le domaine économique, protection sociale à deux vitesses, etc.) c'est le contraire de la liberté. Le libéralisme porte en lui, de plus, le risque de retour à un certain ordre moral — comme on peut le constater actuellement dans l'Amérique de Reagan. Le libéralisme, c'est l'ennemi qu'il nous faut combattre à l'horizon de 1986.

A U S S I

HES lance un appel à la vigilance pour préserver les droits nouveaux que la gauche a su donner en quatre ans aux homosexuels et aux lesbiennes.

HES se bat pour défendre toutes les valeurs de la République : l'égalité comme la liberté. Car, le sens profond du socialisme, c'est le combat qu'il mène depuis des décennies contre les inégalités, c'est la recherche de toujours plus de démocratie.

HES agit moins pour la reconnaissance d'un droit à la différence (qui porte en lui des risques d'exclusion) que pour la disparition de toutes les discriminations. Il s'agit que les homosexuels et les lesbiennes aient toute leur place dans la vie sociale : d'où la revendication pour une égalité des droits.

Avec HES (« Homosexualités et socialisme »), association membre du CUARH regroupant des militants et sympathisants socialistes.

- Rendez-vous, samedi 22 juin, à 15 h, place de la Bastille pour la manif.
- Puis, à partir de 21 h, à la Mutualité (24, rue Saint-Victor, 75005 Paris) pour la fête du CUARH.

SOUTENEZ L'ACTION D'HES - ADHÉREZ A HES

Bulletin à retourner à HES, BP 414, 75527 PARIS CEDEX 11

NOM PRENOM

ADRESSE

Adresse un chèque de soutien de à HES pour son action.*

Adresse un chèque de à HES (minimum 100 F/an) pour adhérer à l'association des homosexuels socialistes.*

* Rayer la mention inutile.



PARIS, le 8 février 1985

M.G.L. % 'Le Chat l'Oeil' 24 rue de Maubeuge — 75009 PARIS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le samedi 26 janvier 1985, à la Mutualité, à Paris, les membres du M.G.L. se sont réunis en assemblée générale. Les travaux sont ouverts vers 14h30 sous la Présidence de Mr Félix CHASSAING, assisté de MM. Pierre-François AUGEREAU et Jean-Paul CHAYRIGUES de OLMETTA. Etaient présentes ou représentées 80 personnes dont 75 adhérents à jour de cotisation. Afin de donner une légitimité à notre mouvement créé le 11/01/84, il est procédé à des élections pour un an.

Résultat du vote :

- Bureau : Félix CHASSAING, Président
: Jean-Paul CHAYRIGUES de OLMETTA, Secrétaire Général
: Pierre-François AUGEREAU, Trésorier
- comité Exécutif : Félix CHASSAING
: Pierre-François AUGEREAU
: Jean-Paul CHAYRIGUES de OLMETTA
: Thierry HOGAN
: Thierry GOMONT-JACQUEMIN
: Jean-Jacques POCHON
: Daniel DELBROUQUE

Il est envisagé de modifier les statuts afin de prévoir, pour l'avenir, des élections aboutissant à des mandats de trois ans.

Le Président lance la discussion sur les grandes options qui pourront, dans le futur, servir de références quant à la philosophie du M.G.L.

Un échange courtois mais sans concession s'instaure alors sur l'âge de consentement, entre pratiquement tous les présents. Il en ressort deux idées : il faudrait, avant toute prise de position officielle, revoir le sujet avec des juristes, éventuellement des parents. D'autre part, la majorité souhaite insister sur une séparation très nette entre l'homosexualité et la notion de pédophilie.

Figure 2 : Communiqué de presse du MGL, 8 février 1985, fonds Catherine Gonnard, Boîte n° A VIII. Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

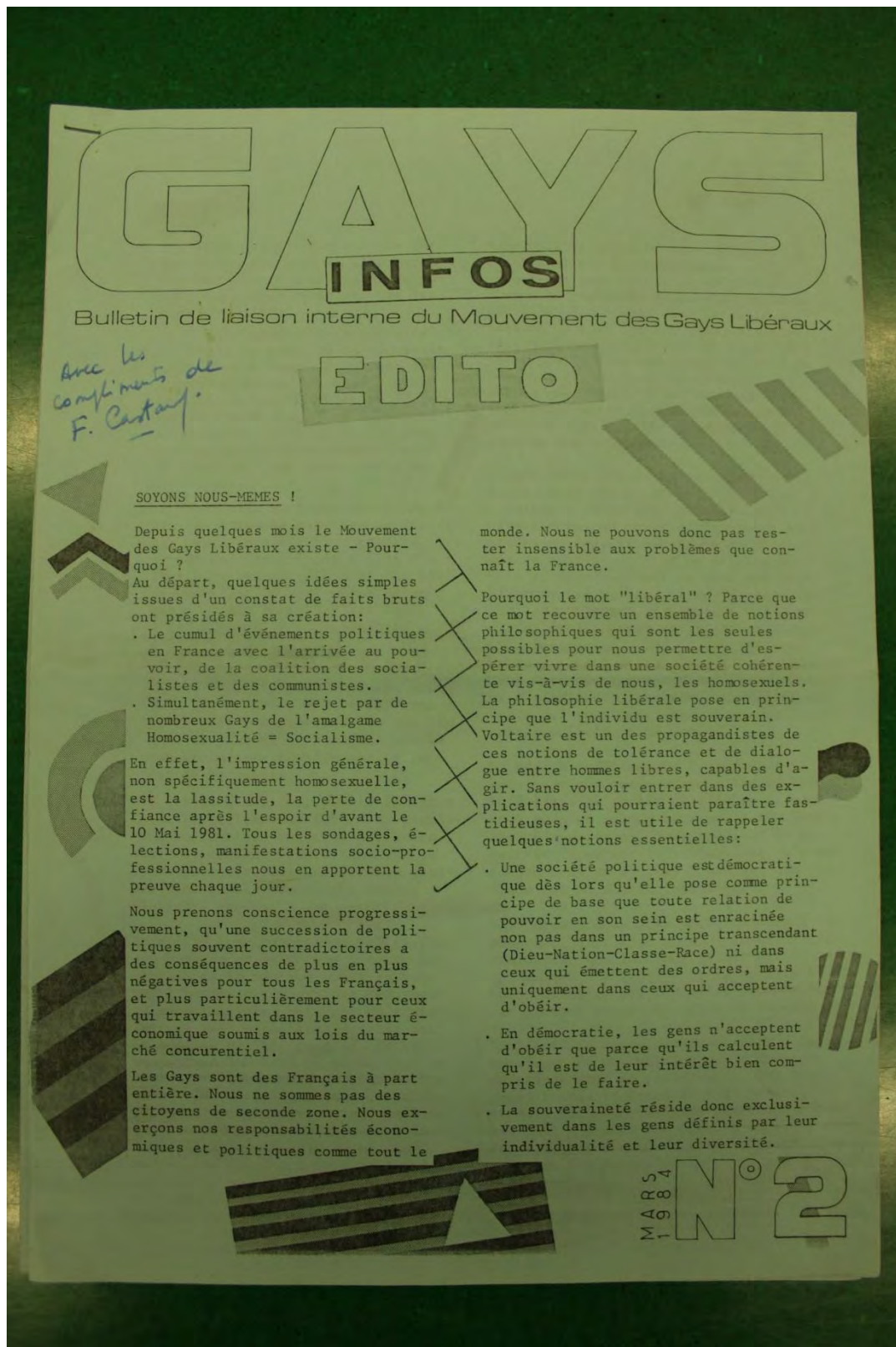


Figure 3 : Couverture du Gays Infos, n° 2, mars 1984, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A VIII, Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

Trajectoire d'un groupe : le Comité de rédaction d'*Homophonies* au bord de l'explosion

Le récit du conflit pourrait débiter par une lettre envoyée le 10 décembre 1984 par le président du CUARH d'alors, Jacques Garry, au Comité de rédaction d'*Homophonies*. Il constate, suite à la dernière Commission nationale du 8 décembre 1984, où Catherine Gonnard en tant que déléguée d'*Homophonies* « fut transformée en potiche⁷ », un « état de tension très vif existant entre certains membres du Comité de rédaction⁸ ». Une situation qui d'après lui, est particulièrement préjudiciable pour le journal. Cherchant à résoudre les tensions avant que celles-ci n'exploient en un conflit ouvert, Garry propose une rencontre entre le Comité de rédaction et la Commission nationale lors de sa prochaine réunion, les 26 et 27 janvier 1985.

Dans l'attente de la rencontre, neuf membres⁹ du Comité de rédaction¹⁰ rédigent une lettre ouverte destinée à la Commission nationale pour exposer leur point de vue. Leur démarche vise à expliquer les rumeurs qui affirment que « le climat de confiance se dégrade » dans le journal et que « des gens pinaillent et rechignent¹¹ ». La principale critique émise par les auteurs et autrices de la lettre ouverte à l'encontre du reste de l'équipe est le manque de transparence d'une partie du Comité de rédaction du journal. Tout semble avoir commencé par des incohérences dans la trésorerie du périodique qui ont « éveillé les soupçons de quelques-uns d'entre [elles et eux] qui ont entamé un travail de recherche au mois de septembre dernier¹² ». Des rumeurs ont alors commencé à circuler dans le Comité d'urgence « sur de prétendues malversations, détournements, ou incorrections de gestion financière¹³ » menées par le secrétaire d'alors, Jean-Marie Berret. Ce que ce dernier réfute. Dans cette recherche, un membre du Comité de rédaction se serait vu refuser l'accès aux statuts « exacts » du journal ainsi qu'à une comptabilité claire¹⁴. Cette situation a permis d'attirer l'attention

⁷ « Chronique d'une catastrophe », *Crise à Homophonies, contribution au débat*, non daté, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VI *Homophonies*, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 4

⁸ Courrier de Jacques Garry au Comité de rédaction d'*Homophonies*, 10 décembre 1984, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VI *Homophonies*, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 1

⁹ Les neuf signataires sont : Françoise Akopian, Mélanie Badaire (Jean-Michel Rousseau), Denis Boullé, Annie Cariou, Philippe Fretté, Michel Gazonnaud, Catherine Gonnard, Hervé Liffra et Jean Louis Paris.

¹⁰ Le Comité de rédaction est alors composé de 21 membres. Ceux qui ne rejoignent pas le camp des mutins sont : Jean Claude Aubry, Gérard Bach, Benoit Baffrey, Jean Marie Berret, Patrick Gilhard, Jacques Lemonnier, Jacques Loiseau, Gérard Maison, Daniel Ménal, Christinine Pajot, Daniel Semrét et Gilles Vincent. Presque exclusivement des hommes.

¹¹ « Lettre ouverte à la Commission nationale », non daté, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VI *Homophonies*, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 1

¹² *Ibid.*

¹³ « Compte-rendu de la Commission nationale du 23 février 1985 », non daté, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. V CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 4

¹⁴ D'autres griefs sont soulevés : le mensonge aux groupes membres du CUARH quant au tirage réel du journal (22 000 annoncés, 8500 en réalité), la participation au journal de personnes ouvertement misogynes et électrices du Front

sur plusieurs points considérés comme problématiques dans le fonctionnement du périodique : « les ambiguïtés du statut juridique d'*Homophonies* », « l'absence de règlement interne du Comité de rédaction » et « le flou des liens organiques entre *Homophonies* et le CUARH¹⁵ ». Le seul texte ayant cherché à définir le fonctionnement du mensuel a été adopté à la Coordination de Lyon les 15 et 16 janvier 1983. Celui-ci est considéré par les neuf signataires comme trop vague et inopérant pour le bon fonctionnement de la revue. C'est dans cette perspective que des membres du Comité de rédaction préparent pour la Coordination nationale de Lyon des 27 et 28 octobre 1984 un rapport moral, et pour améliorer le fonctionnement du journal, un additif au règlement intérieur du CUARH. Pour autant, « l'adoption d'un tel rapport moral par le Comité de rédaction ne s'est pas faite sans des réticences farouches au sein de celui-ci : un clivage est apparu : ceux qui se sont reconnus dans la démarche du rapport moral ont été accusés de ne se livrer qu'à des querelles de personnes...¹⁶ ». L'un des points centraux de cet additif est de réaffirmer qu'*Homophonies* appartient au CUARH et n'est pas un titre de presse indépendant. Il répond à un projet politique et éditorial défini par et pour le Comité d'urgence.

Face à une partie du Comité de rédaction qui cherche à professionnaliser et diversifier les rubriques du journal (culture, loisir, secteur commercial, etc.), certain·es militant·es du CUARH, avec le soutien des rédacteurs et rédactrices de la lettre ouverte, accusent alors le Comité de rédaction de censure et de vouloir fermer la publication aux militant·es¹⁷. L'incompréhension est forte des deux côtés : « Ainsi le CUARH ne pouvait apparaître que comme un boulet à trainer pour le comité de rédaction et celui-ci devenait de plus en plus étranger aux groupes du CUARH, qui avaient de moins en moins envie de s'y investir¹⁸ ». Dans cette logique *Homophonies* aurait progressivement pris son indépendance du mouvement, ce qui est à l'opposé des aspirations des neuf signataires de la lettre ouverte. Pour elles et eux, *Homophonies* est un « moyen d'accompagner le redéploiement de l'activité militante¹⁹ ». Dans cette perspective, les objectifs pour le journal sont les suivants : amélioration du contenu, transparence dans son fonctionnement, démocratisation de l'activité militante et « pleine insertion d'*Homophonies* dans les activités militantes du GLH²⁰ ». S'ils et elles défendent un principe de délégation du contenu du journal au Comité de rédaction,

national, le fait que le COPARH conserve les droits légaux sur le journal, le fait que des rédacteurs du mensuel participent aux instances dirigeantes du CUARH sous une double casquette.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ « L'arbre qui cache la forêt », *Crise à Homophonies, contribution au débat*, non daté, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VI *Homophonies*, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 2

¹⁷ « Lettre ouverte à la Commission nationale », *op. cit.*, p. 2

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ « Lettre ouverte à la Commission nationale », *op. cit.*, p. 3

l'interventionnisme du CUARH pouvant conduire à une situation ingérable, il s'agit avant tout rétablir la confiance avec les différentes instances du CUARH.

Le 9 janvier 1985 se tient un Comité de rédaction du journal. Un vote de confiance est organisé sur trois sujets : le Comité de rédaction lui-même, le Directeur de publication (Gérard Maison) et le permanent (Hervé Liffra). La confiance est alors refusée au Directeur de publication. Gérard Maison, le directeur déchu, rédige une série de textes qu'il entend présenter à la Commission nationale des 26 et 27 janvier. L'un d'eux, intitulé « Vers une politique dogmatique » s'en prend avec véhémence aux neuf signataires de la lettre ouverte et présente son propre point de vue sur la situation. Il demande aussi à la Commission nationale, puis à la Coordination nationale qui doit se réunir en mars à Chalon-sur-Saône, de définir clairement le cadre et les responsabilités de chacun·e dans le journal²¹. Le samedi 26 janvier au matin, en guise d'introduction à la discussion, l'on procède à la lecture de la lettre de Jacques Garry qui est absent de la rencontre²². On remet aussi aux personnes présentes plusieurs textes qui ont été préparés par les différentes tendances pour alimenter la réflexion du débat prévu le lendemain matin. Après le vote de défiance émis par le Comité de rédaction, la Commission nationale vote à son tour la suspension de Gérard Maison de ses fonctions de directeur. C'est le président du CUARH, Jacques Garry, qui doit assurer l'intérim. De plus la Commission nationale décide la mise en place d'un certain nombre de garde-fous devant assurer un nouvel équilibre au sein du journal²³.

Malgré les changements adoptés au consensus lors de la Commission nationale, la situation continue de se dégrader au sein du Comité de rédaction. La constitution d'un dossier sur la mixité réouvre la crise. La misogynie d'un rédacteur du nom de Jacques Lemonnier provoque le départ de l'ensemble des rédactrices. Un Comité de rédaction extraordinaire est alors organisé en urgence où l'exclusion de Lemonnier est votée à l'unanimité moins trois abstentions, ce qui permet le retour de ces dernières²⁴. En réaction, la semaine suivante, trois autres rédacteurs et un collaborateur démissionnent à leur tour. La crise est encore loin d'être résolue. Pour les rédacteurs et rédactrices encore présent·es, les options sont limitées. Soit la situation reste la même et certains membres du Comité de rédaction démissionneront par lassitude, soit il est décidé d'une réélection complète de celui-ci afin de repartir sur des bases claires. Les signataires de la lettre ouverte rédigent alors un

²¹ Courrier de Gérard Maison à la Commission nationale, 26 janvier 1985, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VI *Homophonies*, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

²² Sont présent·es : ARIS Lyon, GLH Marseille, Partages, David et Jonathan, GRED, Commission juridique du CUARH, Gays retraités, permanent, trésorier et trésorier adjoint, Commission internationale, Regards, Comité de rédaction *Homophonies*, GLH Nantes. Sont excusé·es : GLH Dijon, Jacques Garry président du CUARH. Démission de DD'ASSistance gaie.

²³ « Annexe au compte-rendu de la CN du 26 janvier 1985 », *Crise à Homophonies, contribution au débat*, non daté, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VI *Homophonies*, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, pp. 14 – 15

²⁴ « Chronique d'une catastrophe », *op. cit.*, p. 4

texte demandant l'autodissolution du Comité de rédaction en vue de sa réélection totale lors de la Coordination nationale de Châlons, « tout en affirmant tenir [leurs] engagements quant à la fabrication des numéros précédents cette réélection²⁵. Les neuf ne sont d'ailleurs plus que huit. Jean Louis Paris, pour des raisons qui me restent encore relativement obscures, démissionne du Comité de rédaction²⁶.

D'après la frange minoritaire du Comité de rédaction, la Commission nationale du 23 février 1985 se déroule dans un climat houleux. Elle rejette un texte renommé « déclaration des “8” », le qualifiant « de manœuvre de “clique” fractionniste, passant par-dessus les décisions prises par le CR précédent²⁷ ». La principale critique formulée par la Commission nationale est que les mandats qui avaient été donnés au Comité de rédaction du journal n'ont jamais été respectés. Dans la perspective de reprendre la main sur le Comité de rédaction, plusieurs membres de la Commission nationale — dont le président Jacques Garry²⁸ — veulent licencier Hervé Liffra, qui selon eux, disposerait de trop de pouvoir, en contradiction avec le fonctionnement démocratique qui doit animer les instances dirigeantes du CUARH. Loin de beaux discours démocratiques, un « directoire » est alors mis en place dont la tâche est de faire fonctionner le journal avant la Coordination nationale de Châlons, assurer la parution des numéros d'avril et de mai et définir et organiser le travail du permanent dans la même période²⁹. Ce collectif provisoire, doté d'une « pleine autorité pour ce qui concerne l'ensemble des décisions relatives à la réalisation des deux numéros³⁰ » est alors composé par Gérard Bach, Mélanie Badaire, Annie Cariou, Catherine Gonnard, Jean Louis Paris et Daniel Semré³¹.

Quelques semaines avant la Coordination nationale de Châlons, Jacques Garry écrit une lettre à l'ensemble des groupes membres du CUARH, avec la Commission nationale et le Comité de rédaction en copie. Avec une certaine gravité, il revient sur le conflit en cours et exhorte à ce que « le plus grand nombre de groupes soit présent à Châlons pour que puisse s'exprimer le

²⁵ *Ibid.*

²⁶ « Compte-rendu de la Commission nationale du 23 février 1985 », non daté, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. V CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 5

²⁷ « Chronique d'une catastrophe », *op. cit.*, p. 4

²⁸ Jacques Garry rédige un courrier en date du 11 février 1985 à l'attention d'Hervé Liffra où il lui explique les raisons qui le poussent à vouloir mettre fin à son contrat. Il lui demande son départ sous couvert de le faire accéder à une formation professionnelle et si ce n'est pas envisageable, de recourir à un départ échelonné sur deux ans.

²⁹ « Compte-rendu de la Commission nationale du 23 février 1985 », *op. cit.*, p. 7

³⁰ « Adresse de la Commission nationale aux membres du Comité de rédaction et aux collaborateurs d'*Homophonies* », fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VI *Homophonies*, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 1

³¹ « Adresse de la Commission nationale aux membres du Comité de rédaction et aux collaborateurs d'*Homophonies* », *op. cit.*, p. 2

pluralisme du CUARH³²». Je n'ai malheureusement pas réussi à trouver de compte-rendu pour la Coordination nationale des 16 et 17 mars. Je ne suis donc pas en mesure d'expliquer comment ce conflit s'est, on non, résolu. La seule trace que j'ai pu mettre au jour se trouve dans l'éditorial d'*Homophonies* du mois d'avril, qui rapporte que la Coordination nationale « a consacré l'essentiel de ses travaux³³ » au journal. Il n'est rien dit de plus que le périodique est menacé « par un éclatement de son comité de rédaction³⁴ ». Le journal étant la vitrine du mouvement, il n'est pas question d'exposer à la vue de toutes les conflits qui le traversent. Mais il apparaît que le mensuel, dans la mouture qui était la sienne depuis sa naissance, disparaît à l'été 1985. Les numéros de mai et de juin sont fusionnés dans un seul numéro qui ne comporte plus que 36 pages, diminuant presque de moitié par rapport au numéro d'avril³⁵. Le titre de l'éditorial est cependant plein d'espoir. Signé par Gérard Bach, Mélanie Badaire, Annie Cariou, Catherine Gonnard et Daniel Semré³⁶, il est intitulé « On s'arrête... et on repart », on y lit :

« La crise financière et politique que nous venons de traverser peut être un moyen de concrétiser un projet d'élargissement de notre journal, pour qu'il soit plus proche des réalités et de la diversité de nos modes de vie. Un carrefour de discussion mixte qui combat l'homophobie, le racisme, le sexisme, ce n'est pas pour nous une idée en l'air³⁷ ».

Le Comité de rédaction annonce alors une nouvelle parution pour la rentrée suivante, au mois d'octobre et invite les lecteurs et les lectrices à venir en discuter le 21 mai dans les locaux du CUARH et d'*Homophonies* au 1 rue Keller. Lors de la Coordination de Marseille le 5 juillet 1985, les discussions se poursuivent pour imaginer la nouvelle série du journal. Catherine Gonnard est élue Directrice de publication et le Comité de rédaction élu est composé par Daniel Semré, Catherine Gonnard, Annie Cariou, Mélanie Badaire, Gérard Bach et Patrick de HES³⁸. Ce sont donc dans leur grande majorité ceux et celles qui avaient porté le conflit dans le Comité de rédaction qui se trouvent en charge de la nouvelle ligne éditoriale du journal. Une partie des soutiens de Gérard Maison choisissent d'investir financièrement dans le périodique et forment une partie du Comité de gestion du mensuel³⁹.

³² Courrier de Jacques Garry à l'ensemble des groupes du CUARH, 3 mars 1985, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VI *Homophonies*, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

³³ « Editorial », *Homophonies*, n° 54, avril 1985, p. 5

³⁴ *Ibid.*

³⁵ C'est l'état des finances du journal qui empêche la parution d'un numéro au mois de juin.

³⁶ Jean Louis Paris semble avoir disparu du Comité de rédaction restreint.

³⁷ « Éditorial. On s'arrête... et on repart », *Homophonies*, n° 55, mai — juin 1985, p. 3

³⁸ « Coordination nationale de Marseille le 5 juillet 1985 », *op. cit.*, p. 4

³⁹ « Coordination nationale de Marseille le 5 juillet 1985 », *op. cit.*, p. 3

Alors que le Comité de rédaction se débat avec ses problématiques internes, le journal connaît en parallèle une seconde crise, cette fois-ci venant de l'extérieur⁴⁰. Le numéro de février 1985 d'*Homophonies* fait part à ses lecteurs et lectrices qu'il est assigné au tribunal le 27 février de la même année à la requête d'un certain Thierry Schlumberg. Celui-ci attaque le journal pour avoir présenté en couverture de son numéro de mai 1984 une photo de ce dernier le représentant en tenue de marin sur un char. Il considère que cette publication lui porte préjudice et après avoir déjà obtenu 10 000 francs en référé réclame désormais 100 000 francs de dommages et intérêts⁴¹. Un appel est alors lancé au lectorat du journal pour qu'il apporte son soutien, en assistant au procès et en adressant un don financier au mensuel. *Homophonies* est finalement été lourdement condamné par la justice pour la publication de la photo.

⁴⁰ Ce paragraphe est tiré de mon mémoire de master 2

⁴¹ « Votre journal menacé », *Homophonies*, n° 52, février 1985, p. 13

D'DASSistance Gaie
Chez Mickael MISTY
31 rue de DUNKERQUE
75009 PARIS
Tel 281 19 94
627 20 11

- Mars 1985 -

Aux membres du CUARH National.

DEMISSION FORCEE -

Que pourrions nous espérer, en traversant une telle époque de crise économique, politique, ou les acquis sont remis en cause, ou les idées fascistes font leur chemin, ou la médiocrité idéologique remplace l'imagination et les idéaux des mouvements de masse démocratiques ?

Nous avons espéré longtemps que le mouvement homo soit fort, pluraliste, démocratique, prêt à entendre des voix nouvelles. Nous avons cru à tort, que le CUARH, formé par des groupes indépendants, était plus à même que des petits groupes, de pouvoir contrer les idées droitières, venant de toutes part.

Joie de vivre notre homosexualité, luttes revendicatives, lutte anti-raciste et anti-fasciste, lutte féministe et mixité réelle, et paroles de jeunes, DDG a été un terrain idéologique d'avant garde sur la scène parisienne. Personne n'oserait dire le contraire, et pourtant, au lieu d'une solidarité, nous avons du, sans cesse, depuis un an, nous heurter aux représentants du CUARH, à Paris.

Joie de vivre notre homosexualité. Petit à petit, DDG a dû partir du local de la rue KELLER. Certains des militants d'Homophonies ne supportaient plus notre organisation non arbitraire. Etaient-ils jaloux ?

Lutte revendicative. Qui de ces deux dernières années, à Paris, a essayé de lutter à LA BASE, dans des comités anti-racistes de quartier ou professionnels ? Qui a essayé de lutter au sein des syndicats ? La parole homo est parfois passée avec réussite, parfois difficilement. De la participation aux organisations démocratiques, aux manifestations ouvrières, jamais le CUARH n'a émis le moindre soutien.

Quant à la lutte anti-fasciste, nous n'avons été là que pour rédiger, et distribuer les tracts que le CUARH nous faisait l'honneur de signer. A la manifestation contre LE PEN, on pouvait presque croire que seuls les militants de DDG représentaient le CUARH à Paris.

Féminisme et mixité, en voilà un grand problème !

Nous avons toujours osé être mixte. DDG a attiré des lesbiennes de tout horizon, d'idéologies et d'allures différentes. Nous sommes un des seuls groupes à n'avoir pas eu à considérer la mixité comme un problème. Le radicalisme lesbien a été banni par les femmes de notre groupe, non par manque de féminisme (au contraire !), mais parce que les intérêts démocratiques des homos et des lesbiennes ne passent ni par la guerre des sexes, ni par le tchador imposé par les radicales aux femmes. Ces intérêts sont défendus par une lutte et des réflexions communes, et par l'acceptation des différences individuelles, vestimentaires, affectives et psychologiques des femmes et des hommes.

...../.....

Figure 5 : Courrier de DD'ASSistance gaie aux groupes membres du CUARH, mars 1985, fonds privé Mémoire des sexualités, pp. 1 - 2

Là encore, nous avons du nous opposer violemment au CUARH, car nos vieilles stars militantes ont oublié depuis longtemps qu'il y a plus de dix ans, ils (elles) étaient rejetés par la société, à cause de leurs comportements. Maintenant, tout comme cette société contre laquelle ils se sont battus, ils (elles) cherchent à imposer leurs stéréotypes de la bonne homosexualité, en particulier chez les femmes. Les femmes homosexuelles, petit à petit, se sont senties rejetées des groupes, notamment du CUARH, ne pouvant être identifiées à ces quelques membres féminins qui sont encore au CUARH, et qui n'ont pas compris qu'être lesbienne n'est pas forcément contradictoire avec le fait d'être femme. Sinon pourquoi ne dirait-on pas des "folles" qu'ils ne sont en aucun cas Pédés ? !!!

Paroles de jeunes. DDG a essayé de former des jeunes homos et lesbiennes à la lutte militante. Trouvés souvent dans les boîtes, ils ont été d'abord attirés par l'aspect convivial de DDG. Après un temps, certains ont préféré se tourner vers la lutte syndicale, d'autres ont abandonné. Beaucoup sont toujours prêts à nous donner un coup de main en cas de besoin. Pourquoi ont-ils abandonné ? Toujours la même réponse : ils reprochent à DDG de trainer dans un mouvement de vieux militants qui refusent de comprendre la jeunesse et leurs intérêts.

Ne pas comprendre, ce n'est pas grave. Refuser de comprendre, parce que la place des stars et de ceux qui détiennent la parole et le pouvoir serait forcément remis en question, c'est beaucoup plus ennuyeux pour un mouvement en perte de vitesse, et pour les jeunes, bien entendu

Hélas, la bêtise règne au CUARH.

Au lieu de renforcer le mouvement, le CUARH fait le vide, s'isole. Et Homophonies ? Grâce au CUARH, les stars parisiennes n'ont pas pu jouer aux apprentis sorciers, et le lancer dans le monde du fric, comme le reste de la presse homo (à l'exception de LESBIA, bien entendu). Le CUARH n'a pourtant pas empêché qu'homophonies subissent les pressions de la tendance majoritaire du comité de rédaction. Tendant à Bébête, Beauf, du pédé moyen et de la radicale moyenne. Lorsque des questions se posent, vu leur intelligence très moyenne, ils rient, (ça évite de répondre), et si on insiste, ils se mettent en colère, et virent les empêchements de tourner en rond. Ça, c'est du militantisme !!!!

Or nous notre tord, c'est de nous remettre en question régulièrement (jusqu'à transformer complètement les structures de notre groupe), alors que le CUARH a gardé la même politique, aujourd'hui désactualisée depuis des années.

Et le CUARH reste certain d'avoir raison.

SI les quelques membres du CUARH, qui jusqu'ici se sont toujours remis en questions, réussissent à faire entendre leur voix, pourquoi ne pas faire ce lifting ensemble ?

Nous démissionnons. Nous espérons que la porte de la restructuration nous fera revenir.

Pour DDG, Stano Gais
Catherine Buerès

J. Fortin.

Marseille le 20 juin.

chers amis, chers amis.

La démission du Cuah du GLH Marseille - effective au 15 de ce mois, entraîne ipso facto la mienne. Voici succinctement données les raisons principales de celle-ci.

Pourquoi démissionner direz-vous et maintenant? A l'heure où il s'agit de surmonter une passe difficile pour le mouvement gay? ~~Alors qu'il s'agit de sauver le~~ seul journal et militant et mixte. A près qu'un consensus semble apparaître.

Justement. Parce qu'on ne peut pas passer impunément (et une fois de plus! J. Châlon) sur des positions affirmées, une démarche complètement commentée et un débat mené durant au moins ces 6 derniers mois.

Nous sommes simplement logiques. Et les dangers présents - qui menacent toutes les composantes du mouvement social gay, de diverses manières - ne doivent précisément pas conduire à des solutions hâtives, de dernière extrémité, manifestant plus l'usage qu'une détermination quelconque.

Figure 6 : Courrier de Jacques Fortin aux groupes membres du CUARH, 20 juin 1985, fonds privé Mémoire des sexualités, pp. 1 - 3

2) Homophonie pour être sauvée devrait donc passer par un élargissement, et dans le projet énoncé ci-dessus aurait pu être une pièce maîtresse, un gage décisif de notre réelle volonté d'élargissement. Le chemin pris par la dernière CN va dans un tout autre sens : celui d'un rétrécissement du journal autour d'un CR fruit d'équilibres subtils (et combinatoires?) soumis aux pressions d'investisseurs privés (quelle que soit la bonne foi et la volonté de ceux-ci!). Le Quark comme collectif et projet collectif se voyant grosso modo dépossédé de son journal.

Ces débats nous les avons eus et - pour notre part - nous avons largement explicités nos conceptions. L'écho en a été nul. L'inacceptable issue trouvée à la crise du CR, au débat que celle-ci et celui-ci ont introduit dans le Quark - nous amène à démissionner et me conduit à un démettre des mandats tant au sein de la CN que du collectif du Quark.

Que dire de plus ?

amicalement J. A.

Nous sommes conséquents avec une conception du
Cuarh, une option pour Homophonie qui sont
absolument contradictoires avec ce que l'uni-
mité du Cuarh - hors nous même - s'engage tran-
quillement à faire. C'est parfaitement le droit
de la grande majorité du Cuarh et du CR
qui de prendre ce chemin. En réciproque c'est
le nôtre que de dire - en fin de compte - non!
Il y aurait bien de la mauvaise foi que de nous
imputer tel ou tel dessein machiavélique. Qu'on
se reporte seulement à la démarche dite, redite
et défendue par notre association ces derniers
mois, sans doute aussi ces dernières années.

2 Questions de fond ont déterminé nos positions
ces derniers temps.

1) Le Cuarh est devenu - pour des raisons et
par des circonstances que nous ne jugerons pas
ici - une composante du mouvement plus
qu'un lieu de rassemblement ou un outil
de relative unité. Il ne saurait avoir d'avenir
dans la fonction d'action et de défense que
l'histoire lui avait dévolue, qu'il tentait specta-
culairement, solennellement et de bonne foi
de se rélargir jusqu'à des composantes ...
très exogènes !!! Cette ambition réitérée par
nous au long de ces six mois n'a pas été saignée
comme priorité des priorités

Composition du mouvement homosexuel français.

Groupes membres et non-membres du CUARH entre 1981 et 1986

	janv-81	sept-81	mars-82	sept-82	avr-83	déc-83	avr-84	nov-84	mars-85	janv-86	juin-86
Groupes appartenant au CUARH (Paris)	5	8	6	7	11	14	14	13	13	8	7
Groupes n'appartenant pas au CUARH (Paris)	3	0	7	6	10	11	19	15	22	43	43
Groupes appartenant au CUARH (Régions)	26	33	31	24	47	44	51	51	41	0	0
Groupe n'appartenant pas au CUARH (Régions)	22	13	18	13	24	29	29	25	28	66	67

	janv-81	sept-81	mars-82	sept-82	avr-83	déc-83	avr-84	nov-84	mars-85	janv-86	juin-86
Total groupes Paris	8	8	13	13	21	25	33	28	35	51	50
Total groupes Régions	48	46	49	37	71	73	80	76	69	66	67
Total groupes France	56	54	62	50	92	98	113	104	102	117	117

Statistiques réalisées à partir des adresses données par le journal *Homophonies*. Il faut donc garder en tête que le nombre de groupes référencés n'est probablement pas exhaustif.

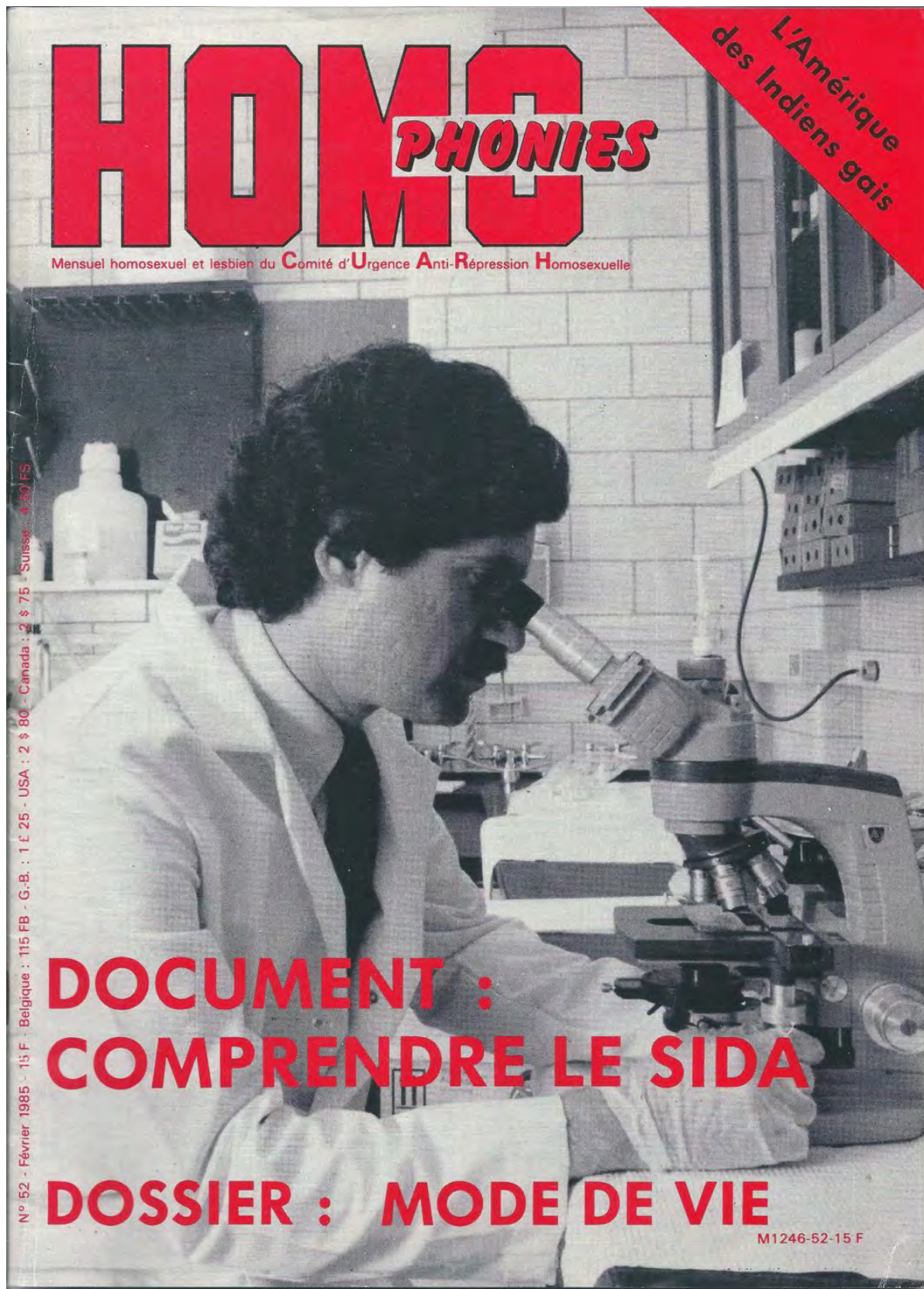


Figure 8 : Couverture du journal Homophonies, n° 52, février 1985, 68 p.